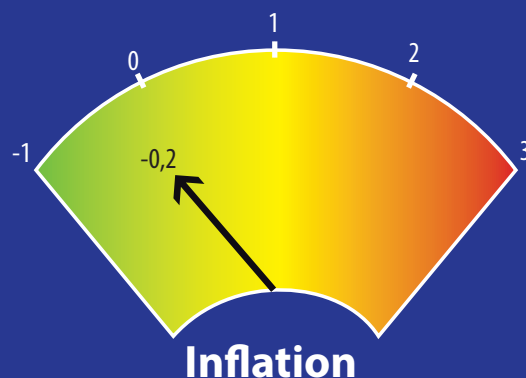
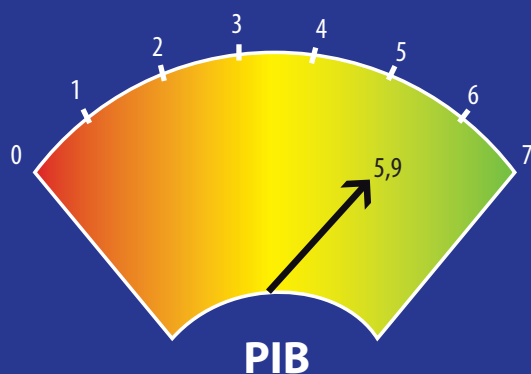




-----  
Secrétariat Général  
-----

Direction Générale des Études  
et des Statistiques Sectorielles

# TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2016





# **TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

## 2016

**Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles**  
**Septembre 2017**

## AVANT-PROPOS



Mon département, dans le souci de mettre à la disposition des acteurs, des statistiques sur l'économie, les finances et le développement, s'est engagé à élaborer chaque année un annuaire statistique qui fournit des données sur une période de dix (10) ans. Pour orienter les prises de décision et accompagner les différents acteurs dans leur analyse, le Ministère élabore également un Tableau de bord statistique qui se veut un guide analytique des principaux indicateurs de l'économie, des finances et du développement à partir de l'annuaire.

Attaché à la qualité des données et la pertinence des analyses, le Ministère a adopté une démarche participative, impliquant les acteurs intervenants dans les différents domaines de l'économie, des finances et du développement.

Consciente des efforts consentis, je voudrais adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la production de la présente édition du tableau de bord, une tradition qui se perpétue depuis 2013. Consciente également des défis à relever en matière statistique, je reste confiante que des statistiques fiables et cohérentes sur l'économie, les finances et le développement seront produites et publiées régulièrement dans des délais raisonnables.

A ce titre, j'invite l'ensemble des structures à conjuguer davantage leurs efforts afin de relever les défis qui s'imposent au ministère dans ce contexte de la Gestion axée sur les résultats (GAR) qui place les statistiques au centre du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques et programmes de développement. Je les exhorte à faire siens ledit document et à travailler continuellement à garantir la qualité des données relevant de leur domaine et la performance de notre système statistique sectoriel.

Toutefois, j'espère que cette édition répondra aux attentes des différents acteurs du développement et aidera, d'une part à une plus grande compréhension de l'évolution de la situation économique et financière du Burkina Faso et d'autre part à une meilleure planification des actions de développement.

Le Ministre de l'économie,  
des finances et du développement

Hadizatou Rosine COULIBALY / SORI  
*Officier de l'Ordre National*

# TABLE DE MATIÈRES

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Table de matières</b>	<b>5</b>
<b>Sigles et abréviations</b>	<b>6</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>7</b>
<b>Liste des graphiques</b>	<b>8</b>
<b>Résumé exécutif</b>	<b>10</b>
<b>I. GÉNÉRALITÉS</b>	<b>14</b>
I.1 Situation socio-démographique	16
I.2 Budget du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement	18
I.3 Personnel du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement	20
<b>II. SECTEUR RÉEL</b>	<b>22</b>
II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)	24
II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)	26
<b>III. SECTEUR MONÉTAIRE</b>	<b>28</b>
III.1 Situation monétaire	30
<b>IV. SECTEUR EXTÉRIEUR</b>	<b>32</b>
IV.1 Situation de la Balance des Paiements	34
IV.2 Situation du commerce extérieur	36
<b>V. FINANCES PUBLIQUES</b>	<b>38</b>
V.1 Situation des prévisions et mobilisation des recettes budgétaires	40
V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires	42
V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)	44
V.4 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)	46
V.5 Situation globale de l'Aide Publique au Développement	48
V.6 Evolution des composantes des recettes et dépenses des collectivités territoriales par nature	54
V.7 Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales par région/conseils régionaux	56
<b>VI. AUTRES STATISTIQUES DU MINEFID</b>	<b>58</b>
VI.1 Critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO	60
VI.2 Situation d'exécution des marchés publics	62
VI.3 Indicateurs des Systèmes Financiers Décentralisés	64
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>66</b>
<b>CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR «ECONOMIE ET FINANCES»</b>	<b>75</b>

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AEN</b>	Avoir Extérieur Net
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement
<b>ASEF</b>	Annuaire Statistique de l'Economie et des Finances
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CF</b>	Consommation Finale
<b>CFA</b>	Communautés Financières d'Afrique
<b>CID</b>	Circuit Informatisé de la Dépense
<b>CNE</b>	Caisse Nationale d'Epargne
<b>CNPE</b>	Comité National de Politique Economique
<b>DDP</b>	Direction de la Dette Publique
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DG-CMEF</b>	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
<b>DGCOOP</b>	Direction Générale de la Coopération
<b>DGCT</b>	Direction Générale des Collectivités Territoriales
<b>DGD</b>	Direction Générale des Douanes
<b>DGDT</b>	Direction Générale du Développement Territorial
<b>DGEP</b>	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
<b>DGESS</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DGTCP</b>	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
<b>FBCF</b>	Formation Brute de Capital Fixe
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FOB</b>	Free On Board (Sans frais à bord)
<b>IADM</b>	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
<b>IAP</b>	Instrument Automatisé de Prévision
<b>IDE</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IHPC</b>	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIP</b>	Programme d'Investissement Public
<b>PNG</b>	Position Nette du Gouvernement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unis pour le Développement
<b>POSEF</b>	Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances
<b>Rev</b>	Revenu
<b>RNB</b>	Revenu National Brut
<b>RNBD</b>	Revenu National Brut Disponible
<b>SD</b>	Service de la Dette
<b>SIFIM</b>	Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
<b>SIGASPE</b>	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
<b>TBEF</b>	Tableau de Bord statistique de l'Economie et des Finances
<b>TOFE</b>	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>USD</b>	Dollar Américain
<b>VA</b>	Valeur Actualisée
<b>VAN</b>	Valeur Actualisée Nette
<b>XBS</b>	Exportation des Biens et Services

# LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau I.1 :</b>	Evolution de la structure de la population par sexe	17
<b>Tableau I.2 :</b>	Evolution de l'indice du développement humain	17
<b>Tableau I.3 :</b>	Evolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère hors financement extérieur	19
<b>Tableau I.4 :</b>	Evolution de la structure de l'effectif du personnel par catégorie	21
<b>Tableau I.5 :</b>	Evolution de la structure de l'effectif du personnel par âge	21
<b>Tableau I.6 :</b>	Evolution de l'effectif du personnel par sexe	21
<b>Tableau II.1 :</b>	Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles	25
<b>Tableau II.2 :</b>	Taux de croissance de l'emploi du PIB aux prix constants de 1999	27
<b>Tableau III.1 :</b>	Variation des principaux agrégats monétaires	31
<b>Tableau III.2 :</b>	Variation des indicateurs monétaires	31
<b>Tableau IV.1 :</b>	Variation des soldes de la Balance des paiements	35
<b>Tableau IV.2 :</b>	Evolution de la variation des composantes de la balance des biens et services	37
<b>Tableau V.1 :</b>	Taux de réalisation des recettes budgétaires	41
<b>Tableau V.2 :</b>	Evolution des taux de réalisation et de progression des recouvrements par régime de recette	41
<b>Tableau V.3 :</b>	Taux de progression des dotations de dépenses budgétaires	43
<b>Tableau V.4 :</b>	Evolution des taux d'exécution budgétaire par titre	43
<b>Tableau V.5 :</b>	Taux d'accroissement des dépenses exécutées	43
<b>Tableau V.6 :</b>	Taux de progression des opérations de recettes de l'Etat	45
<b>Tableau V.7 :</b>	Taux de progression des opérations de dépenses de l'Etat	45
<b>Tableau V.8 :</b>	Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE	47
<b>Tableau V.9 :</b>	Evolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique	49
<b>Tableau V.10 :</b>	Evolution des taux d'accroissement du service de la dette publique	49
<b>Tableau V.11 :</b>	Evolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique	49
<b>Tableau V.12 :</b>	Evolution des principaux ratios d'endettement	51
<b>Tableau V.13 :</b>	Evolution la structure de l'aide extérieure par nature de financement	53
<b>Tableau V.14 :</b>	Evolution de la structure de l'aide publique au développement selon les instruments de financements	53
<b>Tableau V.15 :</b>	Evolution du taux d'accroissement de l'aide publique au développement selon les principaux instruments de financements	53
<b>Tableau V.16 :</b>	Evolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement	53
<b>Tableau V.17 :</b>	Evolution des variations des recettes des collectivités territoriales par nature	55
<b>Tableau V.18 :</b>	Evolution des variations des dépenses des collectivités territoriales par nature	55
<b>Tableau V.19 :</b>	Evolution du taux de variation des recettes par région / conseils régionaux	57
<b>Tableau V.20 :</b>	Evolution du taux de variation des dépenses par région / conseils régionaux	57
<b>Tableau VI.1 :</b>	Performance du Burkina en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)	61
<b>Tableau VI.2 :</b>	Performance du Burkina en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)	61
<b>Tableau VI.3 :</b>	Evolution des marchés publics selon les procédures	63
<b>Tableau VI.4 :</b>	Evolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation	63
<b>Tableau VI.5 :</b>	Evolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation	63
<b>Tableau VI.6 :</b>	Indicateurs des systèmes financiers décentralisés	65

# LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique I.1 :</b>	Evolution de l'effectif et structure de la population	17
<b>Graphique I.2 :</b>	Evolution du taux d'accroissement naturel (en %)	17
<b>Graphique I.3 :</b>	Evolution des dotations budgétaires du Ministère hors financement extérieur	19
<b>Graphique I.4 :</b>	Variation des dotations budgétaires en dépenses courantes et des investissements par composantes 2016/2015 (en %)	19
<b>Graphique I.5 :</b>	Variation des dotations budgétaires par composante des dépenses courantes 2016/2015 (en %)	19
<b>Graphique I.6 :</b>	Evolution de l'effectif du personnel du MINEFID de 2008 à 2016	21
<b>Graphique I.7 :</b>	Répartition du personnel du MINEFID selon l'ancienneté en 2016	21
<b>Graphique II.1 :</b>	Evolution du PIB aux prix constants en milliards de FCFA	25
<b>Graphique II.2 :</b>	Croissance du PIB réel en %	25
<b>Graphique II.3 :</b>	Evolution de la part contributive des secteurs au PIB aux prix constants de 1999	25
<b>Graphique II.4 :</b>	Evolution du PIB réel/habitant	25
<b>Graphique II.5 :</b>	Evolution de la consommation finale et de l'Investissement	27
<b>Graphique II.6 :</b>	Evolution du taux d'investissement (en %)	27
<b>Graphique III.1 :</b>	Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	31
<b>Graphique III.2 :</b>	Evolution des composantes de la masse monétaire	31
<b>Graphique IV.1 :</b>	Evolution de la structure du compte des transactions courantes	35
<b>Graphique IV.2 :</b>	Evolution de la structure du compte financier	35
<b>Graphique IV.3 :</b>	Evolution des soldes de la balance des paiements	35
<b>Graphique IV.4 :</b>	Evolution du ratio déficit courant/PIB (en %)	35
<b>Graphique IV.5 :</b>	Evolution du solde commercial et ses principales composantes	37
<b>Graphique IV.6 :</b>	Evolution du degré d'ouverture	37
<b>Graphique IV.7 :</b>	Evolution du taux de couverture	37
<b>Graphique V.1 :</b>	Evolution des recettes par nature	41
<b>Graphique V.2 :</b>	Evolution des recettes par régie de recettes	41
<b>Graphique V.3 :</b>	Evolution comparée des réalisations et des prévisions de recettes	41



<b>Graphique V.4 :</b>	Evolution de la structure des dépenses budgétaires par titre	43
<b>Graphique V.5 :</b>	Evolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires	43
<b>Graphique V.6 :</b>	Evolution des recettes totales et dons	45
<b>Graphique V.7 :</b>	Evolution des dépenses courantes et des dépenses en capital	45
<b>Graphique V.8 :</b>	Evolution du solde global base engagement et du solde global base caisse	47
<b>Graphique V.9 :</b>	Structure de la dette intérieure par institution en 2015	49
<b>Graphique V.10 :</b>	Evolution de l'encours de la dette publique	49
<b>Graphique V.11 :</b>	Evolution du service de la dette publique	49
<b>Graphique V.12 :</b>	Evolution de l'encours de la dette/PIB	51
<b>Graphique V.13 :</b>	Evolution de l'APD	53
<b>Graphique V.14 :</b>	Part contributive des groupes donateurs à l'APD (en %)	53
<b>Graphique V.15 :</b>	Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales	55
<b>Graphique V.16 :</b>	Evolution des taux d'absorption des dépenses des collectivités territoriales (en %)	55
<b>Graphique V.17 :</b>	Evolution des recettes et dépenses des régions	57
<b>Graphique V.18 :</b>	Evolution du taux d'absorption global des régions (en %)	57
<b>Graphique V.19 :</b>	Taux d'exécution du budget par région	57
<b>Graphique VI.1 :</b>	Evolution du taux de pression fiscale (en %)	61
<b>Graphique VI.2 :</b>	Evolution du solde budgétaire dons compris (base engagement)/PIB nominal	61
<b>Graphique VI.3 :</b>	Structure des marchés publics en volume par mode de passation (en %)	63
<b>Graphique VI.4 :</b>	Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD	65
<b>Graphique VI.5 :</b>	Evolution du profil des clients /membres des SFD	65
<b>Graphique VI.6 :</b>	Répartition des points de services agréé de SFD par région	65

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Tableau de bord statistique 2016 de l'économie et des finances étaié l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire statistique. La synthèse de l'analyse desdits indicateurs est faite dans les sous-secteurs ou dans les domaines suivants : (I) secteur réel, (II) finances publiques, (III) secteur monétaire, (IV) secteur extérieur et (V) critères de convergence.

## 1. SECTEUR RÉEL

L'économie nationale a enregistré une reprise en 2016, affichant un taux de croissance de 5,9% après des taux de 3,9% et 4,3% enregistrés respectivement en 2015 et 2014. Cette reprise a été favorisée par le retour à une vie constitutionnelle normale, une assez bonne pluviosité et le retour de la confiance des partenaires, malgré une situation sécuritaire et un climat social difficiles.

Les différents secteurs ont contribué respectivement à la formation du PIB en 2016 de 23,4% pour le secteur primaire, 19,4% pour le secteur secondaire et 46,2% pour le secteur tertiaire. En 2016, la valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 13,7%, celle du secteur secondaire s'est contractée de 5,6%. Pour ce qui est du secteur tertiaire, cette valeur ajoutée a progressé de 7,8%.

## 2. ÉVOLUTION DU SECTEUR MONÉTAIRE

La situation monétaire du Burkina Faso entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016 a été marquée par un accroissement des actifs extérieurs nets de 238,95 milliards de FCFA (+146,4%) et une légère hausse des créances intérieures de 10,78 milliards de FCFA (+0,5%) induisant ainsi une augmentation de la masse monétaire de 292,25 milliards de FCFA (+11,7%).

### 3. ÉVOLUTION DU SECTEUR EXTÉRIEUR

Le déficit du compte des transactions courantes s'est amélioré de 16,90 milliards de FCFA en 2016, se situant à 512,5 milliards de FCFA contre 529,4 milliards de FCFA en 2015. Cette évolution du compte courant provient d'une amélioration du déficit de la balance des biens et service (+37,15 milliards de FCFA) et de celui des revenus primaires (+22,79 milliards de FCFA), le compte des revenus secondaires s'étant dégradés de 43,05 milliards de FCFA.

Le solde du compte de capital affiche à fin décembre 2016 un excédent de 150,14 milliards de FCFA, en baisse de 2,4% par rapport à son niveau de 153,77 milliards de FCFA enregistré en 2015, sous l'effet d'une contraction des transferts de capital de l'administration publique (-6,22 milliards de FCFA), ceux du secteur privé s'étant accrus de 2,56 milliards de FCFA.

Concernant le flux net des acquisitions nettes d'actifs financiers et d'accroissements nets de passifs, il s'est caractérisé en 2016 par des entrées nettes de 661,81 milliards de FCFA contre 654,87 milliards de FCFA en 2015, soit une amélioration de 6,94 milliards de FCFA.

L'ensemble des transactions avec le reste du monde s'est traduit par un solde global excédentaire de 295,51 milliards de FCFA en 2016 contre 283,57 milliards de FCFA en 2015, en amélioration de 11,94 milliards de FCFA sur un an.

### 4. FINANCES PUBLIQUES

#### » Evolution des opérations de recettes et de dépenses

Les recettes totales et dons, après les baisses successives de 2014 (-8,4%) et 2015 (-3,3%) ont connu une augmentation de 10,4% en 2016. Ainsi, sur la période 2007-2016, ils ont progressé en moyenne de 10,2%. La hausse enregistrée en 2016 est essentiellement due à l'augmentation des différentes composantes des recettes totales, les dons ayant poursuivi leur baisse amorcée depuis 2014.

Les dépenses totales et prêts nets, ont également connu une augmentation en 2016 (15,9%) après des baisses successives enregistrées en 2014 (-13,2%) et en 2015 (-1,6%). Sur la période 2007-2016, l'exécution des opérations de dépenses totales et prêts nets a connu en moyenne, une hausse de 9,0%. L'évolution des dépenses totales et prêts nets en 2016 est quasiment portée par la hausse des dépenses courantes qui ont augmentées de 21,2%. Quant aux dépenses en capital, elles ont connu une légère hausse de 5,1% en 2016.

Le solde global base engagement est ressorti déficitaire sur toute la période 2007-2016. En 2016, il s'est d'avantage dégradé de 92,13 milliards de francs CFA pour atteindre son plus haut niveau de déficit, s'établissant ainsi à 225,75 milliards de francs CFA.

## » Evolution de la dette publique

L'encours de la dette publique est passé de 811,24 milliards de francs CFA en 2007 à 2 497,04 milliards de francs CFA en 2016 avec une croissance annuelle moyenne de 13,3%. Cette croissance est imputable à la hausse continue de l'encours de la dette intérieure depuis 2008, avec une croissance annuelle moyenne de 26,1% sur la période 2007-2016.

Le service de la dette quant à lui, a connu une évolution en deux phases sur la période. De 2007 à 2010 il a connu une évolution en dents de scie. A partir de 2010, une croissance continue est constatée atteignant 228,39 milliards de francs CFA en 2016. La composante intérieure est prédominante et représente en moyenne annuelle 64,7% sur la période sous revue.

## » Evolution de l'Aide Publique au Développement

Sur la période sous-revue, le volume annuel moyen de l'APD s'est situé à 1 100,29 millions de dollars US. De 2007 à 2009 l'APD a connu une augmentation soutenue avec un niveau annuel moyen de 1 049,89 millions de dollars US tandis que sur la période 2010 -2016, son évolution a été erratique.

Les ratios « APD/PIB nominal » et « APD/habitant » ont oscillé respectivement entre 8,99% et 14,73% et entre 59,57 dollars US et 82,60 dollars US sur la période 2007-2016. Le taux annuel moyen de l'« APD/PIB nominal » se situe à 11,09% et le niveau annuel moyen de l'« APD/habitant » est de 66,72 dollars US sur la période 2007-2016.

## » Evolution du compte des collectivités territoriales

Les recettes des collectivités (régions/conseils régionaux) ont connu une forte croissance entre 2007 et 2010, soit 51,1% de croissance annuelle moyenne. De 2011 à 2015, elles ont évolué en yoyo avec une tendance haussière. En 2015, les recettes totales des régions se sont établies à 8 671,41 millions de francs CFA en baisse de 94,04 millions de francs CFA par rapport à leur niveau de 2014.

Les dépenses effectuées par les régions en 2015 se sont élevées à 5 483,49 millions de francs CFA contre 4 501,31 millions de francs CFA en 2014, soit une augmentation de 982,18 millions de francs CFA (+21,8%).

Le taux d'absorption annuel moyen s'est situé à 51,3% sur la période 2007-2014, En 2015, le taux d'absorption s'est situé à 63,2% en amélioration de 11,9 points de pourcentage par rapport à 2014.

## 5. ÉVOLUTION DES CRITÈRES DE CONVERGENCE

En matière de convergence macroéconomique, le Burkina Faso a respecté en 2016, deux (02) critères sur les cinq (05) critères de convergence de l'UEMOA. Tous les deux (02) critères de second rang ainsi que le critère clé n'ont pas été respectés.

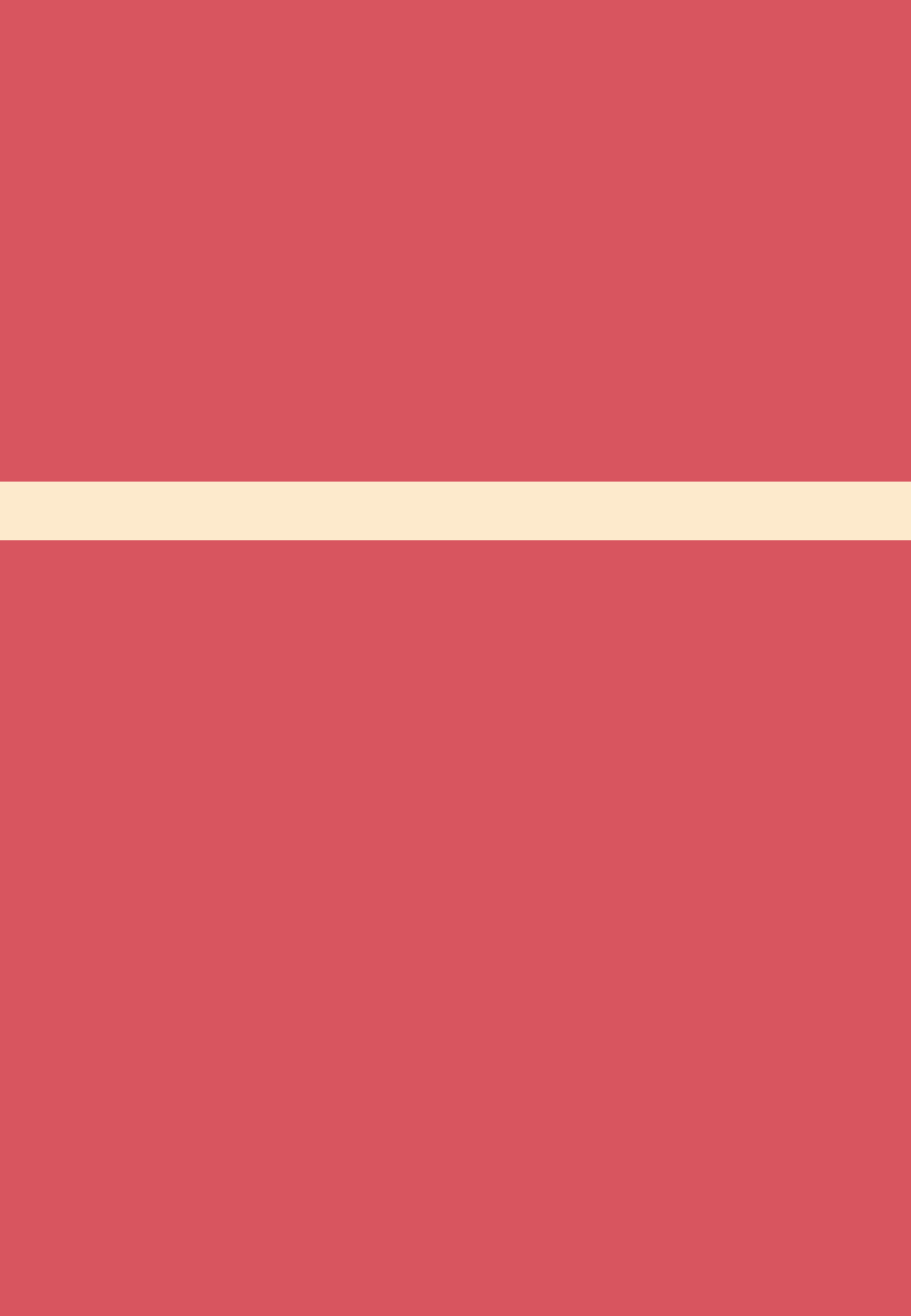
Au niveau des critères de convergence de la CEDEAO, cinq (05) critères sur les six (06) critères de convergence ont été respectés. Seul le critère clé n'a pas été respecté.

## 6. ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES MARCHÉS PUBLICS

En 2016, selon la procédure de droit commun et celle exceptionnelle, 336 marchés publics d'un montant de 137,08 milliards FCFA ont été conclus. Les marchés publics conclus selon la procédure de droit commun ont représenté en nombre 82,7% et en valeur 89,9% du total des marchés publics, tandis que ceux conclus selon la procédure exceptionnelle ont représenté en nombre 17,3% et en valeur 10,1% du total desdits marchés.

## 7. SITUATION DES SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS

Sur la période 2007-2016, le nombre de Systèmes financiers décentralisés (SFD) est en baisse continue, passant de 324 en 2007 à 133 en 2016. Le nombre de membres/clients des SFD a connu une progression de 7,2% en 2016 passant de 1 523 030 en 2015 à 1 632 773, soit une hausse de 109 743 membres/clients. Pour ce qui est de l'encours de l'épargne, il a augmenté de manière continue sur la période indiquée sauf en 2008 (-14,9%). Quant à l'encours du crédit, il a enregistré une augmentation de 16,0% en 2016, soit 18,5 milliards de franc CFA par rapport à 2015 et un taux de croissance annuel moyen de 14,4% sur la période 2007-2016. S'agissant des créances en souffrance, elles ont connu une tendance haussière de 2007 à 2015, passant ainsi de 1,8 milliards de franc CFA à 7,9 milliards de franc CFA, avec un taux annuel moyen de 23,5% sur la période. Concernant le nombre des points de services agréés des SFD, il est passé de 654 en 2013 à 610 en 2014 puis à 643 en 2015.





# I. GÉNÉRALITÉS

# I.1. SITUATION SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

## Points saillants :

- Forte croissance démographique sur la période ;
- Amélioration de l'indice de développement humain à partir de 2009.

## Commentaire général

### » Evolution démographique

Le Burkina Faso a connu au cours des deux dernières décennies une situation démographique marquée par une forte croissance de la population. En effet, de 3,1% au recensement général de 1996, le taux d'accroissement de la population s'est situé à 3,4% en 2006. Selon les projections démographiques, l'effectif de la population est passé de l'ordre de 14 millions d'habitants en 2007 à plus de 19 millions en 2016.

### » Indice de développement humain (IDH) et espérance de vie à la naissance

Depuis 2009 le Burkina Faso a enregistré une hausse continue de l'Indice de développement humain (IDH) qui est passé de 0,326 en 2009 à 0,402 en 2015.

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est progressivement améliorée, passant de 48,5 ans en 1985 à 56,7 ans en 2006. L'espérance de vie à la naissance désagrégée par sexe montre que les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Accroissement démographique (taux d'accroissement) :** Mesure de l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

**Indice de développement humain :** Outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par un pays donné sur trois aspects essentiels à savoir l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé (espérance de vie), l'instruction et l'accès au savoir (taux d'alphabétisation

des adultes et taux de scolarisation) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (le PIB par habitant).

**Espérance de vie à la naissance :** Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

**Sources statistiques :** Institut national de la statistique et de la démographie/rapport annuel mondial sur le développement humain.



**Tableau I.1** Evolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (en nombre et %)

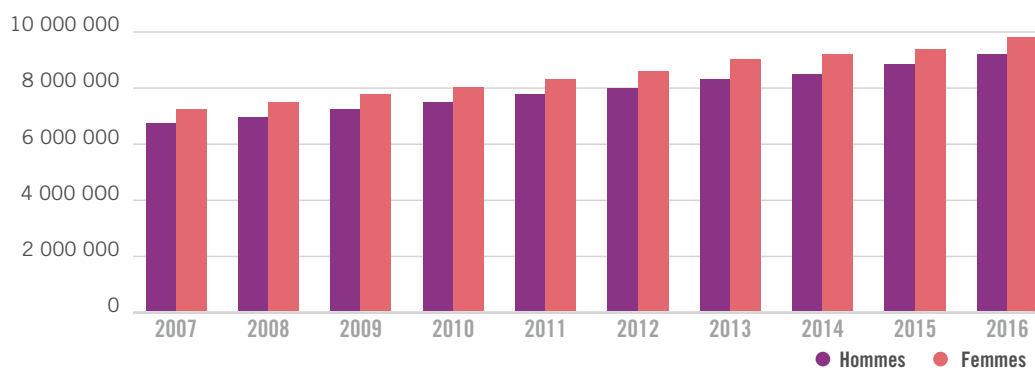
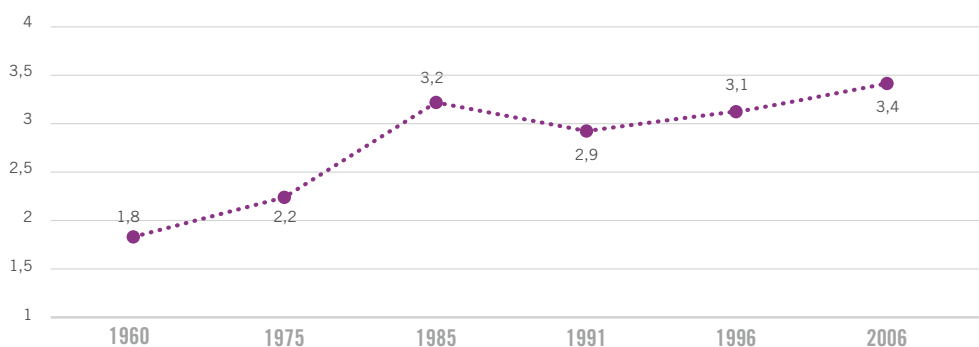
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Effectif total</b>	14 252 012	14 731 167	15 224 780	15 730 977	16 248 558	16 779 206	17 322 796	17 880 386	18 450 494	19 034 397
<b>Structure de la population (en %)</b>										
Hommes	48,28	48,27	48,26	48,25	48,25	48,25	48,2	48,3	48,3	48,3
Femmes	51,72	51,73	51,74	51,75	51,75	51,75	51,75	51,74	51,73	51,73

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau I.2:** Evolution de l'indice du développement humain

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Indice du développement humain	0,389	nd	0,326	0,329	0,331	0,343	0,388	0,402	0,402	nd
Rang	177	nd	177	161	181	183	181	183	185	nd
Nombre de pays classés	182	nd	182	182	187	187	187	188	188	nd

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances (nd)= non disponible

**Graphique I.1** Evolution de l'effectif et structure de la population**Graphique I.2** Evolution du taux d'accroissement naturel (en %)

# I.2. BUDGET DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

## Points saillants :

- Tendance haussière des dotations budgétaires sur la période sous revue ;
- Taux d'exécution des dépenses globalement satisfaisant sur toute la période.

## Commentaire général

### » Evolution des dotations budgétaires

Sur la période 2007-2014, les dotations budgétaires du Ministère de l'économie, des finances et du développement, ont connu une augmentation continue. Elles sont passées de 17,20 milliards de francs CFA en 2007 à près de 94,16 milliards de francs CFA en 2014. L'année 2015 a enregistré une baisse du niveau des dotations par rapport à 2014 (-21,59 milliards de francs CFA). Comparées à 2015, les dotations en 2016 ont augmenté de 16,1% représentant 11,67 milliards de francs CFA.

L'analyse de la structure des dotations budgétaires montre que sur la période sous revue, les dotations budgétaires sont restées dominées par les dépenses courantes qui ont toujours représenté plus de la moitié de la dotation globale excepté les années 2010 et 2014 où les dépenses d'investissements ont représenté respectivement 51,8% et 50,1% des dotations globales. Aussi, les dotations de dépenses courantes ainsi que celles des investissements ont connu une hausse continue sur toute la période excepté 2015. En effet, en 2015 les dépenses courantes ont baissé de 15,7% imputable à la baisse des transferts courants (-40,6%). Quant aux dépenses d'investissements, elles ont enregistré une baisse de -30,2%.

### » Evolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Le Ministère de l'économie, des finances et du développement a enregistré au cours de la période sous revue des taux d'exécution des dépenses du budget appréciables avec une moyenne annuelle de 97,6%. En 2016, le taux d'exécution des dépenses budgétaires s'établit à 93,2% contre 98,4% en 2015.

Sur la période 2007-2016, le taux d'exécution moyen des dépenses d'investissement est évalué à 94,1%. Toutefois, il ressort que le taux d'exécution de cette nature de dépense est en dessous de la moyenne décennale pour les années 2014 et 2016 qui s'établit respectivement à 76,2% et 86%.

Concernant les dépenses courantes, le taux d'exécution moyen s'élève à 99,7%. Cette situation est imputable à une meilleure absorption pour les trois natures de dépenses à savoir les dépenses de personnel (104,5%), de fonctionnement (96,4%) et de transferts courants (94,9%) au cours de la même période.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Taux d'exécution des dépenses :** Rapport entre les dépenses exécutées et les dotations budgétaires y relatives

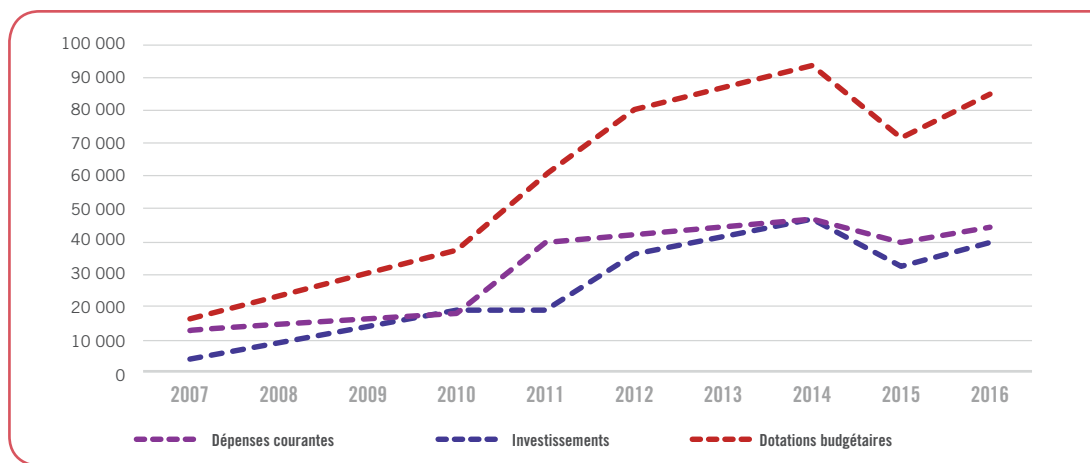
**Sources statistiques :** Direction de l'administration et des finances / MINEFID

**Tableau I.3 : Evolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère hors financement extérieur (en %)**

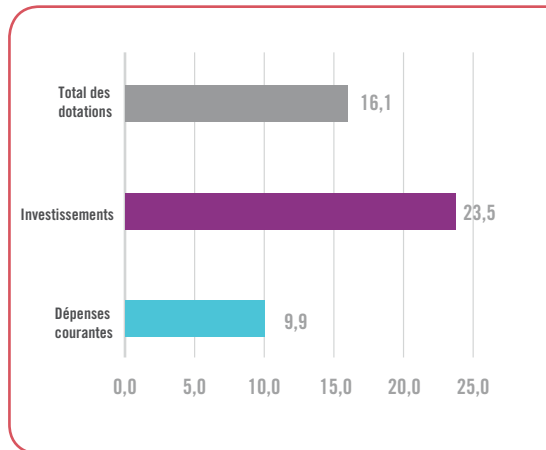
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Dépenses courantes</b>	114,6	107,5	105,9	103,2	101,4	95,2	88,9	82,9	97,6	100,0
Dépenses de personnel	131,5	118,5	115,4	106,1	108,6	88,3	87,8	92,0	96,7	100,0
Dépenses de fonctionnement	88,3	81,0	92,1	98,0	98,8	99,3	116,3	92,5	98,1	99,7
Transferts courants	100,0	99,6	94,1	98,3	98,3	99,3	86,7	74,0	98,7	100,0
<b>Dépenses d'investissement</b>	91,5	94,8	97,5	98,4	99,3	99,7	98,5	76,2	99,3	86,0
<b>Total des dépenses</b>	<b>108,6</b>	<b>102,5</b>	<b>102,0</b>	<b>100,7</b>	<b>100,7</b>	<b>97,3</b>	<b>93,4</b>	<b>79,6</b>	<b>98,4</b>	<b>93,2</b>

Source : DGESS, à partir des données l'annuaire statistique 2015 de l'économie et des finances

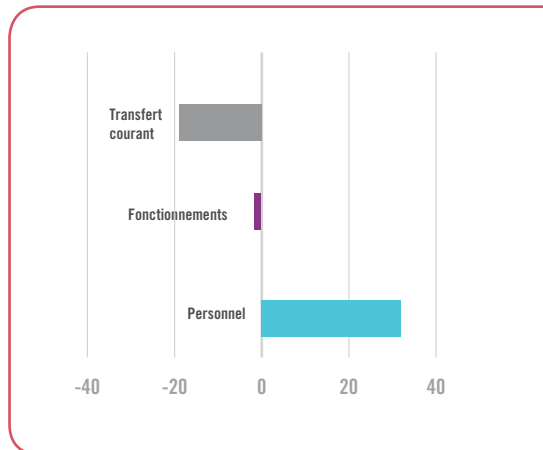
**Graphique I.3 : Evolution des dotations budgétaires du Ministère hors financement extérieur**



**Graphique I.4 : Variation des dotations budgétaires en dépenses courantes et des investissements par composantes 2016/2015 (en %)**



**Graphique I.5 : Variation des dotations budgétaires par composante des dépenses courantes 2016/2015 (en %)**



# I.3. PERSONNEL DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

## Points saillants :

- Augmentation continue du personnel;
- Personnel fortement composé d'agents de conception;
- Personnel du ministère en majorité jeune;
- Faible proportion des femmes.

## Commentaire général

### » Structure du personnel selon la catégorie

De 2008 à 2016, le personnel du MINEFID a connu une croissance continue allant de 5 207 agents en 2008 à 8 368 agents en 2016. L'analyse intra catégorie montre une tendance haussière de toutes les catégories. Par ailleurs, la proportion du personnel par catégorie montre que pour une année donnée, les agents des catégories supérieures sont les plus nombreux. Par ordre d'importance, l'effectif du personnel du MINIFID est composé en moyenne sur la période de 30,5% des agents de catégorie A et assimilés, de 26,6% des agents de catégorie B et assimilés, 24,8% des agents de catégorie C et assimilés et de 18,1% représentant les autres catégories.

### » Structure du personnel par statut

L'effectif du personnel repartit par statut est en croissance continue de 2008 à 2015, passant de 323 agents à 1 492 agents pour les contractuels et de 4 884 agents à 6 491 agents pour les fonctionnaires. L'année 2016 a connu une chute du nombre de contractuels du fait de l'entrée en vigueur de la loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat. En effet, le nombre de contractuels est passé de 1492 en 2015 à 255 agents en 2016.

### » Structure du personnel selon l'âge

Au cours de la période 2008-2016, l'analyse de la structure de l'effectif par âge indique que la majorité du personnel du ministère a un âge compris entre 30 et 39 ans. A partir de 2015, l'effectif du personnel de cette tranche d'âge représente plus de la moitié de l'effectif total du ministère. Cette tranche de l'effectif du personnel est secondée par l'effectif du personnel dont l'âge est compris entre 40 et 49 ans (2115 agents). Cette deuxième tranche importante en effectif représente depuis 2013, plus de ¼ de l'effectif total du ministère.

### » Structure du personnel par ancienneté

Sur toute la période 2008-2016, l'effectif du personnel ayant moins de 5 ans de service est dominant suivi de l'effectif du personnel ayant une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans de services. En 2016, l'effectif du personnel ayant moins de 5 années de services a représenté 31,2% de l'effectif total du ministère et la tranche de l'effectif ayant une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans a représenté 29,4% de l'effectif total. En effet, l'effectif du personnel ayant moins de 10 années de service en 2016 a représenté plus de la moitié de l'effectif soit 60,6% de l'effectif total. Par ailleurs, les agents ayant au moins 30 années de service sont les moins nombreux, ils représentent en moyenne sur la période indiquée 5,4% de l'effectif total des agents.

### » Structure du personnel par sexe

La répartition du personnel par sexe présente une faible représentativité des femmes. En 2016, elles ont représenté moins d'un cinquième de l'effectif du personnel du ministère.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Structure du personnel :** Constitution ou répartition du personnel selon des composantes caractéristiques telles que la catégorie, l'âge, l'ancienneté, le statut, le sexe, etc.

**Sources statistiques :** Direction des ressources humaines/MINEFID

**Tableau I.4 : Evolution de la structure de l'effectif du personnel par catégorie (en %)**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agents de catégorie A et assimilés	35,3	30,2	30,3	29,6	30,5	29,3	29,3	30,2	29,6
Agents de catégorie B et assimilés	27,2	27,3	27,8	26,7	26,3	25,5	24,6	27,3	27,0
Agents de catégorie C et assimilés	22,5	25,0	24,8	24,6	24,5	24,5	25,8	24,9	26,9
Agents de catégorie D et assimilés	11,9	14,3	14,2	14,5	12,5	15,1	16,2	13,4	12,5
Agents de catégorie E et assimilés	3,1	3,2	3,0	4,5	6,2	5,6	4,1	4,2	3,9
<b>Effectif total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau I.5 : Evolution de la structure de l'effectif du personnel par âge (en %)**

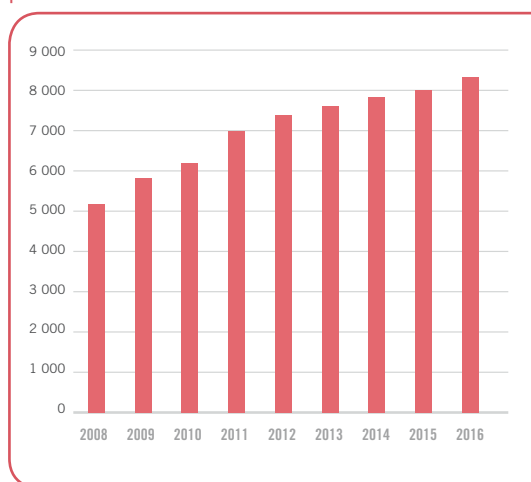
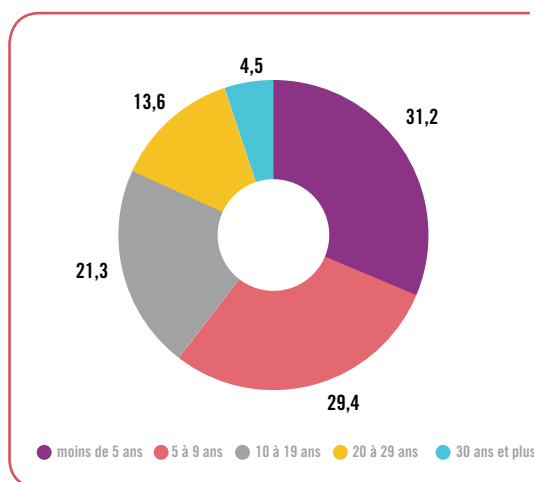
Tranche d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20 à 24 ans	0,0	3,3	3,1	3,0	2,2	1,4	0,7	0,8	0,9
25 à 29 ans	3,3	20,0	19,1	18,1	17,7	12,1	10,2	10,1	10,1
30 à 39 ans	41,1	40,1	41,5	42,8	43,1	46,9	48,2	50,1	50,1
40 à 49 ans	34,7	24,1	23,8	23,7	24,3	25,8	26,7	25,3	25,3
50 à 59 ans	53,1	36,2	38,5	43,5	46,5	51,1	14,2	13,7	13,7
60 ans et plus	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DGESS, à partir des données de la Direction des ressources humaines/MINEFID

**Tableau I.6 : Evolution de l'effectif du personnel par sexe (en %)**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	81,9	82,8	83,2	83,1	80,8	80,6	80,1	80,1	80,7
Femmes	18,1	17,2	16,8	16,9	19,2	19,4	19,9	19,9	19,3
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : DGESS, à partir des données l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique I.6 : Evolution de l'effectif du personnel du MINEFID de 2008 à 2016****Graphique I.7 : Répartition du personnel du MINEFID selon l'ancienneté en 2016 (en %)**





## II. SECTEUR RÉEL

# II.1. ELÉMENTS DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE (PRODUCTION DU PIB)

## Points saillants :

- Reprise de l'activité économique en 2016 ;
- Contraction de la valeur ajoutée du secteur secondaire en 2016 ;
- Prédominance du secteur tertiaire dans la formation du PIB sur la période 2007-2016.

## Commentaire général

### » Evolution du taux de croissance du Produit intérieur brut à prix constant de 1999

L'économie nationale a enregistré une reprise en 2016, affichant un taux de croissance de 5,9% après des taux de 3,9% et 4,3% enregistrés respectivement en 2015 et 2014 selon les comptes définitifs. Cette reprise a été favorisée par le retour à une vie constitutionnelle normale, une assez bonne pluviosité et le retour de la confiance des partenaires, malgré une situation sécuritaire et un climat social difficiles. En moyenne, la production en volume s'est accrue de 5,4% par an sur la période 2007-2016.

### » Evolution des valeurs ajoutées des secteurs à prix constant de 1999

Après une contraction de 3,5% en 2015, la valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 13,7% en 2016, s'affichant à 1083,61 milliards de FCFA contre 953,07 milliards de FCFA un an plus tôt. En effet, cette croissance s'explique par la bonne tenue de la production agricole, notamment céréalière (+9,0%) et cotonnière (+18,0%), favorisée par une bonne pluviosité au cours de la campagne agricole 2016-2017 et les soutiens apportés par l'Etat aux producteurs du monde rural. Sur la période 2007-2016, le secteur primaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 3,8% en moyenne par an. En

outre, le secteur a contribué à hauteur de 23,4% à la formation du PIB en 2016, contre une moyenne de 25,1% sur toute la période sous revue.

Concernant le secteur secondaire, sa valeur ajoutée s'est contractée de 5,6% en 2016, se situant à 900,82 milliards de FCFA contre 954,21 milliards de FCFA en 2015. Cette situation serait imputable essentiellement aux industries manufacturières et aux travaux de construction (BTP). Sur l'ensemble de la période sous revue, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue en moyenne de 5,8% par an. Le secteur a contribué à la formation du PIB à hauteur de 19,4% en 2016 contre 21,8% en 2015 et une moyenne de 20,2% sur toute la période sous revue.

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée, se situerait à 2 142,84 milliards de FCFA en 2016 contre 1 987,71 milliards de FCFA en 2015, soit une progression de 7,8%, après une croissance de 4,4% et 3,0% enregistrée respectivement en 2015 et 2014. Cette reprise de l'activité dans ce secteur en 2016 est imputable aussi bien aux services marchands (+8,8%) qu'aux services non marchands (+6,8%). Sur l'ensemble de la période sous revue, le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'établit en moyenne à 5,8%. La part contributive du secteur tertiaire à la formation du PIB se chiffre à 46,2% en 2016 et à 44,9% en moyenne sur la période 2007-2016.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Produit intérieur brut réel (PIB réel) :** Encore appelé produit intérieur brut en volume, il est une mesure du Produit intérieur brut basée sur la variation du PIB en volume d'une période de référence à une autre (généralement une année ou un trimestre), mesuré avec des prix constants. Le PIB réel n'est concrètement utilisé que pour mesurer la croissance du PIB d'une année à l'autre, le PIB nominal restant la mesure de référence pour les données de long terme. Il est calculé comme suit :  $PIB\ réel = (PIB\ nominal / Déflateur\ du\ PIB) \times 100$ . De manière générale, un déflateur est un instrument permettant de corriger une grandeur économique des

effets de l'inflation. En effet, le PIB réel est la valeur du PIB aux prix d'une année de référence tandis que le PIB nominal est la valeur du PIB mesurée à prix courants.

**PIB réel base 1999 :** Le PIB réel constitué par la valeur des biens et produits au cours de la période t mesurés à prix constants avec l'année de base notée  $t_0=1999$ .

**PIB/habitant :** PIB rapporté à l'effectif de la population.

**Sources statistiques :** Institut National de la Statistique et de la Démographie, Direction Générale de l'Economie et de la Planification.

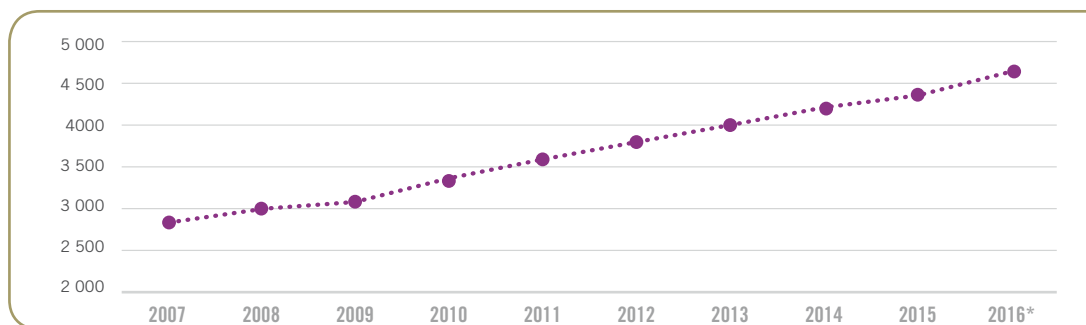


**Tableau II.1 : taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles (en %)**

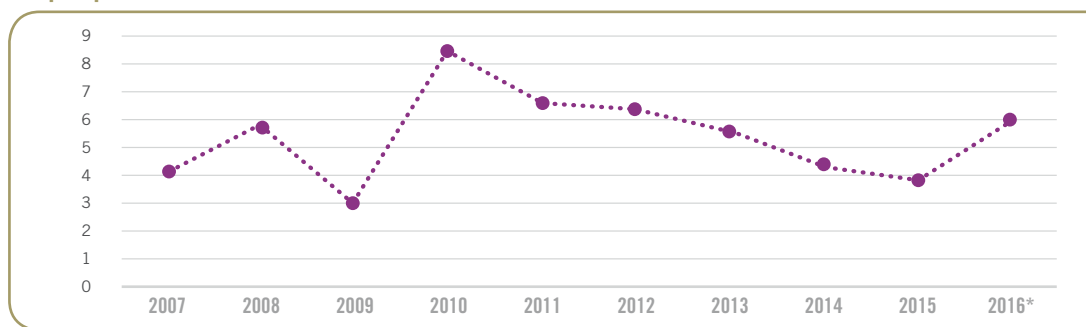
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur ajoutée du secteur primaire	20,5	-9,8	12,2	-4,0	7,8	1,9	2,5	-3,5	13,7
Valeur ajoutée du secteur secondaire	-4,2	10,3	9,5	21,6	-8,4	0,9	15,3	9,6	-5,6
Valeur ajoutée du secteur tertiaire	1,7	6,0	5,1	4,8	9,8	9,1	3,0	4,4	7,8
<b>PIB</b>	<b>5,8</b>	<b>3,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>	<b>5,8</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>5,9</b>

Source: DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances,  
 (\*) Valeurs estimées par l'IAP

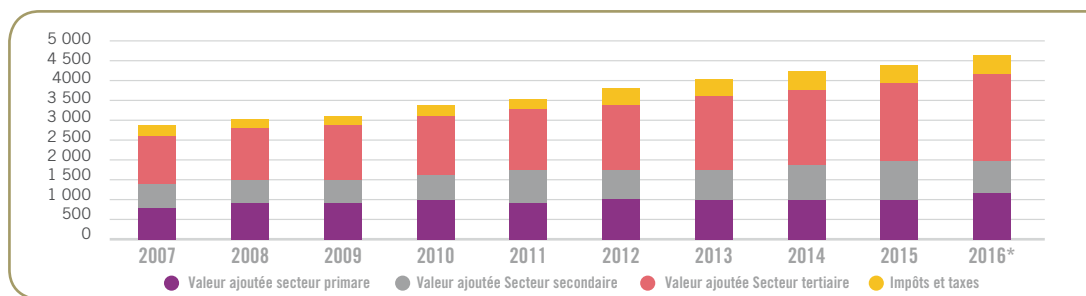
**Graphique II.1 : Evolution du PIB aux prix constants (en milliards de FCFA)**



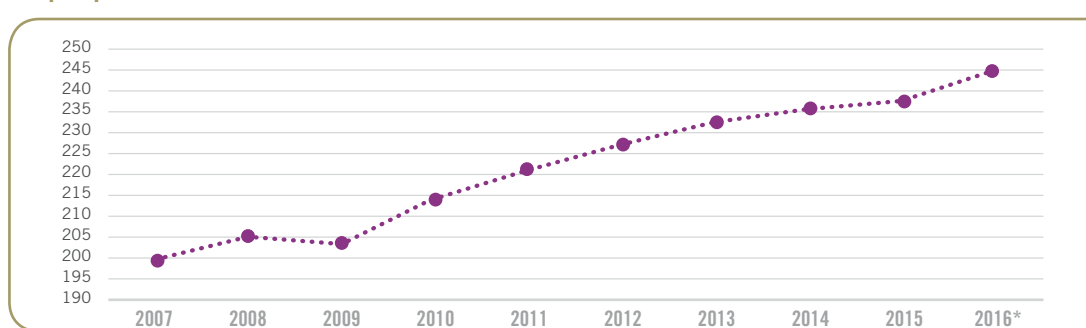
**Graphique II.2 Croissance du PIB réel en %**



**Graphique II.3 : Evolution de la part contributive des secteurs au PIB aux prix constants de 1999 (en milliards de FCFA)**



**Graphique II.4 : Evolution du PIB réel/habitant (en milliards de FCFA)**



## II.2. ELÉMENTS DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE (emploi du PIB)

### Points saillants :

- Forte progression de la consommation finale en 2016 ;
- Forte contraction des investissements en 2016 ;
- Légère dégradation du solde des échanges extérieurs de Biens et services en 2016.

### Commentaire général

Selon l'optique des emplois, la croissance en volume de la production en 2016 a été tirée par la demande intérieure (+5,97 points de pourcentage), les échanges extérieurs ayant contribué négativement (-0,04 point de pourcentage). La dynamique de la demande intérieure en 2016 a été imprimée par la consommation, notamment dans sa composante privée, les investissements s'étant contractés en termes réel par rapport à 2015. Sur l'ensemble de la période sous revue, la demande intérieure a contribué en moyenne à hauteur de 7,3 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB.

#### » Evolution de la consommation

La consommation finale, en se situant à 4 486,63 milliards de FCFA, s'est accrue de 18,2% en 2016 après une progression de 4,6% en 2015. Cette progression est imputable à la consommation finale des ménages qui a enregistré une hausse de 667,46 milliards de FCFA (+24,4%) et, dans une moindre mesure, à celle des administrations publiques qui a connu une augmentation de 23,83 milliards de FCFA (+2,3%). En termes de contribution à la croissance en 2016, la consommation finale a contribué à hauteur de 15,8 points de pourcentage avec 15,3 points pour la consommation privée. Sur la période sous revue, la consommation finale s'est accrue en moyenne de 6,1%, avec une croissance moyenne de 6,3% pour la composante privée et 5,7% pour la composante publique. Le Taux de consommation s'est établi à 96,8% en 2016 contre 86,7% en 2015 et une moyenne de 88,0% sur la période 2007-2016.

#### » Evolution des échanges extérieurs

Le déficit des échanges extérieurs de biens et services s'est situé à 981,13 milliards de FCFA en 2016 contre 979,39 milliards de FCFA en 2015, soit une dégradation de 1,75 milliards de FCFA. Cette détérioration serait liée à une baisse des exportations (-215,86 milliards de FCFA) plus

importante que celle des importations (-214,12 milliards de FCFA). Cette situation fait suite une croissance continue des exportations et des importations entre 2007 et 2015, sauf en 2014 où les importations se sont contractées de 8,7% (160,41 milliards de FCFA). Sur la période sous revue, les importations se sont accrues en moyenne de 10,6% par an contre une croissance moyenne de 11,4% pour les exportations. Les échanges extérieurs ont contribué négativement à la croissance du PIB en 2016 comme en 2015.

#### » Evolution de l'investissement

Les investissements ont été réalisés à hauteur de 1 131,24 milliards de FCFA en 2016, en baisse de 429,80 milliards de FCFA (- 27,5%), après une hausse de 9,2% enregistrée une année plus tôt. Ce repli est imputable aussi bien à la Formation brute du capital fixe (FBCF) privée qu'à celle publique qui se sont contractées respectivement de 242,61 milliards de FCFA (-29,0%) et de 189,43 milliards de FCFA (-25,9%). Rapporté au PIB, l'investissement a représenté 24,4% en 2016 contre 35,7% en 2015 et une moyenne de 31,0% sur l'ensemble de la période sous revue. Il a contribué à hauteur de -9,8% à la croissance du PIB en 2016, après une contribution de 3,1% en 2015 et une moyenne de 2,0% sur la période sous revue.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Produit intérieur brut (PIB) :** selon l'optique emploi, le PIB correspond à la somme des consommations des investissements et des exportations moins les importations.

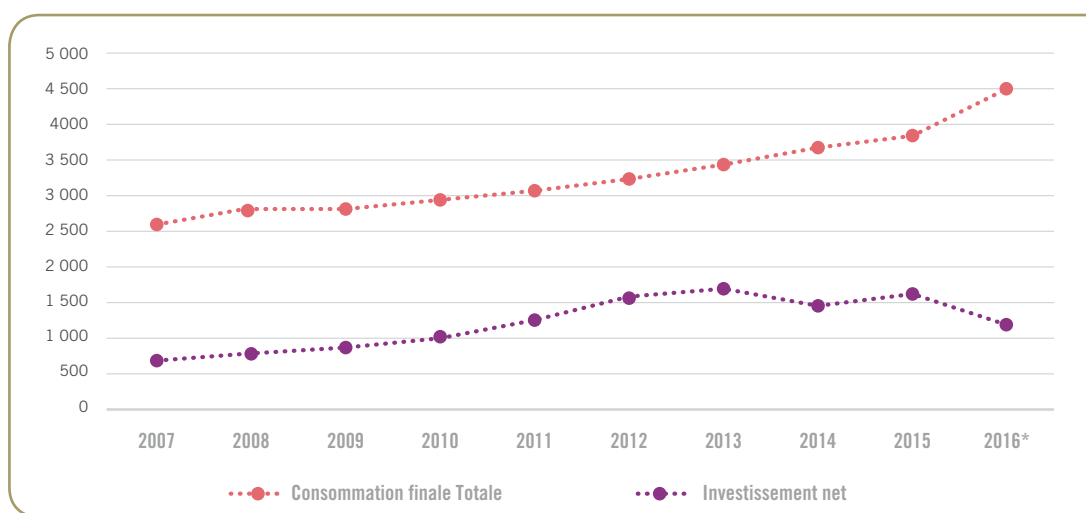
**Sources statistiques :** Institut National de la Statistique et de la Démographie, Direction Générale de l'Economie et de la Planification.

**Tableau II.2 : Taux de croissance de l'emploi du PIB aux prix constants de 1999 (en %)**

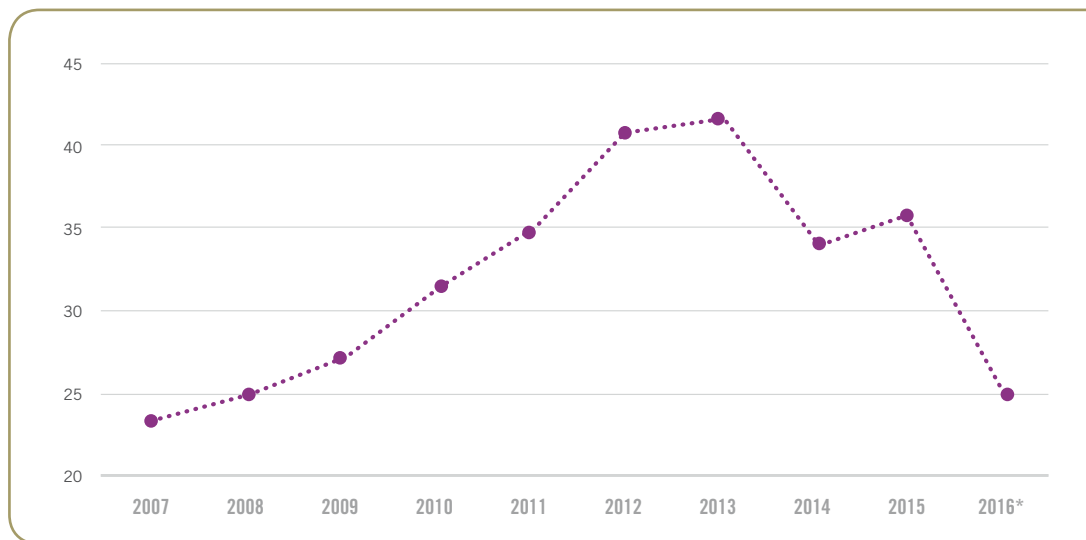
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Consommation finale Totale	7,1	1,7	3,0	4,6	7,0	6,3	6,0	4,6	18,2
Consommation finale des ménages	8,9	1,4	2,1	3,6	6,7	6,8	4,9	2,7	24,4
Consommation publique	2,0	2,5	5,7	7,6	8,1	4,7	9,0	9,8	2,3
Investissement	12,5	12,7	23,8	19,4	24,9	7,9	-15,1	9,2	-27,5
FBCF privé	14,1	17,6	27,3	50,9	14,8	-4,5	-21,6	26,6	-29,0
FBCF publique	3,6	14,1	20,0	-9,7	38,6	28,9	-9,0	-3,5	-25,9
Exportation des biens et services	6,9	17,5	52,1	26,0	4,2	18,0	8,2	1,4	-25,4
Importation des biens et services	18,3	13,2	22,3	22,9	24,3	13,7	-8,7	8,6	-11,7
<b>PIB</b>	<b>5,8</b>	<b>3,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>	<b>5,8</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>5,9</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances / (\*) : valeurs estimées par l'IAP

**Graphique II.5 : Evolution de la consommation finale et de l'Investissement (en milliards de FCFA)**



**Graphique II.6 : Evolution du taux d'investissement (en %)**







## **III. SECTEUR MONÉTAIRE**

# III.1. SITUATION MONÉTAIRE<sup>1</sup>

## Points saillants :

- Accroissement de la masse monétaire de 11,7% en 2016 ;
- Accroissement substantiel des Actifs extérieurs nets en 2016 ;
- Hausse modérée des créances intérieures en 2016.

## Commentaire général

L'évolution de la situation monétaire du Burkina Faso entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016 a été marquée par un accroissement des Actifs extérieurs nets (AEN) de 238,95 milliards de FCFA (+146,4%) et une légère hausse des créances intérieures de 10,78 milliards de FCFA (+0,5%), conduisant à un accroissement de la masse monétaire de 292,25 milliards de FCFA (+11,7%). Les passifs à caractère non monétaire se sont aussi accrus de 92,28 milliards de FCFA.

### » Avoirs extérieurs nets

Les AEN des institutions monétaires sont ressortis à 402,13 milliards de FCFA à fin décembre 2016, en augmentation de 238,95 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2015. Cette augmentation est exclusivement attribuable aux banques commerciales dont les AEN se sont accrus de 310,17 milliards de FCFA (+38,17%), ceux de la Banque Centrale s'étant par contre repliés de 71,22 milliards de FCFA (-10,9%) au cours de la même période.

L'accroissement des AEN des banques s'explique par une hausse de leurs créances sur les non-résidents (+434,93 milliards de FCFA) plus importante que celle de leurs engagements bruts envers les non-résidents (+124,76 milliards de FCFA) au cours de la période sous revue. Quant à la baisse des AEN de la Banque Centrale, elle s'explique par une hausse de ses engagements bruts envers les non-résidents (+63,83 milliards de FCFA), amplifiée par la baisse de ses créances sur les non-résidents (-7,39 milliards de FCFA) au cours de la même période.

### » Créances intérieures

Les créances intérieures se sont établies à 1986,03 milliards de FCFA à fin décembre 2016 contre 1975,25 milliards de FCFA à fin décembre 2015, en progression de 10,78 milliards de FCFA (+0,5%). L'accroissement observé est imputable exclusivement à l'augmentation des créances du système bancaire sur les autres secteurs, les Créances nettes sur l'Administration Centrale (CAC) s'étant contractées

de 106,35 milliards de FCFA.

En effet, les créances du système bancaire sur les autres secteurs (créances sur l'économie) se sont situées à 2 074,51 milliards de FCFA à fin décembre 2016 contre 1 957,38 milliards de FCFA à fin décembre 2015, soit une hausse de 117,13 milliards de FCFA (+6,0%). Cette hausse est imputable essentiellement aux banques commerciales (+116,47 milliards de FCFA). Quant aux Créances nettes sur l'Administration Centrale (CAC), elles sont passées de 17,87 milliards de FCFA à fin décembre 2015 à -88,48 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette baisse est imputable à la contraction des créances nettes de la Banque Centrale (-135,69 milliards de FCFA), atténuée par une augmentation des créances nettes des banques commerciales (+29,34 milliards de FCFA).

### » Masse monétaire (M2)

Suivant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire est ressortie à 2 791,84 milliards de FCFA à fin décembre 2016, en augmentation de 292,25 milliards de FCFA (+11,7%) par rapport à fin décembre 2015. Cet accroissement est imprimé par les dépôts transférables (+204,03 milliards de FCFA) et les autres dépôts inclus dans la masse monétaire<sup>2</sup> (+106,78 milliards de FCFA), la circulation fiduciaire s'étant repliée (-18,56 milliards de FCFA).

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Masse monétaire :** ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilité monétaire (circulation fiduciaire+dépôts à vue) et quasi monétaire (comptes d'épargne et dépôt à terme).

**Actifs extérieurs nets :** Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur, l'ensemble des engagements extérieurs.

**Créances intérieures :** Somme des créances sur l'économie

et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale.

**Créances sur l'économie :** Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales.

**Sources statistiques :** Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest

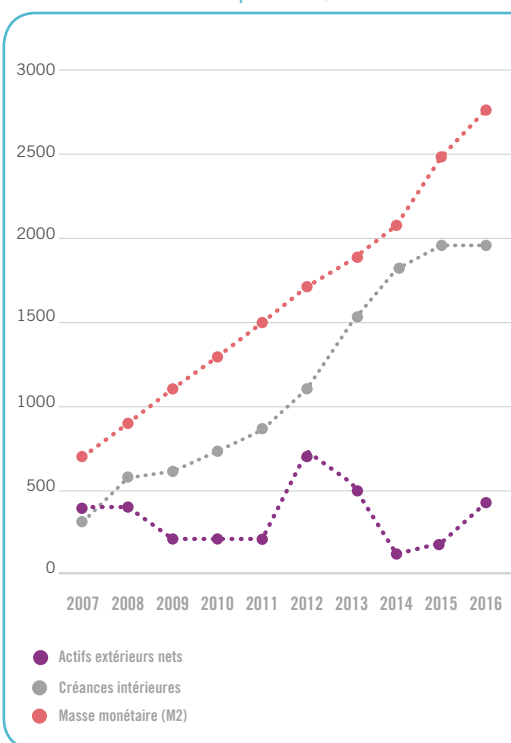
1-La nomenclature utilisée dans la présente édition est conforme à l'édition 2000 du manuel de statistiques monétaires et financières du FMI  
2-Il s'agit des dépôts à termes et compte d'épargne à régime spécial ouvert auprès des banques, des dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque centrale

**Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Actifs extérieurs nets	-4,2	-41,0	-2,6	-20,2	326,1	-31,0	-80,9	67,7	146,4
Créances intérieures	69,0	4,7	24,5	19,4	27,2	33,8	22,6	8,5	0,5
Créances nettes sur l'Administration Centrale	-25,8	-25,7	-35,2	75,4	10,3	-65,6	-227,5	-59,7	-595,1
Créances sur les autres secteurs	40,0	-0,2	17,3	23,1	25,6	25,5	16,9	10,2	6,0
Passifs à caractère non monétaire	34,8	3,7	20,6	26,3	19,9	4,2	21,9	14,4	23,4
Masse monétaire (M2)	27,0	23,1	18,3	14,4	15,6	10,9	11,0	19,4	11,7

Source : BCEAO, Annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique III.1 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards de FCFA)**

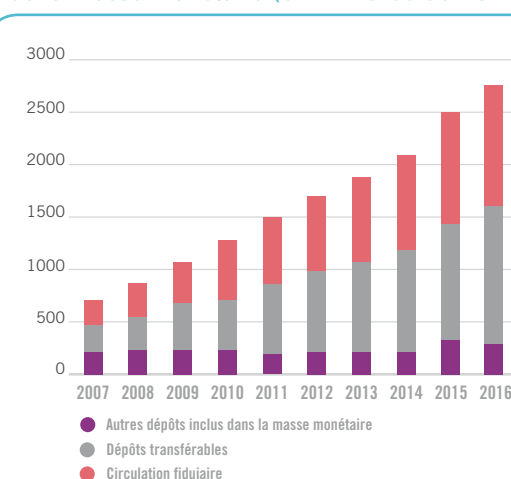


**Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards de FCFA)**

	Valeur		Variation	
	2016	2014/2015	2015/2016	
<b>Actifs extérieurs nets</b>	<b>402,13</b>	<b>65,86</b>	<b>238,95</b>	
BCEAO	-724,64	-227,97	-71,22	
Banques	1 126,77	293,83	310,17	
<b>Créances intérieures</b>	<b>1 986,03</b>	<b>153,98</b>	<b>10,78</b>	
Créances nettes sur l'Administration Centrale	-88,48	-26,47	-106,35	
Créances sur les autres secteurs	2 074,51	180,45	117,13	
<b>Passifs à caractère non monétaire (2)</b>	<b>487,01</b>	<b>49,56</b>	<b>92,28</b>	
<b>Masse monétaire (M2)</b>	<b>2 791,84</b>	<b>406,53</b>	<b>292,25</b>	
<b>Circulation fiduciaire</b>	<b>280,60</b>	<b>71,24</b>	<b>-18,56</b>	
<b>Dépôts transférables</b>	<b>1 338,35</b>	<b>194,12</b>	<b>204,03</b>	
BCEAO	0,56	0,08	-0,01	
Banques	1 157,97	165,89	185,59	
CCP et CNE	179,82	28,16	18,44	
<b>Masse monétaire (M1)</b>	<b>1 618,95</b>	<b>265,36</b>	<b>185,46</b>	
<b>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</b>	<b>1 172,89</b>	<b>141,17</b>	<b>106,78</b>	

Source : Calcul à partir des données de la BCEAO

**Graphique III.2 : Evolution des composantes de la masse monétaire (en milliards de FCFA)**



**Tableau III.3 : Evolution Créances nettes des ID sur l'Administration Centrale (en milliards de FCFA)**

	Valeur		Variation	
	2016	2014/2015	2015/2016	
<b>Créances nettes sur l'Administration Centrale</b>	<b>-88,48</b>	<b>-26,47</b>	<b>-106,35</b>	
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-149,77</b>	<b>3,14</b>	<b>-135,69</b>	
Créances	135,58	3,77	3,50	
Engagements	285,36	0,64	139,19	
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>61,30</b>	<b>-29,61</b>	<b>29,34</b>	
Créances	345,83	7,09	75,15	
Engagements	284,53	36,71	45,81	

Source : Calcul à partir des données de la BCEAO







## **IV. SECTEUR EXTERIEUR**

# IV.1. SITUATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

## Points saillants :

- Amélioration du déficit des transactions courantes ;
- Baisse de l'excédent du compte de capital de 30,2% ;
- Hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier ;
- Amélioration du solde global de la balance des paiements.

## Commentaire général

### » Evolution du compte des transactions courantes

Le déficit du compte des transactions courantes s'est amélioré de 16,90 milliards de FCFA en 2016, se situant à 512,47 milliards de FCFA contre 529,37 milliards de FCFA en 2015. Cette évolution du compte courant provient d'une amélioration du déficit de la balance des biens et service (+37,15 milliards de FCFA) et de celui des revenus primaires (+22,79 milliards de FCFA), le compte des revenus secondaires s'étant dégradés de 43,05 milliards de FCFA. L'amélioration du compte des biens et service est imputable exclusivement aux échanges de biens (+54,57 milliards de FCFA), le déficit de la balance des services s'étant dégradé de 17,42 milliards de FCFA. La baisse du revenu secondaire est imputable à une réduction des revenus des administrations publiques de 47,49 milliards de francs CFA contre une augmentation de 31,55 milliards de francs CFA entre 2014 et 2015.

Les exportations de biens ont atteint 1 580,34 milliards de FCFA en 2016, en hausse de 182,64 milliards de FCFA (+13,1%) sur un an. Les importations de biens quant à elles se sont situées à 1 668,49 milliards de FCFA en 2016 contre 1 540,42 milliards de FCFA en 2015, soit une progression de 128,07 milliards de FCFA (+8,3%) sur un an. En part du PIB, la balance courante s'est améliorée en 2016, avec un déficit de 7,6% contre 8,6% en 2015.

### » Evolution du compte de capital

Le solde du compte de capital affiche à fin décembre 2016 un excédent de 150,14 milliards de FCFA, en baisse de 3,43 milliards de FCFA (-2,4%) par rapport à son niveau de 153,77 milliards de FCFA enregistré en 2015, sous l'effet d'une contraction

des transferts de capital de l'administration publique (-6,22 milliards de FCFA), ceux du secteur privé s'étant accrus de 2,56 milliards de FCFA.

### » Evolution du compte financier

Le flux net des acquisitions nettes d'actifs financiers et d'accroissements nets de passifs s'est caractérisé en 2016 par des entrées nettes de 661,81 milliards de FCFA contre 654,87 milliards de FCFA en 2015, soit une amélioration de 6,94 milliards de FCFA. Cette amélioration est essentiellement imputable aux flux d'investissements directs et dans une moindre mesure aux investissements de portefeuille, les flux des autres investissements s'étant contractés au cours de l'année. En effet, les investissements directs se sont caractérisés par des entrées nettes de 179,72 milliards de FCFA correspondant à une amélioration de 50,96 milliards de FCFA (+39,6%). Les investissements de portefeuille se sont soldés également par des entrées nettes de capitaux de 7,93 milliards de FCFA, en amélioration de 4,94 milliards de FCFA par rapport à 2015. Quant aux autres investissements, ils se sont soldés par des entrées nettes de 474,17 milliards de FCFA en 2016, en détérioration de 48,96 milliards de FCFA (-9,4%) par rapport à leur niveau de 2015. Cette détérioration est expliquée par les baisses des autres investissements du privé (-62,66 milliards de FCFA), ceux du public s'étant améliorés de 13,71 milliards de FCFA (+14,4%).

### » Evolution du solde global

L'ensemble des transactions avec le reste du monde s'est traduit par un solde global excédentaire de 295,51 milliards de FCFA en 2016 contre 283,57 milliards de FCFA en 2015, en amélioration de 11,94 milliards de FCFA sur un an.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Solde global de la balance des paiements :** Ce solde récapitule l'ensemble des transactions effectuées par les agents privés entre l'économie et le reste du monde. Il correspond à la somme de la variation des avoirs extérieurs nets (Banque Centrale et autres institutions de dépôts) et des écarts d'évaluation.

**Sources statistiques :** Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

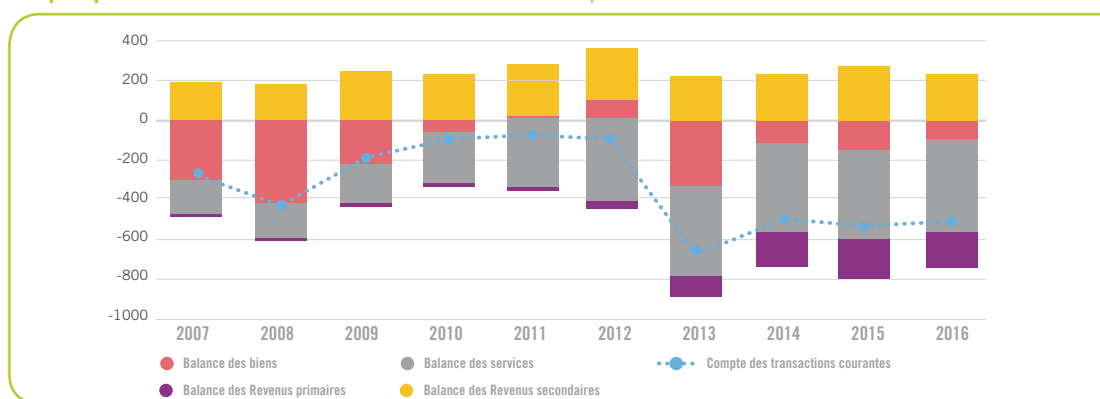
**Tableau IV.1 : Variation des soldes de la balance des paiements (en milliards de FCFA)**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-217,61</b>	<b>299,28</b>	<b>55,58</b>	<b>6,46</b>	<b>39,43</b>	<b>-481,07</b>	<b>133,10</b>	<b>-82,55</b>	<b>13,27</b>
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-162,91</b>	<b>251,85</b>	<b>89,58</b>	<b>14,29</b>	<b>-7,28</b>	<b>-581,70</b>	<b>171,32</b>	<b>-36,13</b>	<b>16,90</b>
Biens et services	-152,40	193,25	89,02	1,76	29,82	-489,16	236,43	-49,66	37,15
Balance des biens	-110,42	170,76	161,48	79,75	94,31	-437,32	200,20	-14,09	54,57
Balance des services	-41,98	22,49	-72,46	-78,00	-64,48	-51,84	36,23	-35,57	-17,42
Revenu primaire	-0,52	-0,95	-0,62	-0,51	-35,34	-54,19	-84,27	-21,96	22,79
Revenu secondaire	-9,99	59,54	1,18	13,04	-1,76	-38,36	19,17	35,48	-43,05
<b>Compte de capital</b>	<b>-54,70</b>	<b>47,43</b>	<b>-34,00</b>	<b>-7,83</b>	<b>46,71</b>	<b>100,63</b>	<b>-38,22</b>	<b>-46,42</b>	<b>-3,63</b>
<b>Compte financier</b>	<b>4,75</b>	<b>47,36</b>	<b>187,13</b>	<b>42,54</b>	<b>94,61</b>	<b>-344,63</b>	<b>119,44</b>	<b>-491,38</b>	<b>-6,94</b>
<b>Solde global</b>	<b>-221,49</b>	<b>258,10</b>	<b>-138,70</b>	<b>-41,87</b>	<b>-47,49</b>	<b>-143,65</b>	<b>14,10</b>	<b>416,49</b>	<b>11,94</b>

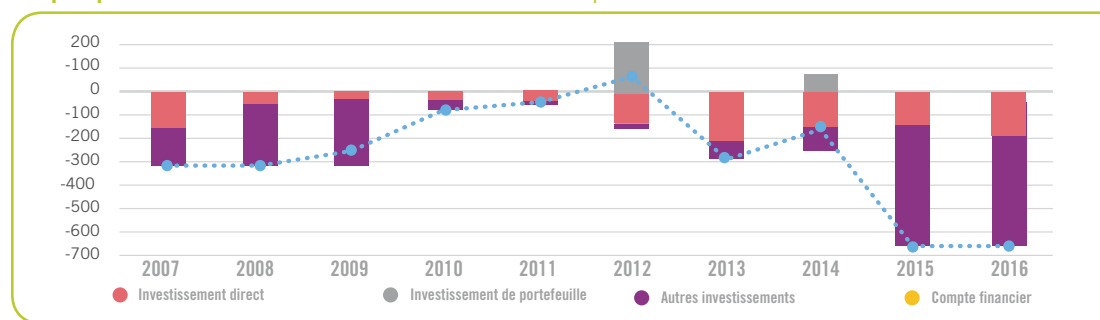
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

NB : au niveau du compte financier, le signe négatif traduit une augmentation des entrées nettes. Pour les autres comptes, il traduit une détérioration du solde.

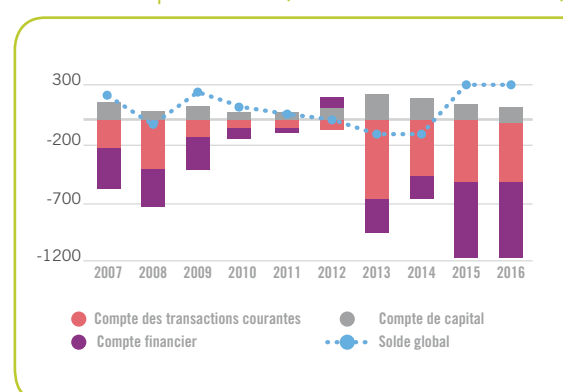
**Graphique IV.1 : Evolution de la structure du compte des transactions courantes**



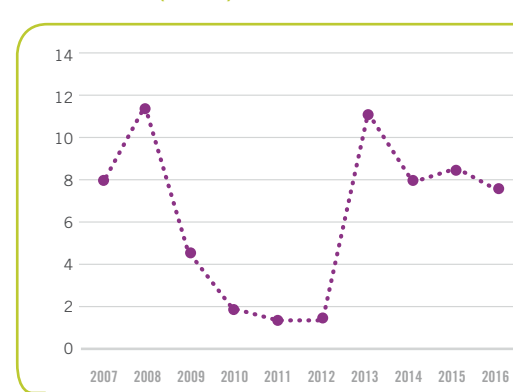
**Graphique IV.2 : Evolution de la structure du compte financier**



**Graphique IV.3 : Evolution des soldes de la balance des paiements (en milliards francs CFA)**



**Graphique IV.4 : Evolution du ratio déficit courant/PIB (en %)**



## IV.2. SITUATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR<sup>3</sup>

### Points saillants :

- Une détérioration du déficit de la balance commerciale en 2015
- Une amélioration du taux de couverture en 2015
- Une quasi-stagnation du degré d'ouverture de l'économie en 2015 par rapport à 2014

### Commentaire général

#### » Evolution solde commercial

Le solde commercial du Burkina Faso est ressorti déficitaire de 478,98 milliards de FCFA en 2015, en détérioration de 30,08 milliards de FCFA par rapport à 2014. Cette détérioration résulte d'un accroissement des exportations moins important que celui des importations.

#### » Evolution des exportations

Les exportations de biens du Burkina Faso se sont situées à 1 287,57 milliards de FCFA en 2015 contre 1 209,90 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse de 77,67 milliards de FCFA. Sur la période 2006-2015, les exportations ont connu un accroissement, sauf en 2008. Le taux d'exportation s'est situé à 20,4% en 2015 contre 19,5% en 2014 et une moyenne de 14,6% sur la période sous revue.

#### » Evolution des importations

Les importations de biens du Burkina Faso en 2015, se situent à 1 766,55 milliards de FCFA contre 1 658,80 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 107,75 milliards de FCFA. Cet accroissement des importations fait suite à une baisse de 391,60 milliards de FCFA enregistrée en 2014. Rapportées au PIB nominal, les importations représentent 27,9% en 2015 et 26,8% en 2014 et une moyenne de 26,2% sur la période 2006-2015.

#### » Evolution du taux de couverture des importations et du degré d'ouverture du pays

Le taux de couverture des importations par les exportations en 2015, s'est établi à 72,9% quasi identique à celui enregistré un an auparavant. Sur la période 2006-2015, le taux de couverture s'est établi en moyenne à 54,8%.

Quant au degré d'ouverture du pays, il s'est situé à 24,2% en 2015 contre 23,2% en 2014. En moyenne sur la période 2006-2015, le degré d'ouverture du pays se situe à 20,4%.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Solde commercial** : Différence entre les exportations et les importations d'un pays à une période donnée ;

**Taux de couverture** : rapport entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services. Il mesure la proportion dans laquelle les exportations du pays couvrent ses importations.

**Degré d'ouverture** : Demi-somme des importations de biens et services et des exportations de biens et services sur le PIB.

**Sources statistiques** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, DGEI, INSD

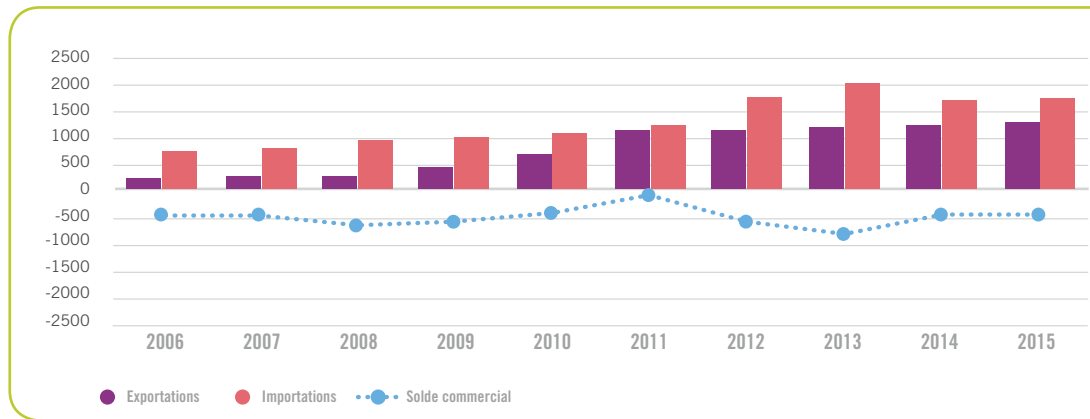
<sup>3</sup>-Les données de 2016 sur le commerce extérieur n'étant pas disponibles, les commentaires n'ont pas évolués.

**Tableau IV.2 : Evolution de la variation des composantes de la balance des biens et services (en milliards de FCFA)**

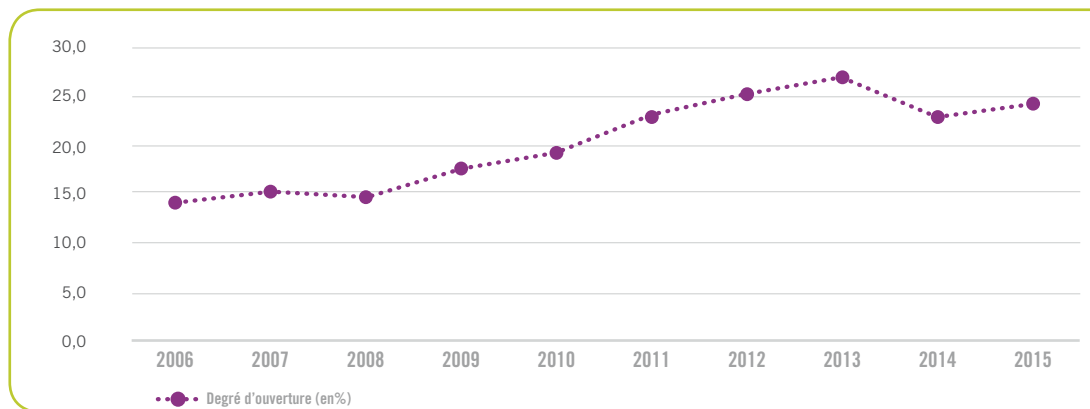
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Exportations	56,84	6,46	-6,40	190,40	238,90	460,70	6,40	55,20	37,20	77,67
Importations	94,2	86,90	141,40	74,20	95,50	153,50	514,30	310,10	-391,60	107,75
<b>Solde commercial</b>	<b>-37,36</b>	<b>-80,44</b>	<b>-147,80</b>	<b>116,20</b>	<b>143,40</b>	<b>307,20</b>	<b>-507,90</b>	<b>-254,90</b>	<b>428,80</b>	<b>-30,08</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2015 de l'économie et des finances

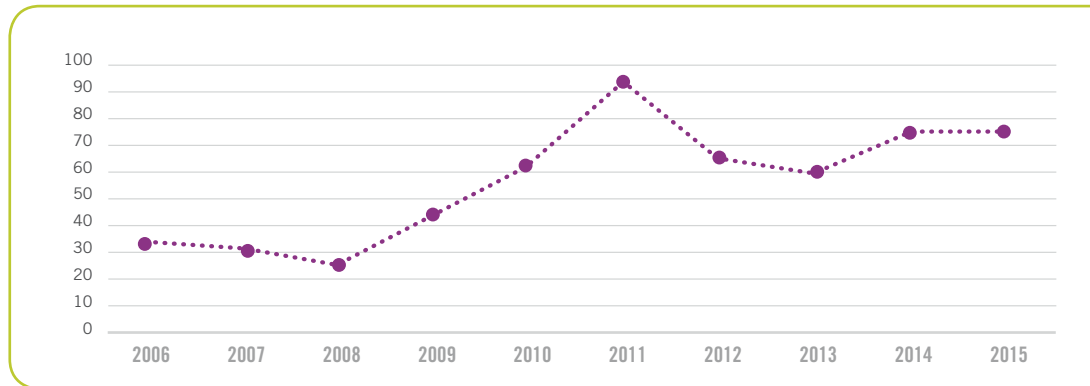
**Graphique IV.5 : Evolution du solde commercial et ses principales composantes**



**Graphique IV.6 : Evolution du degré d'ouverture**



**Graphique IV.7 : Evolution du taux de couverture**







## V. FINANCES PUBLIQUES

# V.1. SITUATION DES PRÉVISIONS ET MOBILISATIONS DES RECETTES BUDGÉTAIRES

## Points saillants :

- Tendance haussière des prévisions et réalisations sur la période sous revue
- Hausse successive des ressources ordinaires en 2015 et 2016 ;
- Niveau de mobilisation des ressources extraordinaires relativement faible.

## Commentaire général

### » Evolution des recettes budgétaires par nature

Sur la période 2007-2016, l'analyse des prévisions<sup>4</sup> des recettes indique une tendance haussière avec une variation annuelle moyenne de 7,7%. Cependant, il est constaté une baisse successive des prévisions en 2014 (-2,5%) et en 2015 (-8,9%). La baisse de 2014 est essentiellement liée à la baisse des prévisions de recettes extraordinaires

(-18,1%) et celle de 2015 est expliquée à la fois par la baisse des ressources ordinaires (-10,3%) et celle des ressources extraordinaires (-6,1%). Ces baisses successives des prévisions traduisent une révision des ambitions à la baisse tenant compte de la situation sociopolitique que le pays a traversée en 2014 et en 2015. En 2016, les prévisions totales de recettes ont connu à nouveau une hausse comparativement à 2015. Malgré cette hausse globale des prévisions de recettes, il a été constaté une baisse significative des prévisions de recettes extraordinaires (-14,4%). S'agissant des recouvrements de recettes, il a été relevé également une tendance haussière avec une variation annuelle moyenne de 12,7%. En 2014, il a été observé une baisse de 10,5% correspondant à un montant de 154,60 milliards de francs CFA. En 2016, les recouvrements ont connu une hausse de 139,06 milliards de francs CFA, soit de 9,7% par rapport à 2015. Comparé aux prévisions, ces niveaux de recouvrement correspondent à un taux global moyen de 75,7%. Ce faible niveau de mobilisation des ressources

trouve ses explications dans celui des ressources extraordinaires dont le taux de décaissement est de 48,2% en moyenne par an. Cette situation révèle des difficultés liées à la prévisibilité et aux procédures de décaissement.

### » Evolution des recettes propres mobilisées par régie

De l'analyse de l'évolution annuelle des recouvrements des recettes, il ressort que sur la période sous revue, la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale des Impôts (DGI) ont connu des augmentations successives sauf en 2014 (-9,4%) pour la DGD et en 2015 (-3,5%) pour la DGI. En ce qui concerne la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), elle a enregistré une évolution en dents de scie avec de fortes augmentations enregistrées en 2007, 2009 et 2016.

Les régies de recettes ont enregistré sur la période 2007-2016 des taux de réalisation de recettes globalement satisfaisant avec des variations en yoyo. En moyenne annuelle, le taux de mobilisation des recettes s'établit à 92,7% pour la DGI, 100,3% pour la DGD et 101,6% pour la DGTCP, soit un taux global annuel moyen de 96,6%. Sur la période sous revue, le plus faible taux de recouvrement des recettes propres est enregistré en 2014 (85,4%), et le plus fort taux est enregistré en 2011 (111,5%). En termes de mobilisation des recettes en 2016, la DGI a contribué à 48,3%, la DGD à 39,6% et la DGTCP à 12,1%.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Taux de réalisation :** Rapport des recouvrements sur les prévisions. Le taux moyen annuel est déterminé à partir de la moyenne arithmétique.

**Taux de progression :** Variation relative entre le recouvrement/prévisions de l'année (n) par rapport à l'année

(n-1). Le taux moyen annuel est déterminé à partir de la moyenne géométrique.

**Sources statistiques :** Direction Générale du Budget/ Circuit informatisé de la dépense, Régies de recettes

4-Les prévisions ne prennent pas en compte les emprunts obligataires



**Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (en %)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Recettes ordinaires</b>	<b>87,6</b>	<b>89,5</b>	<b>85,0</b>	<b>94,1</b>	<b>115,9</b>	<b>108,7</b>	<b>96,9</b>	<b>84,6</b>	<b>92,7</b>	<b>95,7</b>
Recettes fiscales	87,5	91,2	90,4	97,1	113,1	110,7	96,9	82,1	91,8	95,4
Recettes non fiscales	89,9	107,2	202,9	103,9	101,4	96,3	101,0	112,5	99,9	99,0
Recettes en capital	99,7	20,3	75,4	103,4	116,0	77,0	25,5	43,5	116,2	53,1
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>25,6</b>	<b>38,8</b>	<b>47,6</b>	<b>46,0</b>	<b>41,3</b>	<b>49,0</b>	<b>50,5</b>	<b>43,8</b>	<b>70,0</b>	<b>69,6</b>
Dons	38,6	42,8	49,8	50,5	55,0	44,8	41,5	34,7	66,8	62,9
Emprunts	10,3	35,5	45,4	40,0	20,2	55,9	67,6	59,6	74,7	78,9
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>61,6</b>	<b>65,8</b>	<b>67,0</b>	<b>73,7</b>	<b>83,9</b>	<b>82,8</b>	<b>77,5</b>	<b>71,1</b>	<b>84,9</b>	<b>88,5</b>

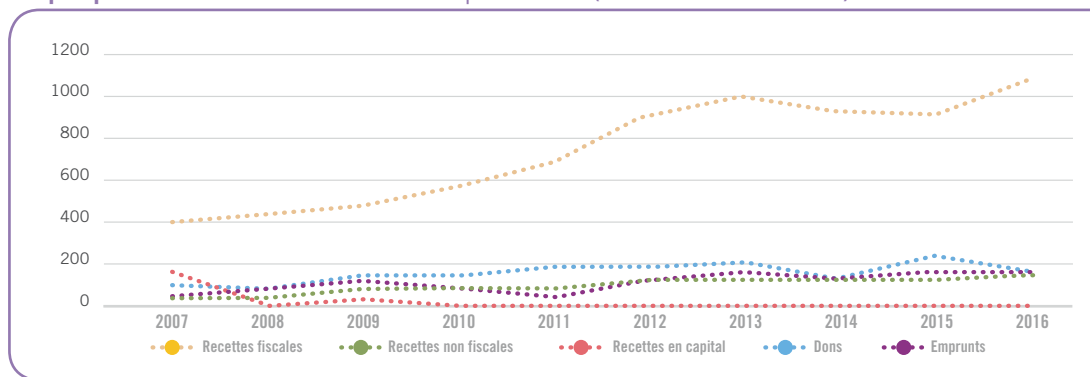
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances, régies de recettes

**Tableau V.2 : Evolution des taux de réalisation et de progression des recouvrements par régie de recette (en %)**

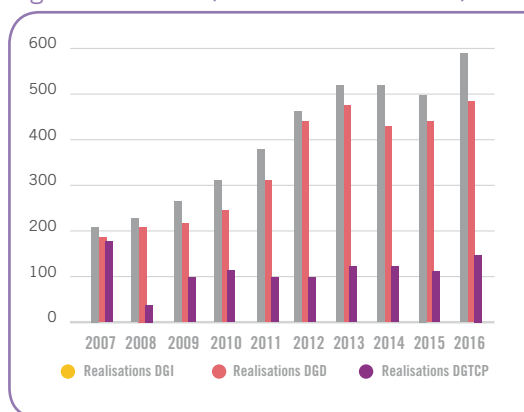
Régies de recette	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Direction Générale des Impôts</b>										
Taux de réalisation	79,6	80,5	82,2	91,1	108,3	107,1	97,6	88,4	96,7	95,5
Taux de progression	13,7	6,7	17,5	17,6	23,1	20,4	12,2	0,1	-3,5	18,2
<b>Direction Générale des Douanes</b>										
Taux de réalisation	95,4	107,2	103,3	105,1	118,7	115,1	95,2	76,7	91,4	95,3
Taux de progression	6,5	14,8	5,3	10,0	28,3	40,7	7,9	-9,4	2,1	10,8
<b>Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique</b>										
Taux de réalisation	98,3	59,5	138,2	105,7	104,0	93,1	100,3	114,9	104,2	98,0
Taux de progression	569,4	-79,3	185,9	11,5	-14,4	5,1	13,9	-1,8	-2,1	27,5
<b>Ensemble des régies</b>										
Taux de réalisation	89,7	87,8	96,6	98,2	111,5	108,7	96,9	85,4	95,1	95,7
Taux de progression	49,0	-17,5	25,3	13,7	18,4	26,4	10,5	-4,2	-1,1	16,1

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances, régies de recettes

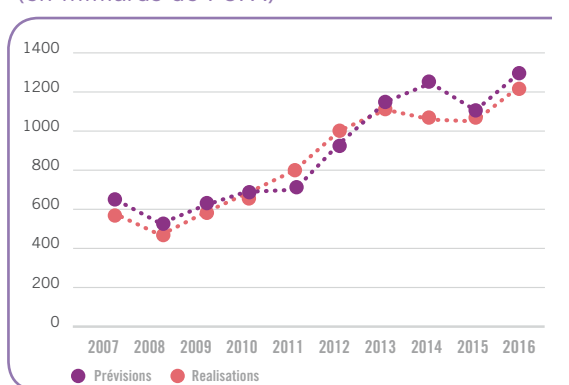
**Graphique V.1 : Evolution des recettes par nature (en milliards de FCFA)**



**Graphique V.2 : Evolution des recettes par régie de recettes (en milliards de FCFA)**



**Graphique V.3 : Evolution comparée des réalisations et des prévisions de recettes (en milliards de FCFA)**



## V.2. SITUATION DES DOTATIONS ET EXÉCUTIONS DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

### Points saillants :

- Hausse continue des dotations des dépenses de personnel
- Taux global d'exécution des dépenses supérieur à 80% sur la période sous-revue
- Faible taux d'exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures

### Commentaire général

#### » Evolution des dotations budgétaires

Sur la période 2007-2016, les dotations budgétaires ont connu une évolution en dents de scie marquée par une tendance haussière avec un taux de progression annuel moyen de 8,5%. La plus forte croissance a été enregistrée en 2012 (33,6%) et la plus forte baisse en 2015 (-6,2%). La régression des dotations globales des dépenses en 2015 s'explique essentiellement par celle des dotations destinées à l'exécution des dépenses en capital (en particulier les dépenses d'investissements part-Etat). L'analyse des dotations globales par grande catégorie de dépense indique que les dotations pour les dépenses ordinaires sont prédominantes à celles des dépenses en capital, excepté en 2013 et représente en moyenne 54,3% de la dotation global sur la période.

L'analyse en termes de progression des dotations par titre budgétaire révèle que les dotations du titre 2 ont connu une hausse continue sur la période 2007-2016 avec une croissance moyenne de 13,7%. Cette hausse continue du titre 2 est essentiellement liée à la prise en charge des effectifs additionnels et de la revalorisation des éléments de rémunération (les avancements, l'élargissement des indemnités de sujétion et de logement). A cela, s'ajoute la prise en compte de l'incidence des besoins permanents de correction d'indemnités, de reclassement de bonification d'échelon, de reversements et de reconstitution de carrière. La hausse en 2016 des dépenses de personnel par rapport à celles de 2015 est imputable aussi à la mise en œuvre des nouvelles mesures 2016 relatives notamment

à la régularisation des avancements, à la mise en œuvre des reversements dans les dispositions de la loi 081, à la réforme de la situation salariale des appelés SND et aux statuts autonomes des personnels du ministère en charge de la justice.

Les dotations des autres titres budgétaires ont également connu des tendances haussières mais ont évolué en yoyo sur la période 2007-2016. En outre, il est à noter qu'en 2016, la hausse de la dotation globale est imputable à l'augmentation des autres natures de dépenses que sont la charge de la dette, les dépenses de fonctionnement, des dépenses de transferts courants et de celles des investissements exécutés par l'Etat.

#### » Evolution de l'exécution des dépenses budgétaires

L'exécution des dépenses budgétaires a été caractérisée sur la période 2007-2016 par un taux d'exécution annuel moyen de 88,4%. Globalement, le taux d'exécution des dépenses a été tiré vers le bas par celui des dépenses en capital qui ont été exécutées en moyenne annuelle à 75,1%. Ce faible taux d'exécution est dû à celui des dépenses d'investissement (Titre5) exécuté en moyenne annuelle à 74,6% tandis que les dépenses de transferts en capital ont été exécutées en moyenne annuelle à 88,0%. Quant aux dépenses courantes, le taux d'exécution s'établit en moyenne à 99,3% sur la période. En 2016, le taux d'exécution des dépenses globales s'est amélioré de 4,8 points de pourcentage par rapport à 2015 pour s'établir à 93,3%.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Taux d'exécution budgétaire :** L'exécution budgétaire rapportée à la dotation budgétaire

**Sources statistiques :** Direction général du budget, Circuit informatisé de la dépense

**Tableau V.3 : Taux de progression des dotations de dépenses budgétaires (en %)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>15,1</b>	<b>0,6</b>	<b>19,6</b>	<b>-3,5</b>	<b>15,1</b>	<b>30,2</b>	<b>1,1</b>	<b>14,6</b>	<b>3,2</b>	<b>16,0</b>
Titre 1	-9,8	-4,8	91,8	-34,5	-6,3	30,2	14,5	20,1	45,5	18,8
Titre 2	20,3	5,9	15,5	7,0	14,5	18,8	9,5	19,5	7,3	18,8
Titre 3	22,6	-3,8	1,3	-1,6	0,5	23,7	-4,4	1,6	1,3	6,3
Titre 4	15,7	-0,6	12,3	-0,5	31,2	45,6	-7,9	12,3	-13,9	14,2
<b>Dépenses en capital</b>	<b>11,4</b>	<b>-5,3</b>	<b>22,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-4,9</b>	<b>37,8</b>	<b>27,3</b>	<b>-18,3</b>	<b>-18,2</b>	<b>4,6</b>
Titre 5	4,9	0,7	19,0	3,4	-4,7	37,7	23,0	-15,8	-18,2	4,8
Part Etat	15,9	35,5	38,3	20,5	-16,3	48,7	21,1	-10,2	-33,5	15,6
Subvention	-1,6	-18,1	18,2	-12,8	6,8	71,4	50,5	-23,1	-13,3	-4,7
Prêt	2,7	-10,8	-2,2	-10,1	10,6	-6,9	-12,0	-17,2	29,2	-2,0
Titre 6	406,7	-79,8	230,5	-78,8	-27,8	61,5	550,8	-76,1	-21,8	-8,8
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>13,2</b>	<b>-2,3</b>	<b>20,9</b>	<b>-1,9</b>	<b>5,2</b>	<b>33,6</b>	<b>13,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>-6,2</b>	<b>11,7</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.4 : Evolution des taux d'exécution budgétaire par titre (%)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Titre 1	97,3	97,8	86,9	99,8	108,4	113,5	111,8	141,3	118,2	117,4
Titre 2	99,6	99,9	99,9	99,8	99,9	99,8	96,6	99,7	99,6	100,0
Titre 3	96,1	93,7	91,7	90,4	96,4	96,7	99,0	83,9	96,0	97,5
Titre 4	99,0	98,7	97,9	98,6	98,0	99,3	98,9	90,7	99,3	99,1
Titre 5	71,6	63,6	78,5	84,4	80,1	84,1	76,1	63,9	66,8	77,2
Part Etat	94,2	92,2	95,0	93,1	96,4	94,9	99,3	67,6	121,9	96,7
Subvention	79,3	49,8	61,9	42,1	48,9	59,9	55,5	63,0	27,9	47,2
Prêt	49,0	41,0	66,1	100,3	78,4	91,6	44,7	52,1	18,3	76,8
Titre 6	97,1	80,1	96,1	70,3	98,7	87,3	96,7	93,1	61,1	100,0
<b>Total</b>	<b>86,1</b>	<b>81,6</b>	<b>87,7</b>	<b>91,1</b>	<b>90,9</b>	<b>92,9</b>	<b>87,6</b>	<b>83,9</b>	<b>88,6</b>	<b>93,3</b>

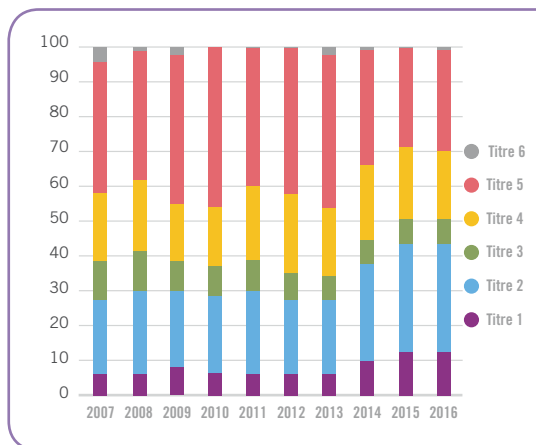
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.5 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (en %)**

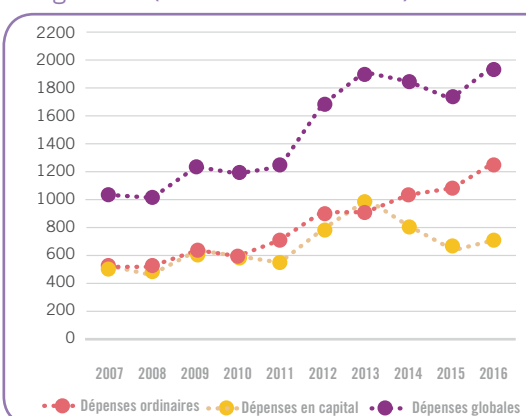
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>14,6</b>	<b>0,3</b>	<b>16,8</b>	<b>-1,4</b>	<b>17,0</b>	<b>31,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>14,4</b>	<b>6,1</b>	<b>16,3</b>
Titre 1	-11,7	-4,4	70,4	-24,7	1,9	36,3	12,8	51,8	21,7	18,0
Titre 2	16,1	6,2	15,6	6,8	14,6	18,6	6,0	23,3	7,2	19,3
Titre 3	26,4	-6,2	-0,8	-3,0	7,1	24,2	-2,2	-13,9	15,8	8,0
Titre 4	17,7	-0,9	11,4	0,2	30,3	47,6	-8,4	3,0	-5,7	14,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>216,7</b>	<b>-17,8</b>	<b>51,9</b>	<b>6,2</b>	<b>-9,4</b>	<b>44,5</b>	<b>16,4</b>	<b>-31,7</b>	<b>-15,1</b>	<b>21,3</b>
Titre 5	193,8	-10,6	46,9	11,2	-9,5	44,5	11,3	-29,2	-14,5	21,0
Etat	14,4	32,6	42,6	18,1	-13,3	46,3	26,7	-38,9	20,0	-8,3
Subventions	-	-48,6	46,9	-40,8	24,2	109,9	39,6	-12,7	-61,7	61,4
Prêts	-	-25,4	57,8	36,4	-13,5	8,8	-57,1	-3,4	-54,6	310,7
Titre 6	1010,3	-83,3	296,8	-84,5	1,4	42,8	621,3	-77,0	-48,7	49,4
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>57,1</b>	<b>-7,4</b>	<b>30,0</b>	<b>1,9</b>	<b>4,9</b>	<b>36,6</b>	<b>6,8</b>	<b>-6,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>17,7</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique V.4 : Evolution de la structure des dépenses budgétaires par titre (en %)**



**Graphique V.5 : Evolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)**



# V.3. OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT (RECETTES ET DÉPENSES)

## Points saillants :

- Hausse continue des recettes totales et dons excepté en 2014 et 2015
- Hausse des dépenses totales et prêts nets en 2016 ;
- Reprise des dépenses d'investissement en 2016.

## Commentaire général

### » Evolution des recettes totales et dons

Les recettes totales et dons, après les baisses successives de 2014 (-8,4%) et 2015 (-3,3%) ont connu une augmentation de 10,4% en 2016. Ainsi, sur la période 2007-2016, ils ont progressé en moyenne de 10,2%.

Les recettes fiscales ont connu une progression continue sur la période 2007-2013 suivi d'une baisse successive en 2014 (-5,2%) et 2015 (-1,2%) avant d'enregistrer à nouveau une augmentation significative en 2016 (+15,7%). En effet, de 405,24 milliards de francs CFA en 2007, elles ont augmenté progressivement pour atteindre un niveau de 992,61 milliards de francs CFA en 2013 puis elles ont régressé successivement en 2014 et 2015 pour se situer à 929,28 milliards de francs CFA en 2015. En 2016, les recettes fiscales ont connu un rebond de 146,12 milliards de francs CFA pour s'établir à 1075,39 milliards de FCFA. En moyenne, sur la période 2007-2016, le taux de progression s'élève à 11,9%. Rapportées à l'ensemble des recettes courantes, les recettes fiscales ont représenté 87,4% en 2016 et 88,9% en moyenne sur la période 2007-2016.

Les recettes non fiscales ont connu une évolution en dents de scie avec une tendance haussière sur la période 2007-2016. L'augmentation annuelle moyenne a été de 24,2%. Ainsi, après les baisses successives enregistrées en 2014 et 2015, elles ont connu une importante augmentation en 2016 (+30,7%). Rapportées aux recettes courantes, les recettes non fiscales ont représenté 12,6% en 2016 et en moyenne 11,1% des dites recettes sur la période sous revue.

Sur la période 2007-2016, les dons ont connu une évolution en dents de scie avec une progression moyenne de 3,8% l'an. Ainsi, les dons ont enregistré des baisses successivement en 2014 (-20,9%), en 2015 (-10,3%) et en 2016 (-21,7%). La contraction des dons en

2016 est imputable à une baisse considérable des dons programmes de 35,0% correspondant à 43,63 milliards de francs CFA.

### » Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une importante hausse en 2016 avec un taux de variation de 15,9% essentiellement due à l'augmentation des dépenses totales (+15,5%).

Sur la période sous revue, les dépenses courantes ont enregistré une augmentation annuelle moyenne de 11,7%. Cependant, il est à noter qu'elles ont connu une légère baisse en 2013 (-1,2%). En 2016, elles ont enregistré une importante hausse de 21,2% par rapport à 2015. Cette augmentation est imputable à toutes les sous composantes mais les plus importantes hausses, en termes relatifs, ont été enregistrées au niveau des intérêts dus (49,4%) et au niveau des transferts courants (23,0%).

Les dépenses en capital ont enregistré une variation en dents de scie sur la période 2007-2016 avec une hausse moyenne de 6,4% par an. Ainsi, des baisses sont notées en 2011 (-3,1%), en 2014 (-35,4%) et en 2015 (-9,6%) avant d'enregistrer une légère augmentation en 2016 (+5,1%). La hausse en 2016 est la résultante des augmentations des volumes des investissements aussi bien financés sur ressources propres (+11,9%) que ceux financés sur ressources extérieures (+19,3%) et de la baisse des transferts en capital et restructuration d'entreprises (-85,1%).

Les prêts nets ont connu une évolution erratique sur la période 2007-2016. En moyenne, les prêts nets se sont établis à -4,06 milliards de francs CFA par an sur la période. En 2016, ils se sont situés à -8,66 milliards de francs CFA, indiquant des remboursements plus importants que les prêts accordés.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Les dépenses et prêts nets :** Elles sont constituées principalement des dépenses courantes (qui correspondent aux achats de biens et services, aux dépenses de personnel, aux transferts courants et aux intérêts de la dette) et des dépenses en capital ou dépenses d'équipement ou dépenses d'investissement (qui vont demeurer dans le patrimoine de l'Etat pendant plus d'un an).

**Les recettes totales et dons :** Les ressources de l'administration se subdivisent en recettes et dons. Les recettes sont réparties en recettes courantes et recettes en capital. Les dons sont des transferts sans contrepartie effectués au profit du Gouvernement.

**Sources statistiques :** Direction générale du trésor et de la comptabilité publique.

**Tableau V.6 : Taux de progression des opérations de recettes de l'Etat**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes courantes	12,5	9,9	11,4	26,4	16,5	25,9	11,9	-4,7	-1,6	17,4
Recettes fiscales	11,8	9,7	11,2	14,4	23,0	28,1	11,4	-5,2	-1,2	15,7
Recettes non fiscales	20,3	12,4	13,7	159,6	-15,2	10,3	15,4	-0,5	-4,3	30,7
Recettes en capital	-74,2	-93,8	-100,0	-	-	-	10,0	-89,5	-56,8	-
<b>Recettes totales</b>	<b>12,3</b>	<b>9,9</b>	<b>11,4</b>	<b>26,4</b>	<b>16,5</b>	<b>25,9</b>	<b>11,9</b>	<b>-4,7</b>	<b>-1,6</b>	<b>17,4</b>
Dons	23,7	-30,1	58,2	-14,4	27,5	9,4	16,9	-20,9	-10,3	-21,7
<b>Recettes totales et dons</b>	<b>15,8</b>	<b>-3,0</b>	<b>22,3</b>	<b>14,1</b>	<b>19,0</b>	<b>21,9</b>	<b>13,0</b>	<b>-8,4</b>	<b>-3,3</b>	<b>10,4</b>

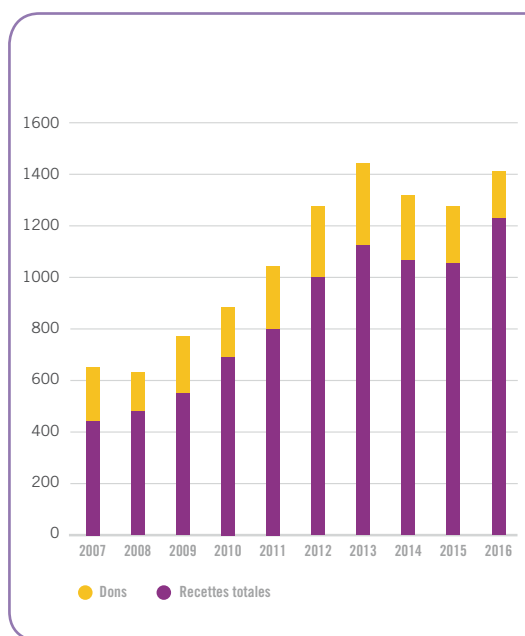
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.7 : Taux de progression des opérations de dépenses de l'Etat**

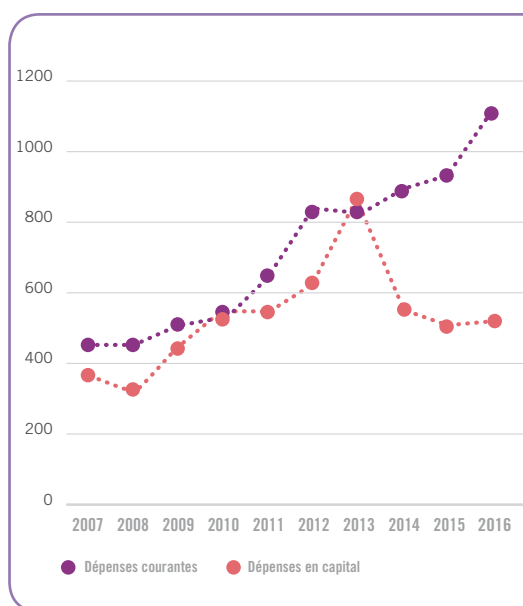
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Dépenses Totales</b>	<b>12,0</b>	<b>-6,4</b>	<b>22,6</b>	<b>13,3</b>	<b>7,4</b>	<b>25,0</b>	<b>15,4</b>	<b>-14,1</b>	<b>-1,2</b>	<b>15,5</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>17,1</b>	<b>1,1</b>	<b>9,6</b>	<b>6,4</b>	<b>18,3</b>	<b>31,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>8,3</b>	<b>4,1</b>	<b>21,2</b>
Salaires	17,3	6,0	14,9	7,6	14,5	18,1	7,0	23,0	7,1	18,3
Dépenses de fonctionnement	19,3	0,5	-0,2	-4,6	7,0	24,1	-1,6	-13,7	6,9	16,9
Intérêts dus	-24,8	-2,8	32,9	26,6	32,5	47,8	-16,9	26,6	-0,6	49,4
Transferts courants	21,2	-4,2	6,9	9,0	28,0	50,8	-7,1	-2,3	-0,5	23,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>6,5</b>	<b>-15,2</b>	<b>40,7</b>	<b>20,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>16,8</b>	<b>37,3</b>	<b>-35,4</b>	<b>-9,6</b>	<b>5,1</b>
Investissements sur ressources propres	-7,2	36,0	21,3	17,6	2,0	42,4	23,5	-33,7	-8,1	11,9
Investissements sur ressources extérieures	2,1	-40,0	57,5	3,9	-0,8	7,4	22,4	-18,8	-29,7	19,3
Transferts en capital et restructurations	1159,8	-81,2	312,0	-85,1	1,3	42,9	1641,1	-90,5	414,3	-85,1
<b>Prêts nets</b>	<b>-108,0</b>	<b>891,5</b>	<b>-72,8</b>	<b>-296,2</b>	<b>-142,7</b>	<b>-133,2</b>	<b>2713,6</b>	<b>-75,2</b>	<b>104,8</b>	<b>-31,0</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>14,4</b>	<b>-5,1</b>	<b>21,2</b>	<b>12,2</b>	<b>8,3</b>	<b>24,6</b>	<b>13,8</b>	<b>-13,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>15,9</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique V.6 : Evolution des recettes totales et dons (en milliards de FCFA)**



**Graphique V.7 : Evolution des dépenses courantes et des dépenses en capital (en milliards de FCFA)**



## V.3. OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ETAT (soldes caractéristiques)

### Points saillants :

- Solde courant excédentaire sur toute la période sauf en 2007
- Solde global base engagement et solde global base caisse déficitaires sur toute la période

### Commentaire général

#### » Evolution du solde courant

Le solde courant a été excédentaire sur la période sous revue, excepté en 2007 où il a été déficitaire de 10,19 milliards de francs CFA. Cependant, il a enregistré une baisse des excédents sur les trois dernières années. En 2014, l'excédent a baissé de 120,24 milliards de francs CFA pour s'établir à 178,06 milliards de francs CFA. En 2015, l'excédent est passé à 124,73 milliards de francs CFA, soit une baisse de 53,33 milliards de francs CFA. Cette baisse de l'excédent s'est poursuivi en 2016 de 13,00 milliards de francs CFA pour se chiffrer à 111,73 milliards de francs CFA. L'excédent de ce solde indique qu'en moyenne, les recettes courantes ont permis de prendre en charge les dépenses courantes ces trois dernières années.

#### » Evolution du solde global base engagement

Sur la période 2007-2016, le solde global base engagement est ressorti déficitaire avec le plus faible déficit enregistré en 2014 (-113,48 milliards de francs CFA). En 2016, il a atteint son plus haut niveau de déficit, s'établissant ainsi à 225,75 milliards de francs CFA. Comparé à 2015, il apparait une dégradation de 92,13 milliards de francs CFA. Sur la période sous-revue, les recettes totales et dons mobilisés n'ont pas permis de couvrir les dépenses totales et prêts nets.

#### » Evolution du solde global base caisse

Le solde global base caisse a été également déficitaire sur la période sous revue. Cette situation est imputable notamment au déficit enregistré au niveau du solde global base engagement. En 2016, le déficit du solde global base caisse s'est amélioré de 84,18 milliards de francs CFA, passant de 222,84 milliards de francs CFA en 2015 à 138,66 milliards de francs CFA en 2016.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Prêts nets** : Différence entre les prêts effectués par l'Etat et les remboursements

**Solde courant** : Différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes

**Solde global base engagement** : somme des recettes totales y compris dons moins les dépenses totales et prêts nets

**Solde global base caisse** : Solde global base engagement plus ajustement caisse

**Sources statistiques** : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

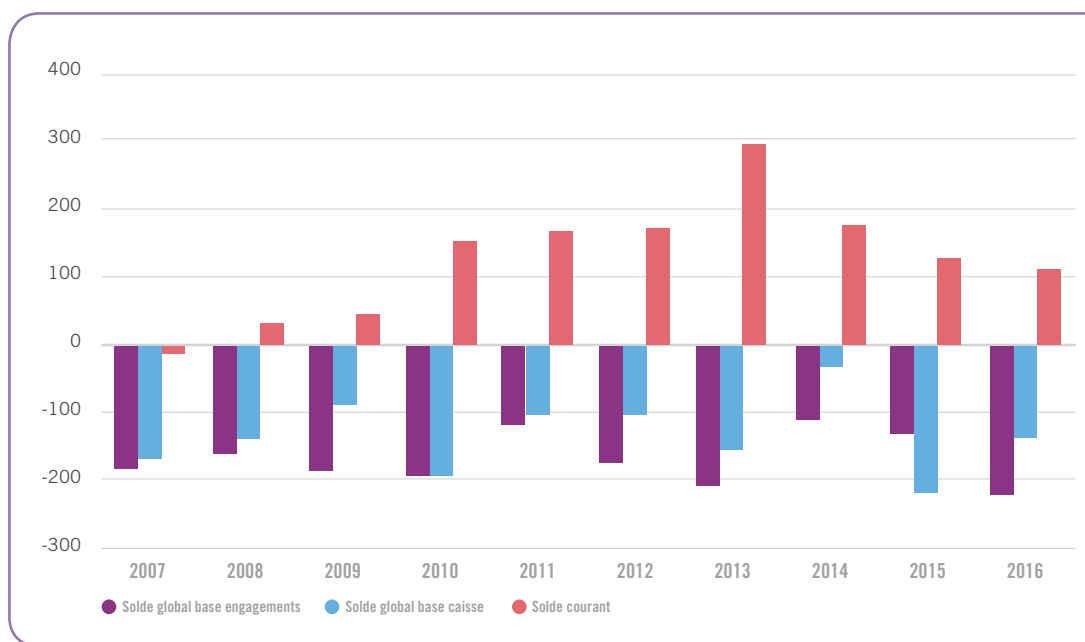
**Tableau V.8 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (en milliards de FCFA)**

	Montant en 2016	Variation en valeur		
		2014/2013	2015/2014	2016/2015
Solde courant	111,73	-120,24	-53,33	-13,00
Solde global base engagement	-225,75	97,43	-20,14	-92,13
Solde global hors dons (base engagement)	-405,94	165,35	6,26	-42,28
Ajustement caisse	87,09	25,17	-165,21	176,31
Solde global base caisse	-138,66	122,60	-185,35	84,18
Solde de base	-225,12	115,36	-57,88	-13,02
Solde primaire	-159,77	124,62	-58,14	8,57
solde primaire courant	177,08	-110,98	-53,59	8,60

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

Variation négative = détérioration du solde

Variation positive = amélioration du solde

**Graphique V.8 : Evolution du solde global base engagement et du solde global base caisse (en milliards de FCFA)**



## V.4. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (Encours de la dette et service de la dette)

### Points saillants :

- Tendance haussière de l'encours de la dette publique
- Hausse progressive de l'encours de la dette extérieure depuis 2009 ;
- Prépondérance du service de la dette intérieure sur la période sous revue.

### Commentaire général

#### » Evolution de l'encours de la dette publique

L'encours de la dette publique est passé de 811,24 milliards de francs CFA en 2007 à 2 497,04 milliards de francs CFA en 2016 avec une croissance annuelle moyenne de 13,3%. Ainsi l'encours de la dette a plus que triplé en dix ans. Cet accroissement continu pourrait trouver sa justification dans les recherches permanentes de financement pour couvrir les besoins croissants en matière d'investissements publics.

Sur la période 2007-2016, l'encours de la dette extérieure a connu une croissance continue pour se situer à 1 766,06 milliards de francs CFA en 2016. Il a connu un taux de croissance annuel moyen de 11,5%. L'analyse globale fait ressortir que la dette extérieure représente en moyenne 77,2% de la dette publique totale sur la période 2007-2016. Néanmoins, depuis 2008 le poids de l'encours de la dette extérieure par rapport à l'encours total est en constante régression passant de 86,4% à 70,7%.

Avec une tendance haussière sur la période 2007-2016, l'encours de la dette intérieure s'est situé à 730,97 milliards de francs CFA en 2016. Cette composante de l'encours total a connu une progression annuelle moyenne de 19,5% même s'il est enregistré une baisse en 2008<sup>5</sup>. Sur la période sous revue, l'encours de la dette intérieure a représenté en moyenne 21,2% de l'encours total de la dette.

#### » Evolution du service de la dette publique

Le service de la dette a connu une évolution en deux phases sur la période. De 2007 à 2010 on a une évolution en dent de scie mais à partir de 2010, une croissance continue est constatée atteignant 228,39 milliards de francs CFA en 2016. La composante intérieure est prédominante et représente en moyenne 64,7% sur la période concernée.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Service de la dette :** Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

**Encours de la dette :** Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés

**Sources statistiques :** Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

5-La baisse de l'encours de la dette en 2008 s'explique par l'absence des décaissements (tirage sur les emprunts obligataires)



**Tableau V.9 : Evolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (en %)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Dette extérieure</b>	<b>10,0</b>	<b>20,4</b>	<b>14,9</b>	<b>21,7</b>	<b>4,8</b>	<b>10,1</b>	<b>0,4</b>	<b>9,0</b>	<b>14,4</b>	<b>9,4</b>
Dette bilatérale	12,1	-18,9	25,5	9,1	5,4	0,8	-2,1	2,9	8,8	1,9
Dette multilatérale	9,3	35,4	12,5	24,9	4,7	12,2	0,9	10,2	15,4	10,6
<b>Dette intérieure</b>	<b>76,5</b>	<b>-14,2</b>	<b>33,7</b>	<b>22,3</b>	<b>39,3</b>	<b>22,4</b>	<b>24,5</b>	<b>19,5</b>	<b>9,6</b>	<b>27,5</b>
Institutions financières	-17,8	-21,2	-28,4	-31,7	497,1	0,1	59,3	-8,7	12,9	-3,5
Institutions non financières	1,6	-22,1	-19,8	-50,1	-9,9	669,1	-15,1	-6,3	-35,5	-64,8
Marché monétaire et financier	113,3	-1,7	100,4	46,4	29,7	4,3	27,7	31,2	14,6	39,3
Autres dettes intérieures		-25,0	-33,8	-32,9	-100,0	-	-	-	-	-
<b>Dette publique Totale</b>	<b>18,1</b>	<b>14,1</b>	<b>17,4</b>	<b>21,8</b>	<b>10,2</b>	<b>12,5</b>	<b>5,6</b>	<b>11,6</b>	<b>13,1</b>	<b>14,1</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.10 : Evolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (en %)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Dette extérieure</b>	<b>3,1</b>	<b>-5,9</b>	<b>16,4</b>	<b>6,2</b>	<b>15,8</b>	<b>26,4</b>	<b>3,8</b>	<b>17,1</b>	<b>7,1</b>	<b>15,5</b>
Amortissement	2,8	-16,2	8,8	6,6	18,8	18,5	19,2	18,4	6,7	19,8
Charges, intérêts et Commissions	4,2	21,5	30,4	5,6	11,2	39,4	-17,7	14,7	8,0	6,7
<b>Dette intérieure</b>	<b>23,8</b>	<b>-17,3</b>	<b>142,8</b>	<b>-36,4</b>	<b>-6,4</b>	<b>43,3</b>	<b>20,8</b>	<b>66,5</b>	<b>7,8</b>	<b>43,9</b>
Amortissement	31,9	-25,1	171,5	-50,0	-22,1	23,2	67,4	67,8	12,6	33,1
Charges, intérêts et commissions	-28,6	75,2	-2,7	156,8	36,7	74,8	-30,8	62,9	-5,3	79,4
<b>Total service de la dette publique</b>	<b>14,5</b>	<b>-12,7</b>	<b>87,6</b>	<b>-24,8</b>	<b>2,1</b>	<b>35,9</b>	<b>13,9</b>	<b>48,3</b>	<b>7,6</b>	<b>35,7</b>

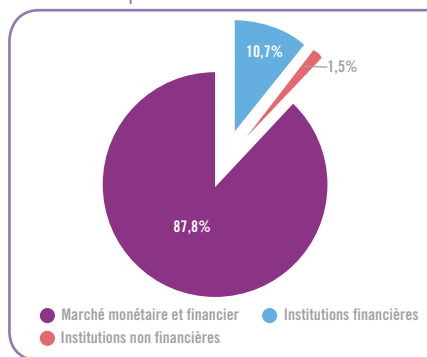
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.11 : Evolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (en %)**

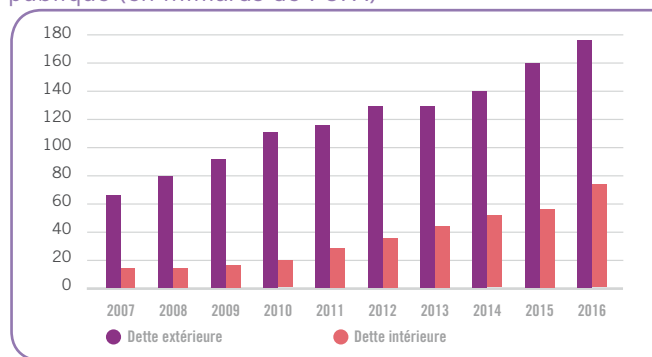
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Encours de la dette</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Externe	81,9	86,4	84,5	84,4	80,3	78,6	74,7	73,0	73,8	70,7
Intérieure	18,1	13,6	15,5	15,6	19,7	21,4	25,3	27,0	26,2	29,3
<b>Service de la dette</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Externe	40,6	43,7	27,1	38,3	43,5	40,4	36,8	29,1	29,0	24,7
Intérieure	59,4	56,3	72,9	61,7	56,5	59,6	63,2	70,9	71,0	75,3

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

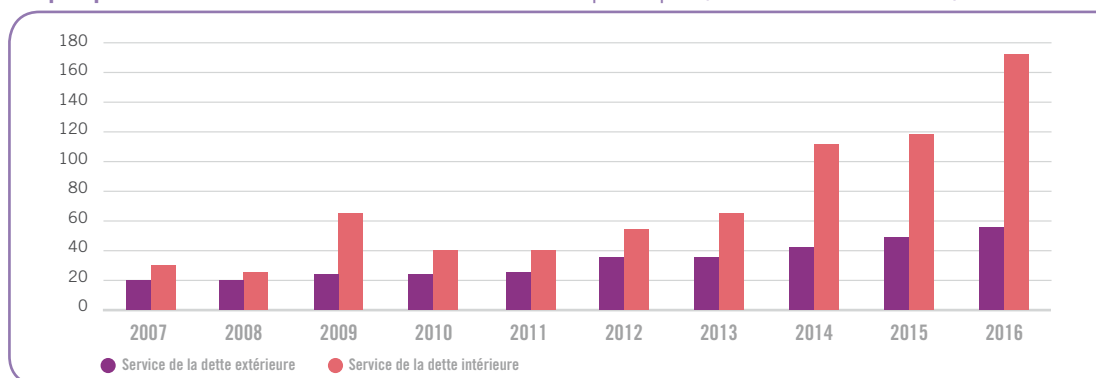
**Graphique V.9 : Structure de la dette intérieure par institution en 2015**



**Graphique V.10 : Evolution de l'encours de la dette publique (en milliards de FCFA)**



**Graphique V.11 : Evolution du service de la dette publique (en milliards de FCFA)**



## V.4. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (ratios d'endettement)

### Points saillants :

- Respect des normes communautaires pour l'ensemble des ratios de soutenabilité en 2016 ;
- Respect de la norme du ratio VA/PIB sur toute la période.

### Commentaire général

#### » Evolution des ratios de viabilité de la dette

L'appréciation de la viabilité de la dette se fait à travers principalement trois ratios que sont : « Valeur actualisée de la dette sur le PIB nominal (VA/PIB) », « valeur actualisée de la dette sur les exportations (VA/XBS) » et « valeur actualisée de la dette sur recettes budgétaires (VA/Rev) ».

Le ratio VA/PIB a connu une évolution instable sur la période 2007-2016. Malgré l'instabilité de cet indicateur, il reste en phase sur toute la période avec la norme communautaire de 40 au maximum.

Concernant le ratio VA/XBS, il a également connu une évolution en dents de scie. En 2016, il est de 61,7 respectant ainsi la norme communautaire de 180<sup>6</sup> au maximum.

Quant au ratio VA/Rev, la norme fixée est de 250 au maximum. Excepté 2012 où la valeur du ratio a été de 251,7 cette norme a été respectée sur la période 2008-2016. Sur la période de référence, son niveau le plus bas a été enregistré en 2008 (86,3).

#### » Evolution des ratios de soutenabilité de la dette

La soutenabilité de la dette se mesure à partir des deux ratios que sont : « Service de la dette/exportations (SD/XBS) » et « Service de la dette/recettes budgétaires (SD/Rev) ». Tous ces critères ont été respectés sur la période.

Le ratio SD/XBS a oscillé entre 1,8 et 7,4 sur la période sous revue respectant ainsi la norme communautaire de 15<sup>7</sup> au maximum.

Le ratio SD/Rev a connu une évolution erratique sur la période. Avec une valeur de 16,1 en 2016, ce ratio a respecté la norme communautaire qui est de 18<sup>8</sup> au maximum.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Ratio** : rapport entre deux valeurs financières ou économiques (d'un pays) établissant la comparaison entre une situation et une norme donnée

**Ratio d'endettement** : Ce ratio compare les dettes du Burkina Faso à ses richesses et ses ressources budgétaires en vue d'évaluer sa capacité de remboursement.

**NB** : Le calcul du ratio Encours/PIB prend en compte l'encours de la dette des sociétés d'Etat.

**Sources statistiques** : DGTCP/Direction de la Dette Publique

6 La norme est passée de 150 en 2015 à 180 en 2016

7 La norme est passée de 20 en 2015 à 15 en 2016

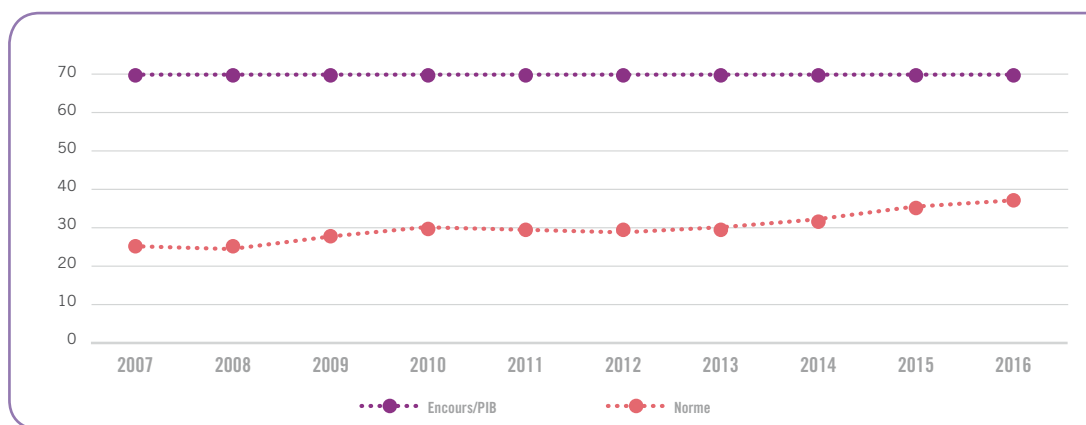
8 La norme est passée de 30 en 2015 à 18 en 2016

**Tableau V.12 : Evolution des principaux ratios d'endettement**

	Norme	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Ratio de viabilité</b>											
VA/PIB	<=40	nd	11,3	13,3	20,7	20,4	19,2	18,1	20,6	19,3	22,9
VA/XBS	<=150	nd	123,7	120,8	141,9	152,9	165,6	76,4	54,6	53,4	61,7
VA/Rev	<=250	nd	86,3	91,7	115	113,7	251,7	92,4	96,6	93,5	92,6
<b>Ratio de soutenabilité</b>											
SD/XBS	<=20	nd	7,2	6,1	7,4	5	3,9	3,4	1,9	3,8	1,8
SD/Rev	<=30	nd	9,9	9,2	12	9,5	7,3	7,5	10	18,1	16,1
<b>Critère de convergence</b>											
Encours/PIB	<=70	25,1	24,8	27,6	29,8	28,8	28,8	29,4	31,6	35,5	37,2

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances  
 NB/VA : Valeur actualisée, PIB : Produit intérieur brut, XBS : Exportation des biens et services,  
 Rev : Revenu, SD : Service de la dette

**Graphique V.12 : Evolution de l'encours de la dette/PIB**



# V.5. SITUATION GLOBALE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

## Points saillants :

- Tendence haussière de l'Aide Publique au Développement (APD) au cours de la période sous revue;
- Reprise de la croissance de l'APD en 2016 après les baisses successives observées les trois années précédentes ;
- Baisse des appuis budgétaires en 2016 par rapport à 2015.

## Commentaire général

### » Evolution de l'APD

L'Aide Publique au Développement (APD) au profit du Burkina Faso a connu deux (02) phases d'évolution au cours des dix (10) dernières années. La première phase de 2007 à 2009 a été matérialisée par une augmentation soutenue. L'APD est passée de 863,6 million de dollars US en 2007 à 1257,9 millions de dollars US en 2009. Quant à la deuxième phase (2010-2016), elle a été caractérisée par une évolution erratique. Sur la période 2007-2016, le volume de l'aide exprimé en dollars US a augmenté de 6,1% en moyenne par an. Le niveau de l'APD accordée au Burkina Faso est appréciable et résulte des bonnes relations que le pays entretient avec ses partenaires techniques et financiers. Cependant, cette situation pourrait traduire la persistance de la dépendance du pays vis-à-vis de l'aide extérieure.

### » Evolution de l'APD par nature de financement

La structure de l'APD par type de financement (subventions et prêts) montre une évolution erratique de ces différentes composantes. L'analyse révèle une prédominance des subventions sur les prêts avec une proportion moyenne de 75,5% de l'aide extérieure sur la période 2007-2016. Il convient de relever que sur les trois dernières années (2014-2016), le volume de l'APD sous forme de dons/subventions a diminué (-182,02 milliards de FCFA en 2014, -25,57 milliards de FCFA en 2015 et -9,95 milliards de FCFA en 2016) au profit de l'APD sous forme de prêts (+138,89 milliards de FCFA en 2014, +21,24 milliards de FCFA en 2015 et +49,49 milliards de FCFA en 2016).

### » Evolution de l'APD selon les instruments de financement

Avec une proportion annuelle moyenne de 67,1%, l'aide projet est restée l'instrument de financement qui a le plus contribué à la formation de l'APD sur la période 2007-2016. En 2016, l'aide mobilisée par cet instrument a représenté 72,4% de l'APD en progression de 13,6 points de pourcentage par rapport à sa proportion de 2015. Les appuis budgétaires, en régression de 34,2% en 2016, occupent la 2<sup>ème</sup> position avec une proportion annuelle moyenne de 29,0%. Les autres instruments (aides alimentaires et assistance et secours d'urgence) ont représenté 3,3%.

### » Evolution de la structure de l'APD selon le groupe de donateur

Une analyse de l'APD selon le groupe de donateur montre une prédominance de l'aide multilatérale sur la période 2007-2016 avec une proportion annuelle moyenne de 57,9%. L'aide bilatérale occupe la deuxième position avec une proportion annuelle moyenne de 38,8%.

### » Evolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

Sur la période 2007-2016, les ratios « APD/PIB nominal » et « APD/habitant » ont oscillé respectivement entre 8,99% et 14,73% et entre 59,57 dollars US et 82,60 dollars US. Le taux annuel moyen de l'« APD/PIB nominal » se situe à 11,09% et le niveau annuel moyen de l'« APD/habitant » est de 66,72 dollars US sur la période 2007-2016.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**APD/habitant** : Rapport de l'APD totale en dollars US sur la population totale de l'année

**APD/PIB** : Rapport de l'APD totale sur le PIB nominal

**Sources statistiques** : Direction générale de la coopération

**Tableau V.13 : Évolution la structure de l'aide extérieure par nature de financement (%)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prêts	22,7	30,6	33,2	23,6	31,0	16,5	10,3	23,2	25,3	28,7
Subventions	77,3	69,4	66,8	76,4	69,0	83,5	89,7	76,8	74,7	71,3
<b>Total APD</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DGESS, à partir de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.14 : Evolution de la structure de l'aide publique au développement selon les instruments de financements (en %)**

(en millions de \$US)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aide projet (en millions de \$US)	68,8	69,2	66,6	65,5	66,1	61,6	69,1	72,7	58,8	72,4
Appui budgétaire (en millions de \$US)	29,7	28,2	29,7	31,1	32,6	29,9	22,3	24,4	38,2	24,2
Aide alimentaire (en millions de \$US)	1,4	2,0	2,2	2,4	0,9	4,6	3,4	2,0	2,3	2,8
Assistance et secours d'urgence (en millions de \$US)	0,1	0,6	1,5	1,1	0,4	3,9	5,2	0,9	0,7	0,6
<b>Total APD</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DGESS, à partir de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.15 : Evolution du taux d'accroissement de l'aide publique au développement selon les principaux instruments de financements (en %)**

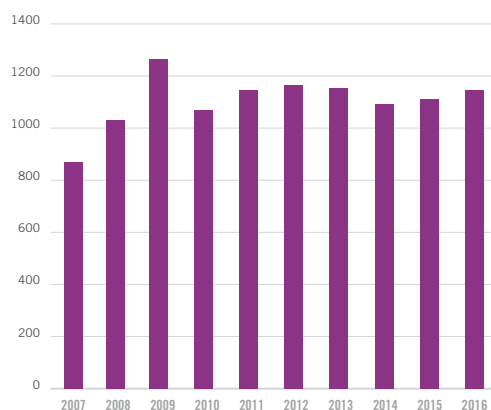
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aide projet (en millions de \$US)	11,3	19,7	17,7	-17,4	9,0	-4,9	10,6	1,3	-19,3	27,5
Appui budgétaire (en millions de \$US)	98,6	13,0	29,2	-12,2	13,0	-6,2	-26,4	5,3	55,7	-34,2
<b>Total APD (en millions de \$US)</b>	<b>59,3</b>	<b>68,5</b>	<b>37,1</b>	<b>-9,8</b>	<b>-57,7</b>	<b>396,0</b>	<b>-25,4</b>	<b>-44,3</b>	<b>17,1</b>	<b>22,8</b>
<b>Total APD (en milliards de FCFA)</b>	<b>-84,2</b>	<b>664,0</b>	<b>183,4</b>	<b>-39,1</b>	<b>-60,2</b>	<b>898,9</b>	<b>31,8</b>	<b>-82,9</b>	<b>-29,6</b>	<b>-11,5</b>

Source : DGESS, à partir de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.16 : Evolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
APD/PIB nominal (en %)	13,12	12,50	14,73	12,00	10,41	10,23	9,79	9,08	8,99	10,08
APD/tête (en \$US)	60,60	69,80	82,60	67,20	70,10	69,30	66,30	61,80	59,57	59,90
APD/tête en milliers de F CFA	29,90	31,80	38,20	33,90	32,40	34,70	33,30	31,09	29,97	35,49

Source : DGESS, à partir de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique V.13 : Evolution de l'APD (en millions de \$US)****Graphique V.14 : Part contributive des groupes donateurs à l'APD**

## V.6. EVOLUTION DES COMPOSANTES DES RECETTES ET DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PAR NATURE

### Points saillants :

- Hausse continue des reports sur la période sous-revue
- Faible taux d'absorption des dépenses par les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

### Commentaire général

#### » Evolution des principales composantes des recettes

Les recettes cumulées en 2016 des collectivités se sont chiffrées à 123,24 milliards de francs CFA, en augmentation de 9,86 milliards de francs CFA (+8,7%) par rapport à 2015. Les recettes mobilisées en 2016 sont constituées de 50,4% de recettes de fonctionnement et 49,6% de recettes d'investissement. L'amélioration des recettes de fonctionnement en 2016 est due en grande partie à l'amélioration des recettes fiscales et non fiscales. Les dotations liées aux compétences transférées pour le fonctionnement quant à eux ont connu une baisse de 5,97 milliards de francs CFA, soit un taux de 46,7%. Les recettes d'investissement ont connu une hausse de 8,11 milliards de francs CFA due essentiellement aux soutiens équipement /Etat (+7,67 milliards de FCFA) et aux autres recettes d'investissement (+5,14 milliards de FCFA).

Le report de fonctionnement a augmenté de 4,16 milliards de francs CFA, soit un taux de 40,2%, pour se situer à 14,50 milliards de francs CFA en 2016. Pour ce qui est du report des investissements, il a connu une baisse de 2,88 milliards de francs CFA pour se situer à 25,13 milliards de francs CFA et les reports cumulés ont représenté 32,2% des recettes totales en 2016. Ceci montre qu'ils existent des difficultés réelles d'exécution des budgets dans les collectivités territoriales.

#### » Evolution des principales composantes des dépenses

Les dépenses des collectivités ont connu une croissance continue depuis 2007, sauf en 2014 et 2016 avec une progression annuelle moyenne de 15,8%. La baisse de 2016 est imputable à la régression des dépenses de fonctionnement de 3,10 milliards de francs CFA (-6,8%), les dépenses d'investissement s'étant accrues de 2,74 milliards de francs CFA (+7,0%). En moyenne sur la période 2008-2016, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11,0%, tandis que celles consacrées aux investissements ont progressé de 22,9%.

#### » Evolution du taux de couverture ou absorption

L'analyse comparée de l'évolution des recettes et des dépenses des collectivités fait ressortir un taux d'absorption annuel moyen de 67,7% sur la période 2007-2016. En 2016, ce taux s'est établi à 60,9% contre 67,0% en 2015. Par section, en 2016, le taux d'absorption des dépenses de fonctionnement a été de 68,8% tandis que celui des dépenses d'investissement s'est établi à 59,0%.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Taux de couverture ou d'absorption** : Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

**Sources statistiques** : Direction générale du développement territorial /MINEFID

**Tableau V.17 : Evolution des variations des recettes des collectivités territoriales par nature (en milliards de francs CFA)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4,15</b>	<b>7,20</b>	<b>9,30</b>	<b>2,99</b>	<b>2,09</b>	<b>3,24</b>	<b>-2,28</b>	<b>11,75</b>	<b>2,34</b>
Recettes fiscales	0,58	2,21	0,82	0,74	0,29	2,87	0,76	-1,18	3,63
Recettes non fiscales (hors autres subventions)	0,65	1,12	0,56	0,29	0,37	0,70	1,05	-0,11	1,80
Dotations liées aux compétences transférées	0,02	2,31	3,51	-0,19	1,19	2,52	-6,45	9,81	-5,97
Appuis financiers de l'Etat (DGF, TPP, participation de l'état)	0,31	0,29	1,43	0,20	0,40	-1,84	2,40	1,50	-0,48
Autres subventions	0,98	-0,36	0,00	0,86	-1,31	0,76	0,72	-0,70	-0,80
Report de fonctionnement	1,62	1,63	2,97	1,09	1,15	-1,77	-0,76	2,42	4,16
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8,12</b>	<b>5,41</b>	<b>13,23</b>	<b>2,68</b>	<b>9,55</b>	<b>6,17</b>	<b>-1,95</b>	<b>7,11</b>	<b>8,11</b>
Epargne sur fonctionnement	0,35	1,09	1,63	0,72	0,46	0,21	0,31	0,39	0,59
Soutien équipement /Etat	4,52	1,81	-9,89	15,72	-14,40	0,03	-0,36	-4,13	7,67
Dotations liées aux compétences transférées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,40
Autres recettes d'investissement	-0,09	-0,46	17,64	-17,65	22,37	1,51	-8,26	8,87	5,14
Report investissement	3,34	2,97	3,85	3,88	1,13	4,41	6,34	1,97	-2,88
<b>TOTAL RECETTES (A+B-Epargne)</b>	<b>11,92</b>	<b>11,51</b>	<b>20,89</b>	<b>4,94</b>	<b>11,18</b>	<b>9,20</b>	<b>-4,55</b>	<b>18,46</b>	<b>9,86</b>

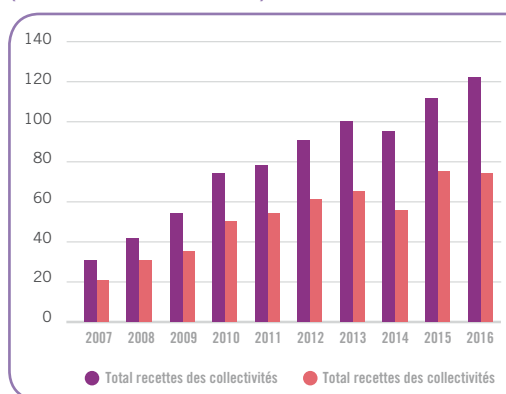
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.18 : Evolution des variations des dépenses des collectivités territoriales par nature (en milliards de francs CFA)**

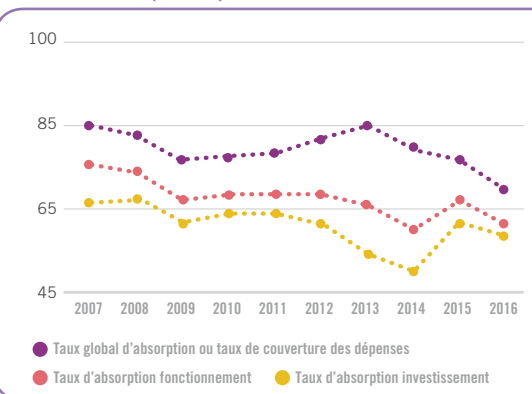
Eléments de dépenses	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2,92</b>	<b>4,37</b>	<b>7,44</b>	<b>2,33</b>	<b>3,33</b>	<b>4,25</b>	<b>-4,55</b>	<b>7,92</b>	<b>-3,10</b>
Autres denrées et fournitures	0,02	0,11	0,38	0,20	0,25	0,58	-0,11	0,53	0,01
Allocations et subventions	0,18	0,23	0,74	-0,37	0,30	-0,02	-0,05	0,05	-0,47
Travaux et services extérieurs	0,22	0,64	1,18	-0,48	0,70	1,32	-0,94	1,46	-0,73
Imprimés adm, reliures et autres prestations	0,13	-0,09	0,09	0,05	0,04	0,01	-0,15	0,10	0,06
Autres frais de gestion générale et de transport	0,14	0,12	0,28	-0,16	0,22	-0,01	-0,26	0,05	-0,08
Frais financiers	0,02	0,09	0,07	0,05	0,00	0,10	0,00	0,12	0,43
Autres dépenses de fonctionnement	0,04	0,32	0,45	0,11	-0,51	0,27	0,44	0,36	-1,03
Epargne section de fonctionnement	0,35	1,09	1,63	0,72	0,46	0,21	0,31	0,39	0,59
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5,82</b>	<b>1,80</b>	<b>9,00</b>	<b>1,88</b>	<b>4,92</b>	<b>-0,13</b>	<b>-3,82</b>	<b>11,20</b>	<b>2,74</b>
Frais d'études et de recherches	0,14	0,53	-0,13	-0,04	0,20	-0,07	-0,19	0,21	0,04
Matériel outillage et mobilier	-0,16	0,28	0,51	0,50	0,27	1,42	-1,08	1,15	0,76
Matériel de transport	0,50	-0,47	-0,07	-0,14	0,32	0,55	-0,18	-0,03	-0,09
Bâtiments	1,14	1,31	2,32	4,38	4,23	1,25	-0,92	5,72	1,79
Travaux de voies et réseaux	4,08	-2,52	3,62	-3,90	-1,31	-1,34	-0,68	1,12	-0,85
Autres dépenses d'investissement	0,12	2,66	2,74	1,08	1,21	-1,94	-0,78	3,04	1,08
<b>TOTAL DEPENSES (A+B-Epargne)</b>	<b>8,40</b>	<b>5,07</b>	<b>14,81</b>	<b>3,49</b>	<b>7,80</b>	<b>3,91</b>	<b>-8,69</b>	<b>18,72</b>	<b>-0,95</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique V.15 : Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (en milliards de FCFA)**



**Graphique V.16 : Evolution des taux d'absorption des dépenses des collectivités territoriales (en %)**





# V.7. EVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PAR RÉGION/CONSEILS RÉGIONAUX

## Points saillants :

- Baisse du niveau des recettes en 2015 ;
- Baisse du niveau d'exécution des budgets en 2015 ;
- Taux d'absorption des ressources par les régions relativement faibles en 2015.

## Commentaire général

### » Evolution des recettes des régions

Les recettes des collectivités (régions/conseils régionaux) ont connu une forte croissance entre 2007 et 2010, soit 51,1% de croissance annuelle moyenne. De 2011 à 2015, elles ont évolué en yoyo avec une tendance haussière. En 2015, les recettes totales des régions se sont établies à 8 671,41 millions de francs CFA en baisse de 94,04 millions de francs CFA par rapport à leur niveau de 2014.

En 2015, les recettes mobilisées par la région du Centre Est se sont accrues de 422,96 millions de francs CFA (+95,9%) en lien avec le report conséquent sur les recettes de 2014, tandis que celles des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun se sont contractées respectivement de 365,32 millions de francs CFA (-18,6%) et 101 millions de francs CFA (-25,4%). Par ailleurs, le taux de réalisation des recettes des régions/conseils régionaux s'établit à 84,8% contre 109,6% en 2014, soit une diminution de 24,8 points de pourcentage. Cette baisse est imputable aux faibles taux réalisés par les régions du Nord (38,9%), de la Boucle du Mouhoun (45,7%) et du Sud-Ouest (46,1%).

### » Evolution des dépenses des régions

Les dépenses effectuées par les régions en 2015 se sont élevées à 5 483,49 millions de francs CFA contre 4 501,31 millions de francs CFA en 2014, soit une augmentation de 982,18 millions de francs CFA (+21,8%). Cette croissance est imprimée essentiellement par celle des régions du

Centre-Est (+643,79 millions de francs CFA), du Centre Nord (+174,15 millions de francs CFA) et du Plateau Central (+190,89 millions de francs CFA). Les dépenses des régions du centre et des Hauts Bassins ont connu des régressions respectives de 3,9% et 25,5%.

En outre, le taux de réalisation des dépenses est de 53,6% en 2015 contre 56,3% en 2014, soit une légère baisse de 2,7 points de pourcentage. Cette diminution est imprimée par les faibles taux réalisés par les régions de l'Est (26,5%), du Sahel (29,4%), du Centre-Ouest (30,3%), du Nord (34,2%), de la Boucle du Mouhoun (45,0%) et du Centre Nord (47,7%). De façon générale, le faible taux de réalisation enregistré en 2015 pourrait s'expliquer soit par des prévisions surréalistes soit par des difficultés rencontrées dans l'exécution des dépenses.

### » Evolution des taux d'absorption des ressources des régions

Le taux d'absorption annuel moyen s'est situé à 51,3% sur la période 2007-2014. En 2015, le taux d'absorption s'est situé à 63,2% en amélioration de 11,9 points de pourcentage par rapport à 2014. Cette amélioration pourrait s'expliquer par la reprise des activités économiques suite au retour à la stabilité socio-politique. Les régions du Sud-Ouest et Centre Sud ont affichés des taux d'absorption supérieur à 100%, tandis que celles du Centre-Ouest, Est, Hauts-Bassins et le Sahel ont réalisé des taux d'absorption inférieurs à 50%.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Taux de couverture ou d'absorption :** Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

**Région/Conseil régional :** Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional.

**Sources statistiques :** Direction générale des Collectivités Territoriale/ MATD



**Tableau V.19 : Evolution du taux de variation des recettes par région / conseils régionaux (en %)**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Boucle du Mouhoun	76,0	27,8	6,0	8,4	-12,9	-5,5	20,7	-25,4
Cascades	75,0	0,1	57,9	27,4	1,8	10,6	-7,6	10,5
Centre	84,8	72,2	50,8	-29,6	16,9	-15,9	9,7	-1,7
Centre-Est	60,5	30,0	16,0	-7,0	-6,4	21,2	5,4	95,9
Centre-Nord	86,1	13,6	20,5	25,3	-1,7	7,3	18,9	13,0
Centre-Ouest	34,8	45,4	10,7	14,8	2,7	21,8	-10,9	12,3
Centre-Sud	69,2	66,3	14,8	21,6	-18,2	-21,7	-12,6	-18,3
Est	90,2	21,5	33,1	-0,1	21,4	-9,9	39,2	-3,5
Hauts-Bassins	60,0	54,0	67,1	70,6	-21,6	43,7	-8,3	-18,6
Nord	48,8	9,8	-10,3	-11,2	8,8	55,2	-24,3	-20,1
Plateau Central	65,5	2,6	31,8	24,5	2,3	10,8	3,7	6,1
Sahel	84,3	25,9	36,8	35,9	-12,9	-3,1	-12,4	-7,6
Sud-Ouest	43,9	36,9	25,1	14,5	-10,6	-14,0	11,2	-31,9
<b>Ensemble</b>	<b>71,2</b>	<b>44,2</b>	<b>37,8</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>4,9</b>	<b>2,5</b>	<b>-1,1</b>

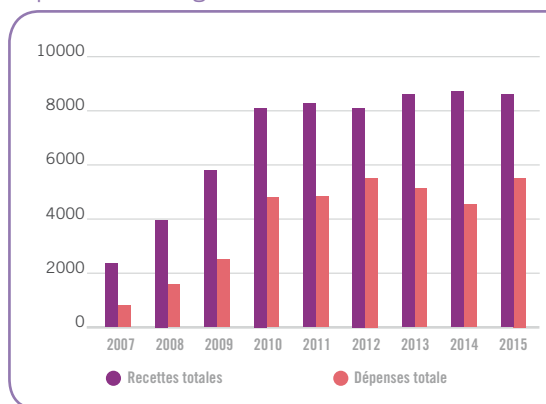
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau V.20 : Evolution du taux de variation des dépenses par région/conseils régionaux (en %)**

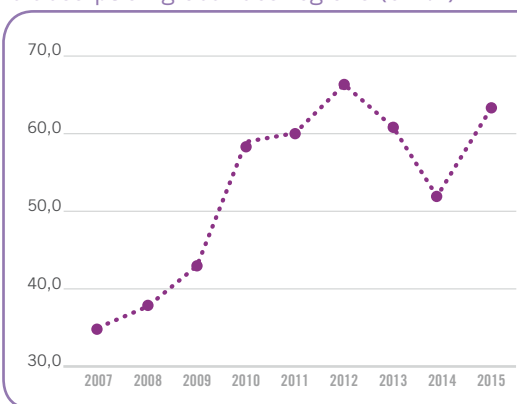
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Boucle du Mouhoun	141,9	65,9	21,5	41,8	12,0	-22,2	18,7	3,3
Cascades	212,3	-36,1	173,8	3,3	9,6	0,6	16,9	21,3
Centre	114,8	164,4	136,3	-35,0	37,7	-37,5	2,6	-3,9
Centre-Est	58,7	7,6	83,7	12,1	-11,1	19,6	-62,7	745,5
Centre-Nord	337,9	-14,1	-34,7	155,1	34,7	-14,7	-9,4	114,1
Centre-Ouest	-24,7	101,8	14,2	29,8	-10,0	40,5	-47,7	48,8
Centre-Sud	-16,4	248,1	55,2	65,0	54,9	-34,0	-31,7	51,6
Est	271,8	-34,7	159,7	-18,9	76,2	-32,8	28,3	15,3
Hauts-Bassins	-22,0	142,7	81,6	190,4	-48,5	134,2	-8,4	-25,5
Nord	71,2	38,9	-1,8	-3,4	8,5	36,7	-38,9	12,5
Plateau Central	219,7	-27,4	1,1	89,0	1,5	36,9	-47,1	171,8
Sahel	294,8	-53,9	4,6	389,5	-15,8	77,6	-63,5	29,2
Sud-Ouest	-16,5	2,9	37,2	118,9	-1,1	-24,2	20,5	33,4
<b>Ensemble</b>	<b>84,3</b>	<b>65,7</b>	<b>89,7</b>	<b>3,36</b>	<b>9,9</b>	<b>-4,5</b>	<b>-12,7</b>	<b>21,8</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

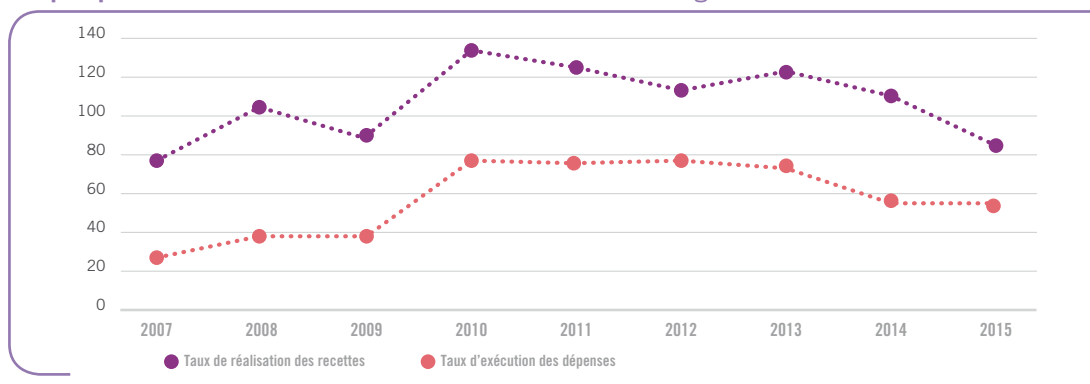
**Graphique V.17 : Evolution des recettes et dépenses des régions (en millions de FCFA)**



**Graphique V.18 : Evolution du taux d'absorption global des régions (en %)**



**Graphique V.19 : Evolution des taux d'exécution du budget**







## **VI. AUTRES STATISTIQUES DU MINEFID**

# VI.1. CRITÈRES DE CONVERGENCE DE L'UEMOA ET DE LA CEDEAO

## Points saillants :

- Non-respect du critère clé, « déficit budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal » en 2016 ;
- Baisse du taux d'inflation annuel moyen de 1,1 point de pourcentage entre 2015 et 2016 ;
- Accroissement de 1,2 points de pourcentage du ratio masse salariale sur recettes fiscales en 2016

## Commentaire général

### » Les critères de premier rang de l'UEMOA

Deux critères sur trois de premier rang ont été respectés en 2016. Il s'agit du taux d'inflation et du ratio encours de la dette publique sur PIB nominal. Le taux d'inflation annuel moyen dont la norme communautaire exige qu'il soit inférieur ou égale à 3% s'est situé à -0,2% à fin décembre 2016 contre 0,9% en 2015. Le Ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal s'est établi à 36,7% contre 35,0% l'année précédente, en conformité avec la norme communautaire de 70% maximum. Le critère clé « Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal » qui est ressorti à -3,4% pour une norme de -3% minimum n'a pas été respecté en 2016.

### » Les critères de second rang de l'UEMOA

Les deux critères de second rang n'ont pas été respectés par le Burkina Faso. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales a enregistré un accroissement de 1,2 points de pourcentage pour se situer à 51,6% en 2016 pour une norme communautaire de 35% au maximum. Quant au taux de pression fiscale, il est passé de 15,1% en 2015 à 16,0% en 2016, non conforme à la norme communautaire de 20% au minimum.

### » Les critères de premier rang de la CEDEAO

Sur les quatre critères de premier rang de la CEDEAO<sup>9</sup>, seul le critère clé « Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) /PIB nominal » n'a pas été respecté (3,4% en 2016 pour une norme communautaire de 3%) par le Burkina Faso. Les réserves brutes se sont situées à 4,4 mois d'importations en 2016 contre 5,0 mois en 2015 pour une norme communautaire de 3 mois minimum.

### » Les critères de second rang de la CEDEAO

Les deux critères de second rang ont été respectés. Le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal est ressorti à 36,7% en 2016 contre 35,0% en 2015, en conformité avec la norme communautaire de 70% maximum. Quant à la variation du taux de change nominal, elle est ressortie à 0,5% en 2016 contre -9,3% en 2015, conforme à la norme communautaire (l'intervalle de +/-10%).

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Critères de premier rang :** ce sont des indicateurs de performance permettant d'apprécier le degré de réalisation des objectifs de convergence. Le non-respect de ces critères entraîne la formulation explicite de mesures de correction rectificatives.

**Critères de second rang :** ce sont des indicateurs

destinés à faciliter le respect et la viabilité des critères de premier rang. Ils servent dans la formulation des recommandations de politiques économiques visant à assurer le respect des critères de premier rang.

**Sources statistiques :** Comité National de Politique Economique

<sup>9</sup> voir tableau VI.2

**Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)**

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Norme	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.
<b>Critères de premier rang de l'UEMOA</b>											
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	≥-3%	-5,7	-4,3	-4,8	-4,4	-2,3	-3,1	-3,5	-1,9	-2,2	-3,4
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (en %)	≤3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	-0,2	0,9	-0,2
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	≤70%	23,0	23,1	26,2	28,6	31,4	28,0	28,6	30,8	35,0	36,7
<b>Critères de second rang de l'UEMOA</b>											
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	≤35%	46,3	44,7	46,2	43,5	40,5	37,3	35,8	46,5	50,4	51,6
Taux de pression fiscale (en %)	≥20%	12,5	11,9	12,5	12,9	14,5	16,3	16,6	15,2	15,1	16,0

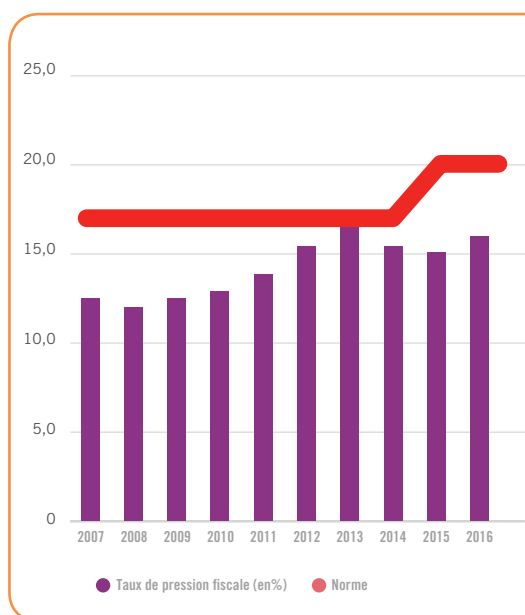
Source : Comité National de Politique Economique

**Tableau VI.2 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)**

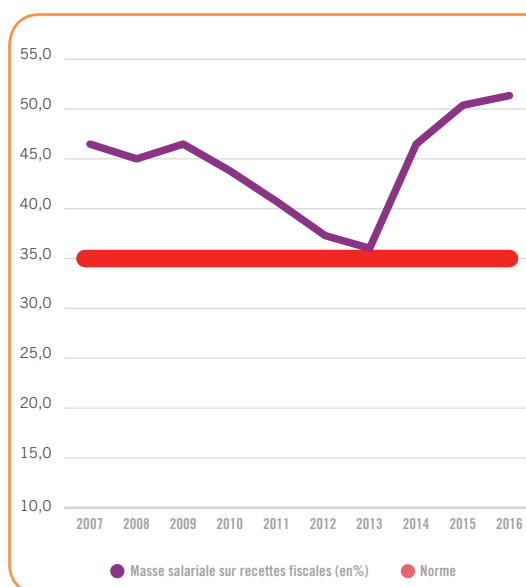
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Norme	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	Réal.
<b>Critère de 1<sup>er</sup> Rang CEDEAO</b>											
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement)/ (PIB)	≤3%	5,7	4,3	4,8	4,4	2,3	3,1	3,6	1,9	2,2	3,4
Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤10%	-0,3	10,7	2,6	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,9	-0,2
Financement du déficit budgétaire par la banque centrale	≤10% des recettes fiscales de l'année antérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importation	≥ 3 mois d'importations	6,2	5,6	7,0	6,4	7,1	6,5	4,7	4,6	5,0	4,4
<b>Critères de second rang CEDEAO</b>											
Ratio dette / PIB	≤70%	23,0	23,1	26,2	28,6	31,4	28,0	28,6	30,8	35,0	36,7
Variation du taux de change nominal*	Maintenir stable (+/- 10%)	4,6	3,8	-2,7	-3,9	1,4	-4,8	4,1	0,1	-9,3	0,5

Source : Comité National de Politique Economique

**Graphique VI.1 : Evolution du taux de pression fiscale (en %)**



**Graphique VI.2 : Evolution du déficit budgétaire dons compris (base engagement)/ PIB nominal**



## VI.2. SITUATION D'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

### Points saillants :

- Baisse du volume et de la valeur des marchés conclus par la procédure de droit commun en 2016 ;
- Baisse du volume et de la valeur des marchés conclus selon la procédure exceptionnelle en 2016

### Commentaire général

#### » Evolution globale des marchés publics<sup>10</sup>

Sur la période 2008-2016, l'analyse de l'évolution des marchés publics par mode de passation, montre une grande domination du nombre des marchés conclus selon la procédure de droit commun (7 803 marchés soit 86,7%) par rapport aux marchés conclus selon la procédure exceptionnelle qui représentent 1 196 marchés soit 13,3%. En valeur, selon la procédure de droit commun, les marchés passés ont représenté 1 495,75 milliards de francs CFA soit 82,0% de la valeur totale des marchés qui représente 1 824,27 milliards de francs CFA.

#### » Marchés conclus selon la procédure de droit commun

Sur la période 2008-2016, le volume et la valeur des marchés publics conclus selon la procédure du droit commun présente une évolution en dents de scie. Le volume des marchés publics conclus selon cette procédure s'est accru de façon substantielle passant de 642 marchés publics en 2008 à un pic de 2 465 marchés publics en 2011, avant d'enregistrer une tendance baissière à partir de 2012 pour s'établir à 278 marchés publics en 2016. En valeur, il est constaté en 2009 et en 2014 des montants respectifs de 212,85 milliards de francs CFA (133% par rapport à 2008) et de 256,23 milliards de francs CFA (105% par rapport à 2013) traduisant une hausse importante pour la période sous revue. En 2016, le montant de ces marchés s'est établi à 123,27 milliards de francs CFA en baisse de 10,97 milliards de francs CFA par rapport à l'année précédente.

Sur l'ensemble des marchés publics conclus en 2016 selon la procédure de droit commun, 164 marchés publics (106,14 milliards de francs CFA) ont été conclus par Appel d'offre ouvert, 48 marchés publics (0,46 milliards de francs CFA) par Demande de prix et 66 marchés publics (16,67 milliards de francs CFA) par Demande de proposition.

#### » Marchés conclus selon la procédure exceptionnelle

Selon la procédure exceptionnelle, sur la période 2008-2016, on observe un pic de 194 marchés publics (56,87 milliards de francs CFA) en 2009. Le même volume étant observé en 2012 pour une valeur de (45,61 milliards de francs CFA) en 2012. Sur la période sous revue, le volume des marchés conclus oscille entre 58 et 194, avec une moyenne annuelle de 133 marchés pour une valeur moyenne annuelle de 36,50 milliards de francs CFA.

Pour l'année 2016, le volume des marchés conclus selon la procédure exceptionnelle a baissé de plus de la moitié par rapport à l'année précédente. En 2016, seulement 58 marchés ont été conclus pour un montant de 13,81 milliards de francs CFA dont 5 marchés publics (0,54 milliards de francs CFA) conclus par Appel d'offre restreint et 53 marchés publics (13,27 milliards de francs CFA) par entente directe ou gré à gré. Les marchés conclus selon cette procédure ont représenté en nombre 17,3% et en valeur 10,1% du total des marchés publics conclus en 2016.

### NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Procédure de droit commun :** il s'agit des marchés conclus par Appel d'Offre Ouvert, Demande de Prix, Demande de Proposition suivi de manifestation d'intérêt.

**Procédure exceptionnelle :** il s'agit des marchés

conclus par entente directe ou gré à gré ou par Appel d'Offre Restreint.

**Sources statistiques :** Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF)

10-Les marchés conclus au niveau des EPE, des collectivités territoriales, des maîtrises d'ouvrage déléguées depuis 2011, ne sont pas pris en compte dans les statistiques.

**Tableau VI.3 : Evolution des marchés publics selon les procédures**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Marché en volume</b>									
Droit de commun	642	464	947	2465	1690	608	326	383	278
Exceptionnel	134	194	104	156	194	115	123	118	58
<b>Total volume</b>	<b>776</b>	<b>658</b>	<b>1051</b>	<b>2621</b>	<b>1884</b>	<b>723</b>	<b>449</b>	<b>501</b>	<b>336</b>
<b>Marché en valeur (milliards de francs CFA)</b>									
Droit commun	91,43	212,85	232,41	118,40	201,92	125,00	256,23	134,24	123,27
Exceptionnel	29,27	56,87	27,56	20,85	45,61	34,14	40,37	60,02	13,81
<b>Total valeur</b>	<b>120,71</b>	<b>269,72</b>	<b>259,97</b>	<b>139,24</b>	<b>247,53</b>	<b>159,15</b>	<b>296,6</b>	<b>194,26</b>	<b>137,08</b>

Source : Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers

**Tableau VI.4 : Evolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Appels d'offres ouverts	-162	125	539	-124	-507	-159	7	-79
Demandes de prix	12	354	860	-631	-481	-122	38	-3
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	-28	4	119	-20	-94	-1	12	-23
Appels d'offres restreints	22	-33	-5	30	-31	17	-45	-16
Gré à Gré	38	-57	57	8	-48	-9	40	-44
<b>Total</b>	<b>-118</b>	<b>393</b>	<b>1570</b>	<b>-737</b>	<b>-1161</b>	<b>-274</b>	<b>52</b>	<b>-165</b>

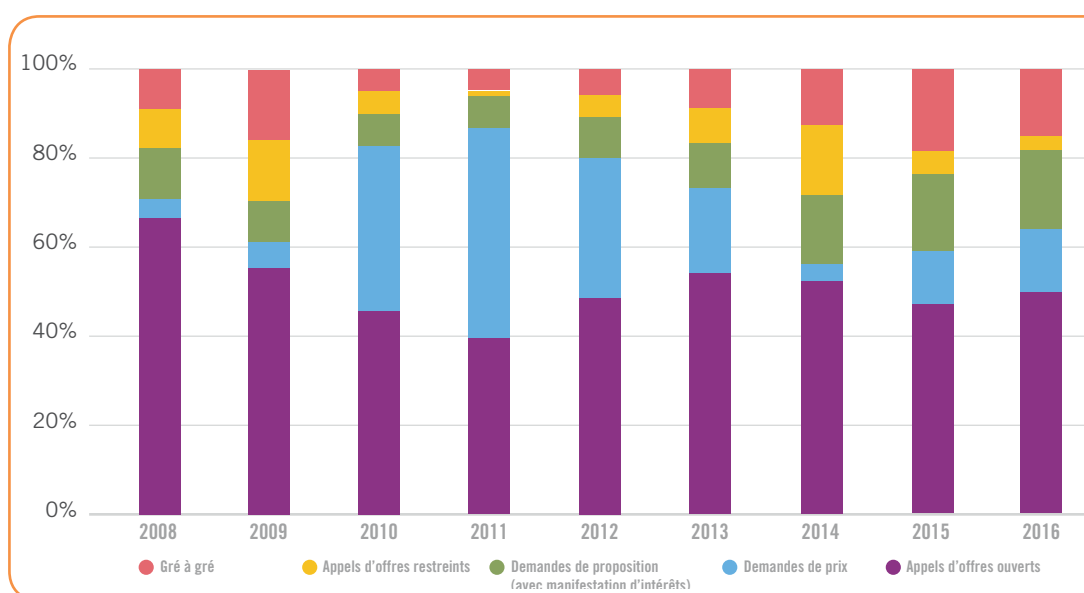
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Tableau VI.5 : Evolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (en milliards FCFA)**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Appels d'offres ouverts	108,77	31,16	-115,82	76,00	-65,31	128,22	-126,40	-12,37
Demandes de prix	1,83	-0,11	3,54	-2,08	-2,11	-1,30	0,32	0,02
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	10,82	-11,49	-1,73	9,60	-9,50	4,31	4,09	1,38
Appels d'offres restreints	11,95	-16,41	-0,55	4,49	-2,22	12,54	-23,44	-5,77
Gré à Gré	15,65	-12,90	-6,16	20,27	-9,25	-6,31	43,09	-40,44
<b>Total</b>	<b>149,01</b>	<b>-9,75</b>	<b>-120,73</b>	<b>108,29</b>	<b>-88,38</b>	<b>137,45</b>	<b>-102,34</b>	<b>-57,17</b>

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

**Graphique VI.3 : Structure des marchés publics en volume par mode de passation (en %)**



# VI.3. INDICATEURS DES SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS

## Points saillants :

- Hausse du nombre des membres /clients des SFD de 7,2% en 2016 ;
- Hausse de l'encours du crédit de 16,0% en 2016 ;
- Baisse continue du nombre des SFD de 2007 à 2016.

## Commentaire général

### » Nombre de Systèmes financiers décentralisés (SFD)

Sur la période 2007-2016 le nombre de SFD est en baisse continue, passant de 324 à 133. Il est noté une forte baisse du nombre des SFD en 2011 relative aux effets de l'application de la loi n°023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des SFD qui vise à assainir le domaine, en vue de lui donner plus de crédibilité, mais plus particulièrement à la fusion de certains SFD suite aux résultats de l'étude commanditée par la coopération canadienne en 2009. Le nombre de SFD a connu une baisse modérée depuis 2012.

### » Membres/clients

En 2016, le nombre de membres/clients a connu une progression de 7,2% passant de 1 523 030 en 2015 à 1 632 773, soit une hausse de 109 743 membres/clients. Sur toute la période sous revue (2007-2016), il a été constaté une hausse continue du nombre de membres/clients, excepté l'année 2015 qui a connu une diminution. En moyenne, sur cette période, le nombre de membres/clients a augmenté de 7,9% par an. L'analyse selon le profil indique que les membres/clients de sexe masculin ont été dominant en nombre avec une proportion de 57,5% de l'effectif en 2016. Quant aux membres/clients de sexe féminin, ils ont représenté 31,0%, le reste de l'effectif étant constitué de groupements (11,4%).

### » Encours de l'épargne/Encours du crédit

Sur la période 2007-2016, l'encours de l'épargne a augmenté de manière continue sauf en 2008, où il a diminué de 14,9% par rapport à 2007. En effet, il est passé de 63,17 milliards de francs CFA en 2007 à 53,76 milliards de francs CFA en 2008. Après la baisse observée en 2008, l'encours de l'épargne a connu une augmentation continue pour s'établir à 178,73 milliards de francs CFA en 2016. En moyenne

annuelle l'encours de l'épargne a connu une augmentation de 17,2%. Cette évolution de l'encours sous-entend que les SFD jouent un rôle important dans la mobilisation de l'épargne des ménages.

Quant à l'encours du crédit, il est passé de 55,59 milliards de francs CFA en 2007 à 133,73 milliards de francs CFA en 2016, soit un taux de croissance annuel moyen de 14,4%. Comparé à l'année 2015, l'encours du crédit a enregistré une augmentation de 16,0% en 2016, soit 18,5 milliards de franc CFA.

### » Créances en souffrance

Les créances en souffrance ont connu une tendance haussière de 2007 à 2015, passant ainsi de 1,8 milliards de franc CFA à 7,9 milliards de franc CFA, avec un taux annuel moyen de 23,5% sur la période. Ce taux élevé révèle des difficultés rencontrées par les promoteurs et/ou les groupements dans le mécanisme de recouvrements des crédits accordés. En 2016, les créances en souffrance ont connu une baisse de 2,02 milliards de francs CFA soit 25,5% par rapport à 2015 pour se situer à 5,9 milliards de francs CFA.

### » Points de services agréés de SFD par région

Le dénombrement des points de services agréés de SFD sur le plan régional prend en compte les mini-services financiers comme « Orange money, Mobicash, ... ». Sur la période 2013-2015, les points de services agréés de SFD, sont passés de 654 en 2013 à 610 en 2014 puis à 643 en 2015. En 2015, la région de la Boucle du Mouhoun enregistre le plus important nombre des points de services agréés, avec 118 points de services agréés, suivie de la région du Centre qui dispose de 102 points de services agréés. Les régions des Cascades et du Plateau central disposent moins de points de services agréés, avec respectivement 11 et 15 en 2015.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

**Système financier décentralisé :** Il s'agit des caisses populaires, coopératives d'épargne et de crédit, les projets à volet crédit, et toute caisse disposant d'un agrément.

**Source statistique :** Secrétariat permanent pour la promotion de la micro-finance

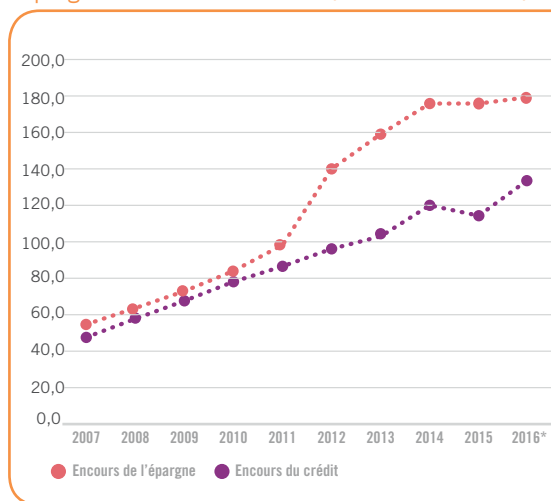


**Tableau VI.6 : Indicateurs des systèmes financiers décentralisés**

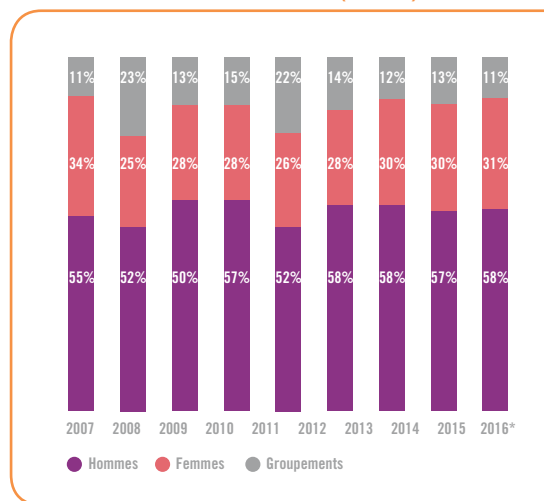
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Nombre de SFD	324	319	275	263	155	154	154	151	134	133
Membres/clients	928 849	1 031 960	1 111 529	1 176 286	1 212 101	1 388 526	1 501 898	1 603 915	1 523 030	1 632 773
Hommes	511 293	537 796	661 847	544 581	691 105	721 395	871 540	930 214	867 714	939 588
Femmes	317 404	260 365	306 796	278 784	337 780	357 637	414 848	478 910	453 983	506 890
Groupements	100 152	233 799	142 886	127 399	183 216	309 494	215 510	194 791	201 333	186 295
Encours de l'épargne	53,8	60,8	71,9	84,1	98,4	139,3	158,8	175,96	175,56	178,73
Encours du crédit	48	59	68	79	85	96	103	120,89	115,26	133,7
Créances en souffrance (en milliards FCFA)	1,4	2,9	2,9	3,8	3,5	4,5	5,8	7,92	5,4	5,9
PAR 90 jours (en %)	3,01	4,9	4,28	4,74	4,09	4,64	5,6	6,55	5,2	5,6

Source : DGTCP/SP-PMF (\*) Les données de l'année 2016 sont provisoires

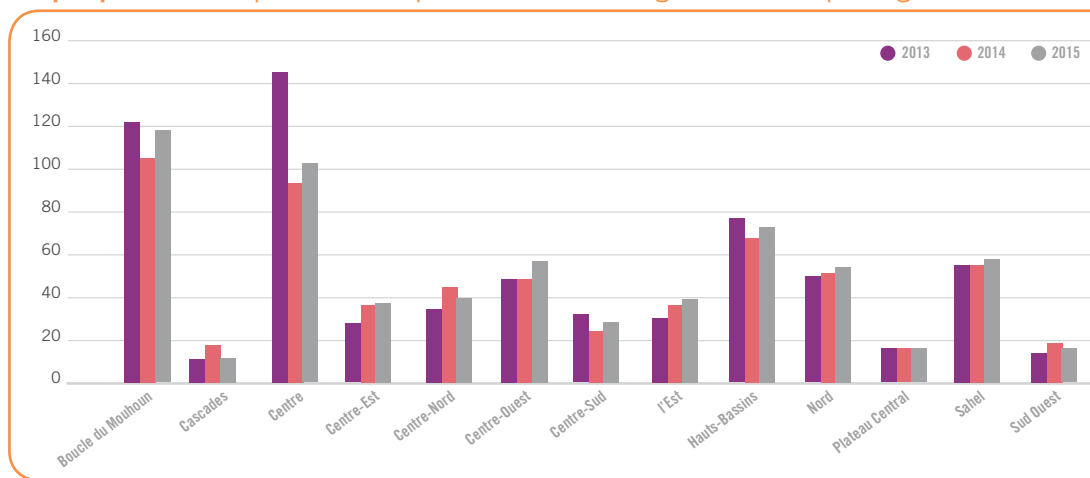
**Graphique VI.4 : Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (en milliards FCFA)**



**Graphique VI.5 : Evolution du profil des clients/membres des SFD (en %)**



**Graphique VI.6 : Répartition des points de services agréés de SFD par région**



# GLOSSAIRE

CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Aide alimentaire</b>	L'aide alimentaire (FAO) Fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.
<b>Aide projet</b>	L'aide projet comprend non seulement l'aide destinée aux projets d'investissements, mais également celle allant à la coopération technique liée aux projets d'investissement et à la coopération technique autonome
<b>Aide publique au développement</b>	L'Aide publique au développement (APD) correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants : a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10, cf. Prêt libéral). (L'élément don a été revu au taux de 35%).
<b>Appel d'offres ouvert</b>	L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'autorité contractante choisit l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critère préalablement portés à la connaissance des candidats dans le dossier d'appel d'offres.
<b>Appel d'offres restreint</b>	L'appel d'offres est dit restreint lorsque seuls peuvent remettre des offres, les candidats que l'autorité contractante a décidé de consulter. Le nombre de candidats admis à soumissionner, d'un minimum de trois (3), doit assurer une concurrence réelle. Il est ensuite procédé de manière identique comme en matière d'appel d'offres ouvert.
<b>Appui budgétaire</b>	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.
<b>Appuis financiers de l'Etat</b>	<p>Les appuis financiers au profit des collectivités s'effectuent essentiellement sous forme de subventions. Ils comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la subvention TPP servie aux communes depuis 1995. Il est issue de la répartition des produits de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) entre l'Etat et les collectivités territoriales ;</li> <li>2. la subvention des salaires des ex-agents provinciaux : après, la suppression des provinces en tant que collectivité territoriale, leur personnel a été transféré aux communes et aux régions. Pour alléger le poids de ces salaires sur les budgets de fonctionnement, l'Etat a décidé d'octroyer une subvention chaque année pour la prise en charge des salaires de ces ex-agents provinciaux ;</li> <li>3. les dotations globales qui représentent la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales ;</li> <li>4. les interventions ponctuelles (participations) ;</li> <li>5. les transferts de ressources en accompagnement des compétences transférées.</li> </ol>
<b>Autres droits d'enregistrement (ADE)</b>	Impôt principalement perçu sur l'enregistrement des marchés publics et accessoirement par la taxation d'autres actes que ceux portant transmission de propriété ou de jouissance de biens.
<b>Actifs extérieurs nets (AEN)</b>	Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur, l'ensemble des engagements extérieurs.
<b>Balance commerciale</b>	Compte de la balance des paiements qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.

CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Balance des biens et services</b>	Elle regroupe la balance commerciale qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et la balance des services qui est la différence entre les exportations et les importations de services (transport, communication, assurance, redevance et droits de licences, voyage, etc.)
<b>Balance des paiements</b>	Etat statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).
<b>Balance des revenus</b>	Différence entre les revenus des travailleurs expatriés et les revenus d'investissements (intérêts et dividendes).
<b>Balance des transferts courants</b>	Compte regroupant les dépenses et revenus d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés. Le solde du compte des transactions courantes est le compte le plus commenté et celui retenu par le FMI.
<b>Cadre budgétaire à moyen terme</b>	C'est le cadre préparatoire au CDMT global. Il met en cohérence les grandes masses de ressources et de dépenses à l'effet de s'assurer de la cohérence et de la soutenabilité du cadre budgétaire. Il offre un cadre de préparation du budget cohérent à travers la conciliation des ambitions globales de dépenses et les possibilités financières du budget de l'Etat issues d'un cadrage macroéconomique dûment élaboré. Il permet de s'assurer également du respect des différentes normes (soutenabilité du déficit, respect des différents engagements du gouvernement, efficacité du système de prélèvement fiscal...).
<b>Compte de capital</b>	Il retrace les transferts en capital (remises de dette, aides à l'investissement) entre le pays et l'étranger et les acquisitions d'actifs non financiers (brevets, droits d'auteur, etc.). Il y a transfert en capital lorsque la propriété d'un actif fixe est cédée ou lorsqu'un engagement financier est annulé par accord mutuel entre le débiteur et le créancier sans que ce dernier ne reçoive de contrepartie.
<b>Compte de transactions courantes</b>	Elément de la balance des paiements regroupant la balance des biens et services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.
<b>Compte financier</b>	Compte retraçant les différents flux financiers entre les résidents d'un pays et les non-résidents. Il prend en compte : les IDE, les investissements de portefeuille (achat ou vente d'actions et d'obligations de l'étranger ou à l'étranger), les autres investissements (financement d'opérations commerciales et diverses opérations de prêts ou d'emprunts), et les «avoirs de réserve» qui recensent la variation des réserves de change d'un pays.
<b>Comptes courants postaux (CCP)</b>	Solde des comptes de particuliers et entreprises auprès des chèques postaux.
<b>Consommation finale des administrations publiques</b>	Dépenses courantes des administrations publiques consacrées à l'achat de biens et de services (y compris la masse salariale). Elle comprend aussi la plupart des dépenses au titre de la défense et de la sécurité nationale, mais non les dépenses militaires de l'État, qui font partie de la formation de capital par l'État
<b>Créances sur l'économie (CE)</b>	Ensemble des créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) sur les secteurs intérieurs autres que l'Administration Centrale. Elles correspondent à la quantité de crédits dont bénéficient les particuliers et les sociétés non-financières publiques et privées pour le développement de leurs activités ou pour leur consommation
<b>Créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (CN-AC)</b>	Concours net des institutions de dépôts à l'Etat ; elles correspondent aux créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) nettes de leurs engagements envers l'Administration Publique Centrale. NB : les CCP et CNE sont exclus du champ de l'Administration Publique Centrale
<b>Créances intérieures</b>	Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale
<b>Créances sur l'économie</b>	Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales

CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Dépenses</b>	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital
<b>Dépenses communes interministérielles</b>	Section 99 du budget destinée à la prise en charge des besoins de financement des ministères et institution, nés en cours c'année et de certaines dépenses spécifiques (subvention hydrocarbure, remboursement TVA...)
<b>Dépenses en capital</b>	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.
<b>Dépenses ordinaires</b>	Somme de la charge de la dette et des dépenses en atténuation de la dette, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement et les transferts courants
<b>Dette</b>	Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.
<b>Dette avalisée</b>	Dette pour laquelle l'Etat ou ses démembrements est constitué aval (garant personnel).
<b>Dette bilatérale</b>	Ensemble des dettes contractées à une date donnée par un État auprès d'un autre État
<b>Dette extérieure</b>	Montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
<b>Dette intérieure (ou domestique)</b>	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
<b>Dette intérieure contractuelle</b>	Appelée « instruments de dette intérieure » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les dettes obtenues sur la base d'un contrat, d'une convention ou tout autre engagement signé entre l'Etat et les partenaires ou tout autre souscripteur, personne physique ou morale, résidents ; Ce sont les conventions d'emprunts passées avec les institutions financières et celles non financières, les obligations du Trésor, les bons du Trésor, les dettes titrisées ou consolidées sur les entreprises publiques ou privées et sur la banque centrale
<b>Dette intérieure flottante</b>	Appelée « autres dettes » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les engagements financiers à court terme de l'Etat, qui ne nécessitent pas l'établissement d'un contrat en tant que tel ; Elle regroupe deux catégories de dépenses à savoir les instances de paiement auprès du Trésor Public et les autres engagements de l'Etat à honorer par le biais du Trésor.
<b>Dette multilatérale</b>	Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI, banques de développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)).
<b>Dette publique</b>	Dette résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes.
<b>Dette publique extérieure</b>	Elle représente l'ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs
<b>Différé de remboursement</b>	Il correspond à la période, généralement au début de l'emprunt, pendant laquelle l'emprunteur n'a pas à rembourser de capital. Mais durant cette période, l'emprunteur rembourse les intérêts de la dette.
<b>Droits fixes</b>	Les droits fixes communément appelés frais de permis de recherche sont des taxes perçues par l'Etat avant l'octroi du permis. Les droits fixes sont acquittés en une seule fois par tout requérant lors de l'octroi, du renouvellement, du transfert des titres miniers ou des autorisations administratives délivrés en vertu du code minier.

CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Élément don</b>	Différence entre la valeur nominale (ou valeur actualisée des décaissements) et la valeur actualisée du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt. C'est un indicateur qui permet de mesurer le degré de concessionnalité de la dette.
<b>Emprunt d'Etat</b>	Obligation ou titre de créance négociable émis généralement dans sa propre devise par un gouvernement.
<b>Encours de la dette</b>	Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés
<b>Endettement public</b>	Action du secteur public (administration centrale, sociétés à capitaux publics, collectivités territoriales, établissements publics de l'Etat) impliquant la création d'une dette
<b>Epargne de fonctionnement</b>	Encore appelé prélèvement sur recettes de fonctionnement, l'épargne de fonctionnement est le montant provenant du prélèvement effectué sur les recettes de fonctionnement. Le taux est d'au moins 20%.
<b>Exportations de biens et services</b>	Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.
<b>Exportations FOB</b>	Valeur des marchandises exportées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
<b>Financement</b>	<p>Par définition, le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse. Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements. Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.</p> <p>Le financement a une importance particulière : il voudrait montrer les origines des ressources qui ont pu financer des dépenses supérieures aux recettes et dons (lorsqu'il y a déficit) ou les emplois des ressources qui ont dépassé les dépenses.</p> <p>Les opérations de financement ont la même fonction que les recettes et les dons: elles permettent à l'Etat d'engager des dépenses. Mais, une opération de financement crée une dette que l'Etat devra rembourser.</p>
<b>Fonds communs ou paniers communs</b>	Instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>	Dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks. L'accroissement du capital fixe recouvre les travaux d'amélioration foncière (clôtures, fossés, canaux d'écoulement, etc.) ; les installations et achats d'outillages et de matériels ; et la construction de routes, voies ferrées, et autres infrastructures, y compris les écoles, les immeubles de bureaux, les hôpitaux, les logements privés et les établissements commerciaux et industriels. Les stocks comprennent les quantités de marchandises détenues par les entreprises pour faire face à des fluctuations temporaires ou imprévues des niveaux de la production ou des ventes, ainsi que les « travaux en cours ». D'après le SCN de 1993, les acquisitions nettes de biens de valeur font également partie de la formation de capital.

<b>Gré à gré</b>	<p>C'est lorsque l'autorité contractante engage sans formalité des discussions avec un fournisseur dans le but de conclure un contrat. Il y a six (6) cas pour recourir au gré à gré plus un cas exceptionnel (consultant individuel) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. extrême urgence, pour les travaux, fournitures ou services que l'autorité contractante doit faire exécuter en lieu et place de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire défaillant ;</li> <li>2. urgence impérieuse motivée par des circonstances imprévisibles ou de force majeure ne permettant pas de respecter les délais prévus dans les procédures d'appel d'offres et de demande de prix, nécessitant une intervention immédiate, et lorsque l'autorité contractante n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de l'urgence ;</li> <li>3. lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention, d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire ;</li> <li>4. lorsque les marchés ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques ou s'il y a une nécessité de continuer avec le même prestataire ou pour des raisons artistiques ;</li> <li>5. lorsque les prestations requièrent la sélection d'un consultant particulier en raison de sa qualification unique ou de la nécessité de continuer avec le même prestataire ;</li> <li>6. lorsque les prix unitaires des biens sont réglementés ou font l'objet d'une tarification et que le montant du contrat est inférieur à cent millions (100.000.000) F CFA toutes taxes comprises.</li> <li>7. Le cas particulier : consultant individuel reconnu ayant une compétence affirmée dans le domaine.</li> </ol>
<b>Importations de biens et services</b>	<p>Valeur de tous les biens et services marchands provenant du reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs.</p>
<b>Importations Free On Board (FOB)</b>	<p>Valeur des marchandises importées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.</p>
<b>Impôt sur les bénéfices industriels des personnes physiques</b>	<p>Impôt annuel perçu sur les bénéfices des activités ou des professions industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, pastorales et forestières exercées par les exploitants individuels. Il est également perçu sur les bénéfices réalisés par les titulaires de permis d'exploitation minière et d'autorisation d'exploitation de carrières.</p>
<b>Impôt sur les revenus des créances dépôts et cautionnements (IRC)</b>	<p>Impôt appliqué aux revenus de capitaux mobiliers entendus comme les intérêts, arrérages, primes de remboursement et tous autres produits des créances, dépôts, cautionnements et comptes courants ainsi que les produits des clauses d'indexation afférentes aux sommes mises ou laissées à la disposition d'une société par ses associés ou ses actionnaires</p>
<b>Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM)</b>	<p>Impôt perçu sur les revenus distribués par les sociétés et personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés. Cet impôt est prélevé à la source sur les dividendes, jetons de présence, tantièmes, autres revenus des actions, parts sociales et obligations mis à la disposition des bénéficiaires. Il est régi par les articles 648 à 668 du Code de l'Enregistrement, du Timbre et de l'Impôt sur les Valeurs Mobilières.</p>
<b>Impôt sur les sociétés (IS)</b>	<p>Impôt perçu sur l'ensemble des bénéfices ou revenus des sociétés, des autres personnes morales et des organismes assimilés (regroupés sous le vocable de « sociétés ») ayant une activité commerciale.</p>
<b>Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)</b>	<p>Impôt dû mensuellement par les salariés domiciliés au Burkina Faso sur leurs revenus tels que les traitements publics et privés, les salaires, les indemnités, les émoluments, y compris les avantages en nature à l'exception de ceux supportés par l'Etat, les Collectivités territoriales et les Etablissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial. Autrement dit, l'IUTS est perçu sur toute rémunération versée à une personne à l'occasion ou en contrepartie d'une activité qu'elle en vertu d'un contrat écrit ou tacite qui la place en état de subordination vis-à-vis d'un employeur.</p>
<b>Impôts sur les revenus fonciers (IRF)</b>	<p>Impôt perçu sur les revenus de la location ou sous-location des immeubles bâtis ou non bâtis quel que soit leur usage, ainsi que les revenus accessoires.</p>

CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)</b>	Mesure de l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice synthétique de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.
<b>Investissement, équipement</b>	Acquisitions d'immobilisations incorporelles, de terrains, d'immeubles (bureaux, logements, ouvrages et infrastructures), de meubles (matériel et outillages techniques, matériels de transport en commun et de marchandises, stocks stratégiques ou d'urgence, cheptel, etc.), prises de participations, placements et cautionnements.
<b>Investissements de portefeuille</b>	Achats de titres de propriété ou de créance émis par des agents non-résidents (c'est-à-dire, schématiquement, à l'étranger) par des épargnants qui ne désirent pas pour autant prendre le contrôle de l'entreprise, mais simplement placer leur argent dans une optique de rentabilité. Conventionnellement, selon le FMI, on considère qu'un achat d'action est un investissement de portefeuille (un placement) tant que le Total des actions détenues représente moins de 10 % du capital social de l'entreprise.
<b>Investissements directs à l'étranger (IDE)</b>	Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir «un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion». Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre formes : La création d'une entreprise ou d'un établissement; l'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ; le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ; les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.
<b>Loi de finances initiale</b>	Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes : Dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier. Dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor. La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.
<b>Loi de finances rectificative</b>	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi «collectif»).
<b>Loi de règlement</b>	Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant par ses lois rectificatives
<b>Marché publics</b>	Contrat administratif à l'acquisition des biens et services dont le montant est supérieur à vingt millions (20 000 000) de francs CFA.
<b>Masse monétaire (MM)</b>	Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).
<b>Minimum forfaitaire de perception (MFP)</b>	Impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés, perçu au titre d'une année déterminée, sur les sociétés déficitaires ou dont le résultat fiscal ne permet pas de générer un impôt sur les sociétés supérieur à un montant déterminé indiqué par le Code général des Impôts.
<b>Obligations cautionnées (OC)</b>	Traites douanières, cautionnées par une ou plusieurs banques, souscrites au profit du Trésor public par les particuliers ou entreprises, auxquels ont été consentis des délais de paiement.
<b>Participation de l'Etat</b>	Dans le domaine des finances locales, la participation de l'Etat est constitué un montant prévisionnel des contributions financières de l'Etat aux dépenses de fonctionnement d'une collectivité territoriale.
<b>Prélèvement communautaire (PC)</b>	Un prélèvement perçu pour le compte de la CEDEAO sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de la CEDEAO (0,5% de la valeur en douane de la marchandise importée).



CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)</b>	Un prélèvement perçu pour le compte de l'UEMOA sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de l'Union (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	<p>Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières :</p> <p>le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;</p> <p>le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;</p> <p>le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte</p>
<b>Programmation triennale d'investissements publics glissant</b>	Le Programme triennal d'investissements publics glissant décrit le cadre de cohérence des investissements publics avec les grandes orientations de l'Etat définies dans les différents référentiels de développement économique et social. Il s'appuie sur le CBMT et constitue de ce fait un outil de gestion qui permet d'améliorer la transparence budgétaire et la visibilité des investissements. C'est un cadre de programmation des investissements sur une période de trois (3) ans, qui a pour ambition de présenter l'allocation des ressources budgétaires en se fondant sur des programmes réalistes et réalisables par les différents départements ministériels et institutions.
<b>Ratio de la soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation</b>	Rapport entre le service de la dette et le total des recettes d'exportation de biens et services (non facteurs de production). Elle mesure le poids de la charge de la dette par rapport aux exportations de biens et services (non facteurs de production).
<b>Recettes</b>	Ensemble des encaissements non remboursables et sans contrepartie provenant de prélèvements obligatoires (tels les impôts) ainsi que les encaissements non remboursables et avec contrepartie (tels que le revenu de la propriété et du patrimoine, les droits divers et redevances) ne provenant pas d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères, ou d'organisations internationales.
<b>Recettes en capital</b>	Paiements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectués à des fins de formation de capital) provenant de sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
<b>Recettes fiscales</b>	Paiements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
<b>Recettes non fiscales</b>	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
<b>Redevance informatique (RI)</b>	Redevance perçue sur les déclarations en détail (5000 FCFA par déclaration en détail d'un article majoré de 1000 FCFA par article supplémentaire) pour les bureaux de douane informatisés.
<b>Redevance statistique</b>	Taxe inscrit au tableau des droits du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
<b>Région/conseil régional</b>	Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional
<b>Remise spéciale (RSP)</b>	Remise payé sur les déclarations dont les droits et taxes sont liquidés à crédit (1 pour mille sur le montant des droits et taxe liquidé).



CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Ressources transférées</b>	Les ressources transférées sont des ressources affectées. En effet, la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso exige que tout transfert de compétences soit accompagné d'un transfert de ressources. L'Etat a commencé à procéder à partir de 2009 aux transferts de ressources.
<b>Retenues à la source</b>	Technique de prélèvement de l'impôt. Elle est réalisée pour l'État par un tiers payeur tel qu'un employeur (pour les revenus provenant d'une activité salariée) ou encore une banque (pour les revenus découlant de valeurs mobilières), comme un acompte sur la somme finale de l'impôt.
<b>Retenues extérieures (RET/EXT)</b>	Idem aux retenues à la source
<b>Retenues intérieures (RET/INT)</b>	Idem aux retenues à la source, avec la particularité d'être collectées par les sociétés minières sur leurs fournisseurs.
<b>Royauté ou redevances proportionnelles</b>	C'est un ensemble de redevances dues, en échange d'un droit d'exploitation ou de passage, au propriétaire d'un terrain. Les royalties ainsi reversées par des exploitants, sont perçues sur la base d'un protocole préalablement établi. Elles sont calculées en fonction de la valeur, du type de minerai ou carrière exploité.
<b>Secteur primaire</b>	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche ou la sylviculture.
<b>Secteur secondaire</b>	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière; de l'industrie extractive; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz; des bâtiments et travaux publics.
<b>Secteur tertiaire</b>	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services et de l'administration.
<b>Sections</b>	Ministères ou institutions bénéficiaires de dotations budgétaires. Elles sont codifiées par deux (02) caractères et correspondent au premier niveau de la classification par destination.
<b>Service de la dette</b>	Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
<b>Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM)</b>	Part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.
<b>Solde budgétaire de base</b>	Ce solde représente les recettes totales hors dons auxquelles il faut soustraire les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources internes.
<b>Solde budgétaire de base soutenable</b>	Solde budgétaire de base cohérent avec la préservation de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques notamment le maintien durable du ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » en deçà du seuil requis (actuellement de 15%).
<b>Solde global (déficit ou excédent)</b>	Le solde global mesure l'écart entre les ressources (Recettes Totale et dons) et les dépenses (Dépenses Totales et prêts nets). (Excédents si les ressources sont supérieures aux dépenses, déficit dans le cas contraire).
<b>Solde global de base</b>	C'est le solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures. Cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
<b>Solde global hors dons</b>	Différence entre les recettes Totales et les dépenses Totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons.
<b>Solde primaire</b>	Ce solde est la différence entre les recettes totales et les dépenses intérieures totales hors paiements d'intérêts. Les paiements d'intérêts ne peuvent pas être modifiés à court terme du fait que l'encours de la dette est constant durant l'exercice de la dette. Il s'agit d'une dépense non discrétionnaire.
<b>Soutenabilité de la dette</b>	Situation dans laquelle un pays peut honorer toutes ses obligations en termes de service de la dette, maintenant et dans un futur déterminé, sans recourir à des restructurations de sa dette, sans accumuler d'arriérés et sans compromettre sa croissance économique.

CONCEPTS	DÉFINITIONS
<b>Soutenabilité des finances publiques</b>	Situation dans laquelle un pays est en mesure de remplir ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette, sans recourir aux financements exceptionnels (accumulation d'arriérés et/ou rééchelonnement) et sans compromettre la stabilité de son économie.
<b>Stock de la dette</b>	Il s'agit de l'encours de la dette qui prend en compte les intérêts échus.
<b>Stratégie d'endettement public</b>	Ensemble des décisions prises pour mettre en œuvre la politique d'endettement public et de gestion de la dette.
<b>Tableau des opérations Financières de l'Etat (TOFE)</b>	Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.
<b>Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)</b>	Impôt payé par les personnes physiques et morales ainsi que des organismes qui paient des rémunérations à titre de traitements, indemnités, émoluments et salaires, et le cas échéant, qui accordent des avantages en nature. La TPA est due mensuellement par les employeurs.
<b>Taxe sur la marge bénéficiaire (TMB)</b>	Taxe perçue sur le ciment importé
<b>Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)</b>	Impôt indirect sur les dépenses de consommation payé par les entreprises sur les ventes ou les services rendus à des tiers. Dans la pratique, la TVA est payée par le consommateur et collectée par les entreprises qui participent au processus de production et de commercialisation, à concurrence d'un montant proportionnel au prix de vente hors taxe (HT). Le taux unique de 18% est applicable à toutes les opérations taxables.
<b>Taxes superficielles</b>	La taxe superficielle est une redevance perçue par l'Etat et les collectivités territoriales sur tout exploitant de site minier. La somme dû est proportionnelle à la superficie octroyée. Les taxes superficielles sont calculées annuellement, proportionnellement à la superficie occupée.
<b>Tirages sur emprunts</b>	Décaissement partiel ou total accordé par un bailleur à l'emprunteur sur le montant initialement convenu entre les deux parties.
<b>Titre minier</b>	C'est un Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales conformément aux dispositions du code minier. Sont des titres miniers le permis d'exploitation de grande ou de petite mine, le permis d'exploitation semi-mécanisée de substance de mines, l'autorisation d'exploitation industrielle de substance de carrière et l'autorisation d'exploitation semi-mécanisée de substance de carrière.
<b>Titre 1</b>	Avant 2003, il était intitulé « charge de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « amortissements, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes »
<b>Titre 2</b>	Dépenses de personnel
<b>Titre 3</b>	Avant 2003, il était intitulé « dépenses de matériels » Depuis 2004, il s'intitule « dépenses de fonctionnement »
<b>Titre 4</b>	Transferts courants
<b>Titre 5</b>	Avant 2003, il était intitulé « dotation, amortissement de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « investissements exécutés par l'Etat »
<b>Titre 6</b>	Transfert en capital
<b>Transferts</b>	Les transferts concernent les virements effectués par l'Etat pour soutenir ses sous-secteurs ou d'autres secteurs de l'économie (par exemple, les subventions aux entreprises publiques, les subventions aux collectivités publiques autonomes, les bourses d'études, les subventions aux produits de première nécessité) mais aussi les dépenses liées à la participation de l'Etat aux organisations internationales, comme par exemple les cotisations annuelles.
<b>Valeur ajoutée</b>	Différence entre la production et les consommations intermédiaires. C'est la richesse produite par l'ensemble des unités de production.
<b>Variations des stocks</b>	Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.
<b>Viabilité de la dette</b>	Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies.

# CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR «ÉCONOMIE ET FINANCES»

## Evolution de la population

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Burkina Faso</b>	<b>14 252 012</b>	<b>14 731 167</b>	<b>15 224 780</b>	<b>15 730 977</b>	<b>16 248 558</b>	<b>16 779 206</b>	<b>17 322 796</b>	<b>17 880 386</b>	<b>18 450 494</b>	<b>19 034 397</b>
Hommes	6 880 824	7 110 097	7 346 835	7 590 133	7 839 350	8 095 324	8 357 967	8 627 830	8 904 256	9 187 904
Femmes	7 371 188	7 621 070	7 877 945	8 140 844	8 409 208	8 683 882	8 964 829	9 252 556	9 546 238	9 846 493

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

## Evolution de quelques données socio-économique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB aux prix constant (en milliards FCFA)</b>	<b>2 846,63</b>	<b>3 011,74</b>	<b>3 100,94</b>	<b>3 362,86</b>	<b>3 585,71</b>	<b>3 817,08</b>	<b>4 038,19</b>	<b>4 212,92</b>	<b>4 376,99</b>	<b>4 636,74</b>
Croissance réelle du PIB	4,4	5,8	3,0	8,4	6,6	6,5	5,8	4,3	3,9	5,9
<b>PIB/Habitants (de 1999 en milliers de FCFA)</b>	<b>199,74</b>	<b>204,45</b>	<b>203,68</b>	<b>213,77</b>	<b>220,68</b>	<b>227,49</b>	<b>233,11</b>	<b>235,62</b>	<b>237,23</b>	<b>243,59</b>

Source : Institut national de la statistique et de la démographie, Direction générale de l'économie et de la planification/IAP

## Evolution des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires	557,3	484,1	523,4	647,6	832,3	997,8	1096,5	1051,2	1033,4	1232,0
Recettes extraordinaires	117,5	183,9	269,8	234,0	223,7	328,5	378,4	269,0	403,1	344,2
<b>Total des recettes</b>	<b>674,8</b>	<b>667,9</b>	<b>793,2</b>	<b>881,5</b>	<b>1056,1</b>	<b>1326,2</b>	<b>1474,9</b>	<b>1320,3</b>	<b>1436,5</b>	<b>1576,2</b>
Dépenses ordinaires	511,6	513,1	599,2	590,5	690,9	907,8	907,0	1 037,4	1100,3	1 280
Dépenses en capital	377,1	310,0	470,9	500,0	453,0	654,7	761,9	520,5	441,9	535,9
<b>Total des dépenses</b>	<b>888,7</b>	<b>823,1</b>	<b>1 070,1</b>	<b>1 090,6</b>	<b>1 144</b>	<b>1 562,5</b>	<b>1 668,9</b>	<b>1 557,9</b>	<b>1 542,2</b>	<b>1 815,8</b>

Source : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2016 de l'économie et des finances

## Evolution de l'encours de la dette publique du Burkina Faso (en milliards FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Encours de la dette</b>	<b>811,24</b>	<b>925,99</b>	<b>1 087,48</b>	<b>1 324,41</b>	<b>1 459,62</b>	<b>1 642,25</b>	<b>1 733,74</b>	<b>1 935,40</b>	<b>2 188,51</b>	<b>2 497,04</b>
Dette extérieure	664,17	799,74	918,72	1 118,08	1 172,26	1 290,55	1 295,96	1 412,30	1 615,05	1 766,06
Dette intérieure	147,07	126,25	168,76	206,33	287,36	351,70	437,78	523,10	573,46	730,97
<b>Service de la dette</b>	<b>54,15</b>	<b>47,29</b>	<b>88,70</b>	<b>66,70</b>	<b>68,09</b>	<b>92,55</b>	<b>105,46</b>	<b>156,40</b>	<b>168,35</b>	<b>228,39</b>
Service de la dette extérieure	21,98	20,68	24,08	25,57	29,61	37,42	38,85	45,51	48,75	56,33
Service de la dette intérieure	32,17	26,61	64,62	41,13	38,48	55,13	66,61	110,90	119,60	172,06

Source : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique/Direction de la dette publique

## Evolution de l'aide publique au développement selon les instruments de financements

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Total APD (en millions de \$US)</b>	<b>863,58</b>	<b>1 028,14</b>	<b>1 257,94</b>	<b>1 056,56</b>	<b>1 139,74</b>	<b>1 162,85</b>	<b>1 148,14</b>	<b>1 105,02</b>	<b>1 100,69</b>	<b>1 140,23</b>
Aide projet (en millions de \$US)	594,34	711,48	837,18	691,56	753,54	716,87	793,11	803,10	647,71	826,03
Appui budgétaire (en millions de \$US)	256,25	289,64	374,12	328,40	371,02	347,96	256,13	269,73	420,03	276,19
Aide alimentaire (en millions de \$US)	12,14	20,45	28,03	25,27	10,68	52,97	39,51	22,02	25,79	31,66
<b>Assistance et secours d'urgence (en millions de \$US)</b>	<b>0,86</b>	<b>6,57</b>	<b>18,62</b>	<b>11,34</b>	<b>4,51</b>	<b>45,05</b>	<b>59,39</b>	<b>10,17</b>	<b>7,16</b>	<b>6,34</b>
<b>Total APD (en milliards de F CFA)</b>	<b>425,65</b>	<b>468,49</b>	<b>582,20</b>	<b>533,62</b>	<b>526,73</b>	<b>583,00</b>	<b>577,58</b>	<b>555,88</b>	<b>553,70</b>	<b>675,55</b>

Source : Direction générale de la coopération/Plate-forme de gestion de l'aide

## Evolution des opérations financières de l'Etat (en milliards FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Recettes totales et dons</b>	<b>650,55</b>	<b>630,75</b>	<b>771,52</b>	<b>880,22</b>	<b>1 047,29</b>	<b>1 276,40</b>	<b>1 441,75</b>	<b>1 321,15</b>	<b>1 277,98</b>	<b>1 410,70</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>834,76</b>	<b>791,86</b>	<b>959,60</b>	<b>1 077,03</b>	<b>1 166,04</b>	<b>1 452,87</b>	<b>1 652,66</b>	<b>1 434,63</b>	<b>1 411,60</b>	<b>1 636,45</b>
Solde courant	-10,19	28,64	40,02	150,41	165,36	170,15	298,30	178,06	124,73	111,73
Solde global base engagements	-184,22	-161,11	-188,07	-196,81	-118,75	-176,46	-210,91	-113,48	-133,62	-225,75
Solde global base caisse	-170,11	-141,87	-92,60	-198,91	-105,57	-156,83	-160,09	-37,49	-222,84	-138,66

Source : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique/Direction du suivi des opérations financières de de l'état

## Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Compte des transactions courantes	-268,39	-431,3	-179,45	-89,87	-75,58	-82,86	-664,56	-493,24	-529,37	-512,47
Compte de capital	140,17	85,47	132,90	98,90	91,07	137,78	238,41	200,19	153,77	150,14
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-128,22	-345,83	-46,55	9,03	15,49	54,92	-426,15	-293,05	-375,60	-362,33
Compte financier	-314,69	-309,94	-262,58	-75,45	-32,91	61,70	-282,93	-163,49	-654,87	-661,81
<b>Solde global</b>	<b>188,08</b>	<b>-33,41</b>	<b>224,69</b>	<b>85,99</b>	<b>44,12</b>	<b>-3,37</b>	<b>-147,02</b>	<b>-132,92</b>	<b>283,57</b>	<b>295,51</b>

Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

## Situation des institutions monétaires (en milliards FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Actifs extérieurs nets</b>	<b>394,49</b>	<b>377,80</b>	<b>222,81</b>	<b>217,06</b>	<b>173,23</b>	<b>738,08</b>	<b>509,30</b>	<b>97,31</b>	<b>163,18</b>	<b>402,13</b>
<b>Créances intérieures nettes</b>	<b>331,82</b>	<b>560,75</b>	<b>587,09</b>	<b>731,21</b>	<b>872,84</b>	<b>1 109,93</b>	<b>1 485,34</b>	<b>1 821,27</b>	<b>1 975,25</b>	<b>1 986,03</b>
Créances nettes sur l'Administration Centrale	-146,08	-108,41	-80,59	-52,25	-91,67	-101,10	-34,78	44,35	17,87	-88,48
Créances sur les autres secteurs	477,90	669,17	667,68	783,46	964,51	1 211,03	1 520,12	1 776,93	1 957,38	2 074,51
<b>Passifs à caractère non monétaire (2)</b>	<b>106,41</b>	<b>143,43</b>	<b>148,76</b>	<b>179,34</b>	<b>226,56</b>	<b>271,73</b>	<b>283,20</b>	<b>345,16</b>	<b>394,72</b>	<b>487,01</b>
Masse monétaire (M2)	695,53	883,15	1 087,48	1 286,91	1 471,72	1 700,58	1 885,52	2 093,06	2 499,59	2 791,84
Circulation Fiduciaire	208,31	215,62	255,43	215,08	189,53	230,10	204,72	227,93	299,17	280,60
Dépôts transférables	274,95	339,07	421,35	513,64	681,25	761,10	866,42	940,20	1 134,32	1 338,35
Masse monétaire (M1)	483,26	554,70	676,78	728,72	870,78	991,20	1 071,15	1 168,13	1 433,49	1 618,95
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	212,28	328,46	410,70	558,19	600,94	709,37	814,38	924,93	1 066,10	1 172,89

Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

## Quelques critères de convergence de l'UEMOA

Quelques critères de convergence	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	-5,7	-4,3	-4,8	-4,4	-2,3	-3,1	-3,6	-1,9	-2,2	-3,4
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	-0,3	10,7	2,6	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,9	-0,2
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	23,0	23,1	26,2	28,6	31,4	28,0	28,6	30,8	35,0	36,7
Masse salariale sur recettes fiscales(en %)	46,3	44,7	46,2	43,5	40,5	37,3	35,8	46,5	50,4	51,6
Taux de pression fiscale (en %)	12,5	11,9	12,5	12,7	13,7	15,6	16,8	15,4	15,1	16,0

Source : Comité national de politique économique

## ANNEXE 1 : EQUIPE D'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD 2016 DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS
NABOLE Souleymane	Directeur Général des Etudes et des statistiques sectorielles	78 16 86 68 nabolesouleymane2001@yahoo.fr
KYELEM K. Jean Paul	Directeur des statistiques sectorielles	78 69 70 65 / 70 47 98 00 kyelemjeanpaul@yahoo.fr
GANSONRE Ismaël	Chargé de production des statistiques économiques et financières	78 07 44 65 / 76 03 89 81 igansonre@yahoo.fr
OUEDRAOGO Téné	Chef de service de production des statistiques	70 81 84 63 ouedraogotene@yahoo.fr
N'DO Adolphe	Chargé de production des statistiques économiques et financières	78 86 69 79 ndoadolf@yahoo.fr
SOURA Dramane	Chef de service de développement statistique	70 67 72 52 drasoura@yahoo.fr
SISSAO Issa	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 71 88 60 issasissao@gmail.com
OUEDRAOGO Franck E.	Chargé de production des statistiques économiques et financières	78 12 58 40 ouedraogofranck98@yahoo.com

## ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS (S)	STRUCTURES	CONTACTS (email et tél)
01	KABORE Mahamoudou	DGD	70 37 35 33 / mkabore300@yahoo.fr
02	YAMEOGO W. Michel	DGI	70 41 67 78 / lehcimyam@gmail.com
03	SENI Yves Innocent	DGTCP/RG	76 75 64 38 / yveseni@gmail.com
04	ZALLE Hamadé	DGTCP/DDP	70 13 19 72 / hamade.poko@gmail.com
05	BASSOLE W. Gustave	DGTCP/DSOFE	70 98 84 51 / newoulou@yahoo.fr
06	OUEDRAOGO Ousséni	DGB	78 79 84 65 / ousseni_ouedraogo@yahoo.fr
07	SAWADOOGO Yahaya	DGCMEF	78 49 75 57 / yaya652@yahoo.fr
08	BAKOA André	INSD	70 94 39 06 / andrebakoa@yahoo.fr
09	CONGO S. Adeline	DGESS/ DSEC	70 81 67 23 / soutuongadeline@gmail.com
10	NANA Salifou	DAF/MINEFID	78 36 94 94
11	OUEDRAOGO S. R. Armel	DRH/MINEFID	70 13 54 52 / oromiarmel@yahoo.fr
12	OUATTARA Ben Ismaël	DGESS/DPPO	71 03 85 90 / ismaelben7@yahoo.fr
13	BAYALA R. Golbert	DGCT/MATD	71 90 69 39 / golbertbay@yahoo.fr
14	DIABRI Seydou	DGEP	70 25 86 33 / diadous_9@yahoo.com
15	SAWADOOGO Souleymane	CNPE	71 02 25 17 / sawasoul@gmail.com
16	NABOLE Souleymane	DGESS	70 63 86 85 / nabolesouleymane2001@yahoo.fr
17	KYELEM K. Jean Paul	DGESS/DSS	78 69 70 65 / 70 47 98 00 / kyelemjeanpaul@yahoo.fr
18	SOURA Dramane	DGESS/DSS	70 67 72 52 / drasoura@yahoo.fr
19	GANSONRE Ismael	DGESS/DSS	78 07 44 65 / 76 03 89 81 / igansonre@yahoo.fr
20	N'DO Adolphe	DGESS/DSS	78 86 69 79 / 70 89 68 28 / ndoadolf@yahoo.fr
21	OUEDRAOGO Franck E.	DGESS/DSS	78 12 58 40 / ouedraogofranck98@yahoo.com
22	SISSAO Issa	DGESS/DSS	70 71 88 60 / issasissao@gmail.com
23	ZIBA Aubin	DGESS/DFP	78 11 50 61 / aubin.ziba@yahoo.fr
24	TOGO Drahamane	DGESS/DCPP	76 63 60 46 / drahamanetogo@yahoo.fr
25	SAWADOOGO Souleymane	DGESS/DSEC	70 45 31 72 / dowasgasoul@yahoo.fr
26	DAVOU Yacouba	DGESS/DPPO	78 98 05 78 / yacouba.davou@yahoo.fr
27	ZONGO Alexis	DGESS/CAT	70 01 55 40 / alexiszongo@yahoo.fr
28	KONE Bimba	DGESS/CCI	78 74 74 96 / bimbakone@yahoo.fr
30	BEI Korotoumou	DGESS/SFM	71 30 49 15 / korotoumoubei@yahoo.fr





